





# idées

## RELIGION

### Athéisme et idolâtrie

par HENRI FESQUET

L'ENNEMI héréditaire de la foi chrétienne n'est pas l'athéisme mais l'idolâtrie. A l'oublier, on risque de fausser non seulement la nature du christianisme mais celle de l'athéisme.

Dès ses débuts, la judéo-christianisme eut à s'affirmer contre les mythologies païennes plutôt que contre les philosophes athées dont le rayonnement n'atteignait guère les masses.

Mais ce n'est pas seulement pour des raisons historiques et donc contingentes que l'athéisme ne constitue pas un obstacle de plein fouet. Le Dieu de Jésus-Christ n'est pas le Dieu des philosophes : il atteint le « cœur » au sens pélagien du terme, tandis que le séigneur de Dieu s'adresse à la seule raison. L'Evangile ne se préoccupe nullement de démontrer l'existence de Dieu mais d'en vivre et de le rendre désirable. Jésus n'est pas un maître de philosophie ; sa mission n'est pas idéologique, ni même doctrinale, elle est existentielle. Jésus exprime sa foi ; il communique un message, moyennant un amour, préche une conversion personnelle et un retournement social.

#### Un aimant

En Jésus, il n'y a aucune distance entre ce qu'il propose, ce qu'il vit et ce qu'il est. Sa vérité, c'est LA vérité, et la vérité c'est LUI. Par conséquent, il se présente comme le médiateur, le sauveur, unique, irremplaçable. On peut se scandaliser de son assertion : « Je suis le chemin, la vérité et la vie », y voir une déclaration prétentieuse ou même une paranoïa. Mais c'est ainsi. Des millions d'hommes ont trouvé dans le Bonheur Nouvelle des raisons de vivre — et de mourir, — une sagesse supérieure, un levier pour soulever le monde. La Dieu des chrétiens agit comme un aimant.

Les mystiques, quant à eux, demeurent des pharos pour l'humanité. Leur rayonnement surpasse celui des maîtres à penser.

Un athée convaincu, pour lequel l'univers est auto-suffisant et la transcendence une illusion, ne saurait suivre les chrétiens dans leurs motivations : en ce sens — limité, — l'athéisme conspire contre le christianisme. C'est pure acrobatie que d'inventer un christianisme sans Dieu et de tenter

d'escamoter le constant et centrale référence de Jésus à son Père, dont il ne veut être que l'image.

Mais cela n'empêche pas que les athées se retrouvent aux côtés des chrétiens sur les mêmes fronts. Celui qui croit au ciel et celui qui n'y croit pas — ou y croit différemment — peuvent militer ensemble. Leur estime mutuelle ne pâtit pas de leurs divergences. Leur amour pour le juste « a'origine » différemment, voilà tout. Il n'est pas besoin d'être chrétien ou de croire en Dieu pour pratiquer une morale exigeante et lutter pour le respect des droits de l'homme. L'éthique évangélique est capable de séduire les athées. On ne perd pas la foi à cause de l'idéal proposé par Jésus, mais parce que trop de chrétiens s'en détournent.

Le christianisme est au-delà de toutes les philosophies et peut les faire ployer. A la limite, il s'accommode de n'importe quel système de pensée, à condition qu'il ne soit pas clos.

Le christianisme a la prétention d'être valable pour tous les hommes. En fait, des athées et des agnostiques peuvent être convaincus par l'Evangile. Jésus peut renverser leurs barrières idéologiques sans que leur conversion leur apparaisse comme une défaite. Car la foi est d'un autre ordre : elle ouvre des vannes à la manière d'un amour qui assume sans décevoir. Les hommes les plus imparfaits et les plus déprimés sont ceux qui se complaisent dans les idées et le souvent évoquées dans le Bible. Plus l'idole est veule et plus elle fait écran. Le jeune homme riche de l'Evangile préfère son argent, ses biens et son confort à Jésus. La culte du veau d'or constitue le défilé le plus grand et le plus permanent qui soit au christianisme. Ce n'est pas pour rien que le maître des Béatitudes célèbre l'esprit de pauvreté, dont le corollaire immédiat est l'appât de puissance.

Mais il est des formes d'idolâtrie plus subtiles et non moins pemicieuses. Hitler, par exemple, a « divinisé » l'œuvre pour reprendre l'expression d'un philosophe dominicain. Bien sûr, au-delà de l'idolâtrie du sexe — qui n'atteint que les

individus, — le Führer e fait de la « race » un absolu. Redoutable mythologie — éblouissement absurde au demeurant — qui l'a conduit à exterminer les Juifs par millions.

Le mouvement de l'idolâtrie est simple : faire de ce qui est relatif et subordonné un absolu. Il s'agit d'un détournement, d'une usurpation. Succomber au culte de la personnalité, c'est-à-dire préférer obéir aux hommes qu'à Dieu (ou à sa conscience), est une forme d'idolâtrie. Donner aux impératifs d'une morale bourgeoise, aux convenances d'un milieu ou aux coutumes d'une société une importance qu'elle n'ont pas abouti à scageler les personnes. L'Eglise a souvent succombé à ces tentations. Elle a, par exemple, fait passer l'ordre avant la justice (inquisition, Saint-Orme). Elle a déifié l'orthodoxie ecclésiastique, prétendu à l'intelligibilité, sacrifié l'homme, porté le vie, des réformateurs à des institutions pérfissables. Aujourd'hui encore elle appelle « sacrés » des instances qui ne le sont en rien et « saint » le pape qui ne peut prétendre à ce titre de son vivant (!). En sa prenant pour un fin élève qu'elle n'est qu'un moyen, en se substituant à Dieu qu'elle est censée servir, l'Eglise catholique contribue à sa sécularisation. L'idolâtrie n'est pas seulement un mal en soi, elle a la triste priviège de détourner de Dieu des hommes de bonne volonté.

Chaque fois qu'un homme d'Eglise confère à la doctrine ou à la théologie homologuées une autorité abusive, elle en fait une idole. Toute théologie est caduque ; le dogme lui-même est l'expression contingente d'une vérité qui n'a de valeur que par le mystère auquel elle se réfère. Confondre le dogme avec la foi, c'est une imposture. La foi sauve, la doctrine, elle, n'a jamais sauvé personne.

L'ancien Testament est féroc pour les idoles représentant Yahweh. Car Dieu peut être lui aussi idolâtré lorsqu'il est confondu avec les symboles qui le représentent. Pascal e ce mot terrible : « On se fait une idole de la vérité même. » La vérité de Dieu, commente-t-il, est insé-

parable de la charité et c'est dénaturer Dieu que de le vider de l'amour qui le définit (Saint-Jean). Le « Dieu tout-puissant » lui-même peut devenir une idole dans la mesure où il est disjoint du Christ crucifié. Dieu n'est jamais ivre de sa puissance, mais seulement les hommes irrespectueux de la liberté de leurs frères. La notion de Dieu est une des plus pieuses qui soient. Chaque fois que des croyants s'en servent comme d'une caution de leur rationalité, de leurs préjugés ou de leur mesquinerie, ils dénaturent la foi chrétienne.

#### Des saints sans Dieu

Les premiers chrétiens passaient pour être des athées puisqu'ils refusaient de se prosterner devant les dieux du Panthéon. Aujourd'hui, l'athéisme rend de grands services aux chrétiens en les aidant à purifier leur foi, et à ne pas « tricher », Jean Lacroix en a fait le thème d'un de ses meilleurs ouvrages (2).

Comment ne pas remarquer une certaine fraternité entre les chrétiens et les athées, une manière d'associe intellectuelle commune ? La foi assume le doute, elle ne le supprime pas ; elle se nourrit du clair-obscur des mystères qui révoltent en même temps qu'ils cachent.

« Savoir et fon peut être un saint sans Dieu, mais pour moi le seul problème concret que je connaisse aujourd'hui », s'écriait Albert Camus. Poser cette question, c'était en quelque sorte y répondre. La chrétien en tout cas a une réponse. Il sait que l'Esprit de Dieu est au travail dans le monde depuis l'aube de l'histoire et qu'il « soufflé où il veut » sans se préoccuper des opinions de quiconque. Dieu n'a que faire de nos compartiments confessionnels et philosophiques, il n'est pas plus catholique que marxiste. Il se contente d'être à l'affût de sa créature et de prendre la place qu'elle veut bien lui laisser.

Silencieusement.

(1) Il s'agit en fait d'un athéisme qui n'est pas un athéisme volontairement désigné mais indistinctement l'usage étendu du mot « saint » entretient pour la notion d'athéisme une ambiguïté (à titre d'exemple : Saint-Ségur).

(2) *Dieu et l'athéisme moderne*, par Jean Lacroix. Ed. Casterman, 1968.

### La culture catholique aujourd'hui

par PAUL POUPARD (\*)

CADRE d'existence relativement contraignant, mais aussi réseau de possibilités largement offertes à ses membres, la culture est comme l'ensemble des formes dans lesquelles s'exprime une totalité sociale, historiquement située, et en permanente évolution, avec les mécanismes du pouvoir (ou le politique) et les mécanismes de production et de distribution des biens (ou l'économique). Ces trois composantes, sorte d'éléments régulateurs de la vie et de l'activité personnelle et sociale, tirent leur force de valeurs dont elles constituent les traductions concrètes en interaction constante.

Hier encore commémorément admises à l'intérieur des communautés chrétiennes, ces valeurs sont aujourd'hui vécues sur un mode pluriel. Bien plus, leur diversité — qui ne veut pas dire nécessairement contradiction, mais à tout le moins irréductibilité — s'affirme sur les problèmes les plus fondamentaux de l'existence. C'est un phénomène majeur de notre temps que la diminution d'homogénéité d'une institution déterminée, par l'influence qu'y exercent des valeurs hier étrangères et les phénomènes d'osmose qui s'y manifestent avec l'extérieur. L'Eglise n'y échappe pas.

Quelques orientations maladroites doivent être signalées. La tentative de constituer un savoir interprétatif rationnel ne parvient pas à une rationalité totale. La science elle-même a cessé d'être prométhéenne, et la connaissance de ses limites la conduit à l'humilité : les savants sont devenus des chercheurs. Les rapports d'autorités hiérarchiques cèdent le pas à des communications de réciprocité. La durée minimum de scolarité est passée en moins d'un siècle de quatre à douze ans. L'espérance de vie a pratiquement doublé. Le règne de la machine s'est prodigieusement développé. Et l'homme dispose d'une quasi-ubiquité, qu'autorisent les transports modernes et que manifestent les mass-media. Le temps du monde fini a commencé. Les ressources ne sont plus illimitées, ni le progrès indéfini. Les nuisances inquiètent. L'homme redécouvre qu'il n'est pas de culture sans nature. De nouveaux modèles de développement apparaissent, où s'incarne l'ambition de *Populorum Progressio* : le développement

ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire qu'il doit promouvoir tout homme et tout homme.

Ces changements sont fondamentaux. Leurs conséquences sont loin d'être assimilées dans notre culture, où elles ouvrent de nouveaux espaces pour l'annonce de l'Evangile. Les montées des jeunes dans la communauté des hommes interpellent comme un défi ceux qui les ont précédés ; ils ne sauraient se contenter d'avoir donné la vie et d'assurer des moyens de vivre. Il leur faut encore proposer des raisons de vivre à cette jeunesse qui prophétise par son existence même ce que sera le peuple de Dieu.

Notre culture est passée du spéculatif à l'opératoire ; non plus contempler le monde, mais le transformer. Ce monde sécularisé n'accepte plus les normes ecclésiastiques comm. référence obligée, dans une culture qui privilégie la mobilité par rapport à la permanence, le relatif par rapport à l'absolu, le provisoire par rapport à l'immuable, et engendre la tentation du scepticisme devant le chatoiement des choses qui changent et le charme discret de la nostalgie.

Deux mille ans de christianisme : non point passé dormant en nos mémoires assoupies, mais levain agissant en nos intelligences en éveil. La foi n'est pas un cri, ni la culture un vague potager. L'Eglise dans le monde a vocation de lever dans la pâte pour la faire lever, et non de poulpe de sel dans la mer pour s'y dissoudre. Dans l'univers qui n'appartient plus comme épiphane de Dieu, mais comme chantier de l'homme, le chrétien est convié à s'affirmer davantage comme homme de projet que de mémoire.

La flamme étouffe si elle ne se communique, et la foi déperit si elle ne se partage. L'heure n'est plus au flaque éréosme, mais au dialogue créateur. Prendre en compte la critique marxiste de l'idéologie, la critique freudienne des illusions de la conscience, la critique structuraliste du langage, autant de tâches nécessaires et pour rendre compte de l'espérance qui est en nous » (1 Pierre, 3, 15), dans ce nouvel univers culturel pluriel dont le défi est une chance pour l'Evangile aujourd'hui.

(\*) Recteur de l'Institut Catholique de Paris.

### L'Eglise et la bourgeoisie

par JEAN-MARIE MAYER

DANS deux livres importants (1), Emile Poulat revient sur l'ensemble de l'histoire du catholicisme contemporain. A partir de la carrière de Mgr Benigni, le prêtre intégriste qui, au temps de Pie X, fut à la tête de la Sapinière, résonnant international d'épiscopat religieux, longtemps environné de mystère, c'est tout le mouvement catholique qui est éclairé, de Léon XIII à Pie XI. Les lecteurs qui vivent sur des idées reçues risquent bien d'être surpris : le jeune Benigni, venu de ce catholicisme intrinsèque, antilibéral, par là « social », dont tant de travaux, depuis bien des années, ont esquissé la physionomie, est, à ses débuts, un démocrate-chrétien. Certes, il n'accepte pas la démocratie politique, mais il dénonce la gravité de la « question sociale » et s'en prend au libéralisme au nom des intérêts du peuple.

Il n'est pas possible ici de résumer un ouvrage à l'écriture déconcertante et qui dresse à maints égards un livre de référence. On voudrait plutôt insister sur l'idée centrale que reprend, de façon curieuse, à l'intention du grand public, *Eglise contre bourgeoisie*. Le titre va délibérément à l'encontre du lieu commun, et répandu en notre temps, sur la collusion nécessaire entre l'Eglise et la bourgeoisie. Pour E. Poulat, le conflit entre l'Eglise et la bourgeoisie est, au contraire, la réalité majeure.

Emile Poulat est sensible à la continuité plus qu'aux mutations : loin de « s'adapter » au monde moderne, l'Eglise, estime-t-il, de Pie IX à Paul VI, tient un même discours lorsqu'elle dénonce une « civilisation mercantile, hégémonique, matérialiste ». E. Poulat se surprend de l'attitude contradictoire de tant

d'observateurs qui, d'une part, votent dans l'Eglise romaine une Eglise bourgeoise, et, de l'autre, lui reprochent son antilibéralisme et son hostilité à la société moderne.

Les thèses sur l'hostilité de l'Eglise au libéralisme trouvent sans peine l'assentiment des historiens. Ils ne se surprendront pas davantage de voir mises en évidence les origines intrinsèques du catholicisme social et de la démocratie chrétienne, de la fin du siècle dernier, en France, comme en Belgique et en Italie. L'historien lyonnais Joseph H. Onis, voici un quart de siècle, l'avait montré, dans des essais lumineux, et nombre d'études avaient conforté ses vues. Il demeure qu'une mise au point ferme s'imposait, tant les idées dominantes sur ce sujet demeurent inexactes.

#### Un schéma complexe

On lui sera également reconnaissant de substituer à une lecture dualiste de l'histoire des idéologies et des forces politiques dans l'Europe contemporaine qui, selon le cas français, privilégie le conflit de la droite et de la gauche un schéma plus complexe. Celui-ci oppose, dans un jeu triangulaire, à partir de la fin du dix-neuvième siècle, l'expression politique du catholicisme, les libéraux et les socialistes. Certes les rencontres des partis catholiques et démocrates chrétiens et des partis socialistes restent limitées ; elles sont cependant un cas de figure possible. E. Poulat le démontre. Faut-il y insister ? Une réflexion sur ces exemples et une plus juste connaissance des racines populaires et antilibérales de la démocratie chrétienne italienne auraient sans doute permis ces

dernières années aux observateurs français de se garder de prédictions souvent démenties.

Le modèle d'interprétation d'E. Poulat fait apparaître les virtualités contestataires de l'engagement social et politique du christianisme. En revanche, le vivant essai de F. Pierrard sur les catholiques et la révolution de 1848 (3), largesment appuyé sur les sources imprimées, journaux, revues, brochures, chansons, si révélatrices, décrit fort bien le ralliement des catholiques autour des conservateurs libéraux du « parti de l'ordre », dans la lutte contre la démocratie et le socialisme. Mais il ne marque pas le caractère précoce de ce ralliement, au moins pour une fraction du monde catholique. Ainsi Veillot et ses amis d'acceptent que pour un temps cette collusion avec la bourgeoisie libérale. Véritablement « réactionnaires », ils aspirent au retour d'un ordre politique et social antérieur à la Révolution ; dès lors, ils peuvent contester l'ordre établi avec autant de véhémence que la révolution.

L'opus d'E. Poulat suscite d'amples discussions. Comme toute interprétation qui insiste sur la permanence des structures, celle-ci ne rend pas suffisamment compte des mutations et du changement. Comment des hommes au départ fort proches en viennent-ils à s'opposer tels des frères ennemis ? Il suffit de songer au destin de Benigni, le prêtre intégriste, de Storno, fondateur du Parti populaire italien en 1918, de Marri, condamné par Rome. Tous trois, à leurs débuts, venaient d'un même univers. Sans doute faudrait-il, et la lecture de Poulat y invite, suivre des itinéraires biographiques et discerner des types d'évolution, marquer comment se décomposent et se recomposent un système de

pensée, en intégrant aux éléments antérieurs des apports nouveaux. Mutations des personnalités, mutations aussi de l'institution ; ce signifie le changement pour l'Eglise, incarnée dans une histoire, et dont les références obligées au passé sont nécessairement réévaluées et réinterprétées ?

Une autre série d'interrogations porte sur la notion de catholicisme « bourgeois » qu'emploie volontiers E. Poulat, par opposition au catholicisme intrinsèque. Il ne la confond pas avec celle de catholicisme libéral, qui correspond pourtant à une réalité considérable du dix-neuvième siècle. Pour lui, elle est définie par la volonté de contenir la religion dans un espace déterminé de l'existence individuelle et sociale. Somme toute, il se propose de répondre à ce double problème, que formulait, voici un demi-siècle, Groethuyzen, en des termes classiques (3). Dans quelle mesure l'esprit « bourgeois », comme autrefois l'esprit « féodal », a-t-il marqué de son empreinte l'Eglise ? Comment l'Eglise a-t-elle interprété le « phénomène social » qui représente dans les Temps modernes la bourgeoisie ?

Faut-il ajouter que le concept de bourgeoisie couvre des réalités diverses ? Groethuyzen en écrit fort bien conscience, qui distinguait une bourgeoisie traditionnelle « se complaisant dans la médiocrité », et « gens à l'esprit rangé, menant une vie bien ordonnée » dont l'Eglise suit, traduisant l'esprit d'une bourgeoisie nouvelle, avide d'entreprendre et de produire. Avec cette bourgeoisie capitaliste s'instaura « un maintien profond ». Faut-il redire la conclusion, excessive mais trop oubliée, qui oppose le bourgeois « devenu le maître du monde »

et l'Eglise : « Enfant de cette terre, il a grandi sans le secours de l'Eglise. Le Dieu des chrétiens n'a jamais voulu le reconnaître ; ce qu'il est, il se le doit à lui-même, il s'est fait sa propre Providence. Il ne vaudra pas en reconnaître d'autre. »

#### Le jansénisme

An premier rang des études qui, seules, permettent de renouveler véritablement cette histoire, il faut ranger le dernier livre de l'historien du jansénisme, René Tavenaux (4). Il étudie, avec rigueur et élégance, la question délicate des jansénistes devant le prêt à intérêt. Il marque avec force la tradition rigoriste de la réforme catholique et des milieux jansénistes. Face aux thèses jugées laxistes de Calvin, ceux-ci accentuent la sévérité des scolastiques du quinzième siècle. Le jansénisme a trouvé son terrain d'accueil privilégié dans la bourgeoisie traditionnelle « humaniste, héritière d'une longue formation d'austérité morale, attachée à l'argent mais sans appétit de lucre ». Il n'a porté que mépris à l'économie spéculative, éloignée de toute préoccupation éthique, dure au pauvre. Un jansénisme diffus a orienté le comportement de la bourgeoisie française en matière de placement : voilà l'origine des résistances à l'égard du colbertisme.

L'enseignement religieux, éternisé par la prédication et surtout le catéchisme, a en lui un rôle déterminant. Si la morale anti-usuraria fut sans efficacité auprès de la grande bourgeoisie capitaliste, elle façonna les mentalités de la bourgeoisie de style ancien, de négoce et de robe.

Certes, R. Tavenaux montre l'émergence d'une attitude libérale, mais celle-ci demeura très minoritaire en France. Dominant au dix-huitième siècle les adeptes de la « résistance ». C'est à eux que s'oppose, dans sa *Lettre à l'archevêque de Lyon de 1768*, le lieutenant général Fovant. Roger : « Sans intérêt (...) point de commerce, point d'affaires, mais tout est mort, tout est perdu. »

A ces arguments, qui se veulent exaltation du « progrès » aux dépens d'un « ordre » immobile, les jansénistes du dix-huitième siècle opposent des raisons de caractère spirituel et moral, comme leurs prédécesseurs du dix-septième siècle. Mais ils y ajoutent une analyse sociale, prenant conscience toujours plus nette, à mesure que l'on avance dans le siècle, des dangers d'une évolution économique qui conduit à la concentration des richesses. Ce livre, bref et austère, mais riche et dense, apporte une contribution précieuse aussi bien à la connaissance de la préhistoire du catholicisme « social » qu'à celle des relations entre l'Eglise et la bourgeoisie.

(1) Emile Poulat : « Catholicisme démocrate et socialisme », dans *La vie de la paroisse*, Casterman, Religion et Société, 1977, 562 p., 98 F.

(2) F. Pierrard : 1848, les Français, Desclée, 232 p., 48 F.

(3) *Heureusement négligé* : Bernard Groethuyzen, *Origines de l'esprit bourgeois en France*, — *L'Eglise et la Bourgeoisie*, Gallimard, 1971, 308 p., 200 F.

(4) *Jansénisme et Prêt à intérêt*, Introduction, choix de textes et commentaires par René Tavenaux, Paris, Vrin, 1977, Bibliothèque de la Société d'histoire socialisante de la France, 346 p., 120 F.

P-38 ?

LES ETATS-

LE MONDE

15-16 JANVIER 1978

كذا من الأصل



LES ÉTATS-UNIS ET LES P.C. OCCIDENTAUX

M. Kissinger dénonce à la télévision les dangers de l'eurocommunisme

De notre correspondant

Washington. — Promu par la chaîne de télévision N.B.C. comme conseiller spécial pour les affaires mondiales...

Les événements avaient en outre servi M. Kissinger, puisque la crise italienne donnait une grande actualité au thème retenu pour ce premier entretien : « L'eurocommunisme ».

La situation en France

Ainsi, M. Kissinger ne voit aucune évolution de l'attitude communiste depuis quelque temps...

La mise en garde américaine et la gauche française



(Dessin de CHENEZ.)

(Suite de la première page.) M. François Mitterrand sera conduit à répondre à ces accusations.

Le commentaire du Quai d'Orsay

« IL N'EST PAS ANORMAL QUE LES ÉTATS-UNIS AIENT UNE OPINION SUR CETTE QUESTION »

Interrogé sur la déclaration du département d'État concernant l'éventuelle participation de communistes à des gouvernements européens...

MICHEL TATU.

« La Lettre de l'Unité » (P.S.) : la question de la participation communiste n'est pas le seul point de divergence avec les États-Unis

La Lettre de l'Unité, bulletin quotidien du P.S., déclare dans son numéro du 13 janvier : « Faut-il être d'accord sur tout... »

Ces points de vue opposés entraînent-ils des divergences de vues sur les problèmes de la gauche en mars prochain ?

M. Pontillon : inadmissible

M. Robert Pontillon, secrétaire national du parti-socialiste chargé des affaires internationales...

Le P.C. : le président Carter est venu apporter sa caution à MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand

MM. Jean Kanapa, membre du bureau politique, et Charles Fierman, secrétaire du comité central, ont fait connaître vendredi 13 janvier...

P-38 ?

par JACQUES DECORNOY

Ainsi, selon le ministre français des affaires étrangères, il n'est pas « anormal » que les États-Unis... « an tant qu'alliés »...

Advertisement for Palais du CNIT-Paris, 17th international salon of navigation and pleasure, 13th private swimming pool salon, January 1978.

Politique aujourd'hui

PAUL POUPARD (\*)

ne se réduit pas à la croissance économique... authentique... tout homme et tout...

Le P-38 ?

Actualité de l'exécution d'il avait succédé à Kennedy en pleine guerre du Vietnam ?



# EUROPE

Les États-Unis et les P. C. occidentaux

## En Italie

### Les partis s'efforcent de minimiser les conséquences du veto

De notre correspondant

Roma. — Les réactions à l'ingérence américaine ont été plus fortes que prévues en France qu'en Italie. « Un samedi 14 janvier le quotidien d'extrême gauche *Il Manifesto*. Ce n'est pas faux, semble-t-il, même si, en vingt-quatre heures, l'attitude de certains hommes politiques italiens s'est durcie. On peut surtout noter, dans tous les partis de la majorité et de la gauche (démocrate, chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral), le refus d'admettre que le veto du département d'Etat puisse avoir une influence déterminante sur l'issue de la crise gouvernementale.

Les milieux américains de Rome tentent d'accroître cette fiction en soulignant que les États-Unis n'ont pas l'intention qu'on leur attribue. Nul, pourtant, ne se fait d'illusion sur les conséquences d'un « non » aussi net à l'entrée du P.C.I. au gouvernement.

L'ambassade américaine de Rome, on remarque, d'autre part, que les jeux étaient faits avant la déclaration du département d'Etat : la démocratie chrétienne, rappelle-t-on, n'avait-elle pas affirmé, dès le 11 janvier, son opposition officielle à un nouveau pas des communistes vers le pouvoir ? Il est vrai que, en considérant cette attitude a posteriori, on peut se demander si le parti gouvernemental n'a pas agi en fonction d'une démarche soignée de Washington dont il aurait eu connaissance quelques jours plus tôt.

L'Unité, organe officiel du P.C.I., va plus loin en accusant « certains secteurs de la démocratie chrétienne » d'avoir « sollicité l'ingérence des États-Unis ». C'est le genre d'occupation qu'on ne peut ni démentir ni prouver. Le seul élément constaté est l'embaras du gouvernement de M. Andreotti, et les divergences au sein de la démocratie chrétienne.

Interrogé par les journalistes, M. Arnaldo Forlani, ministre des affaires étrangères, s'est déclaré « surpris » par la déclaration du département d'Etat, mais non par son contenu, qu'il dit, en fait que réaffirmer des positions connues depuis longtemps.

ROBERT SOLÉ.

### Création d'un Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés

A l'initiative du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, quinze intellectuels, écrivains, artistes, viennent de créer un Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEEL) (1), qui en attendant son assemblée générale, s'est donné une présidence collective composée de MM. Eugène Ionesco (président), Alain Ravennes (secrétaire général et rédacteur du manifeste), Jean-Marie Domenach, François Fejtó et Philippe Solers.

Le Comité a adopté un manifeste réclamant une « Europe plurielle ».

« Il n'y a pas de patrie européenne, note-t-il, mais il y a un horizon européen, des traditions inébranlables et fraternelles. Les libertés européennes, c'est d'abord la liberté pour chaque pays, chaque peuple, chaque individu, d'être eux-mêmes (...).

« Emmurée, la voix des peuples de l'Europe centrale et orientale nous marque et nous réveille (...). Aux yeux de nos devoirs de (...) l'Europe moderne, poursuit le document, a inventé l'individualisme (...).

« La tâche des intellectuels, conclut le manifeste, est de défendre chacune des libertés, en veillant à ce qu'elles ne soient pas paralysées, dénaturées, mais ressaisies et accomplies (...). Qu'est la liberté, dans son apparence plénière, si nul ne l'exige plus ? Or ce qui donne le goût et recrée la responsabilité de la liberté, c'est que celui qui l'exige dans sa plus extrême solitude et le sache dans la masse, c'est très précisément, exact antonyme de la barbarie, j'ai-je dit, le visage humain, la culture (...).

« Les fondateurs signataires du manifeste sont :

- Abel Gance, Emile Allaud, Gérard Antolin, Fernando Arrabal, Raymond Aron, Alexandre Astruc, Pierre Aubert, Pierre Avril, Hubert Adler, Marcel Aymon, Michel Azoulay, Jean-Louis Barrault, Serge Bando, Jean-Marie Beauchamp, Robert Beauvois, René de Baulouray, Evelyne Borne, Raymond Boudon, Daniel Boulanger, Henri Bourdon, Michel Bouquet, Robert Brasseur, Jean-Claude Buisson, Georges Buisson, Georges Buisson, Jean-Claude Cambry, Jean-Claude Carrière, Jacques Castelot, Claude Chabrol, Henri Chapier, Jeanne Charnat, Pierre Clément, Alain Coccard, Arthur Cousteau, Sonia Delaunay, Patrick Dewaere, Jean Desailly, Anatole Domenach, Jean-François Domenech, Michel Dubouché, Jacques Ellul.

Francis Fejtó, Robert Flacellera, Yves Fassin, Jean-François Fassin, Viane Forrester, Jean Fourastié, Sami Frey, André Frossard, Alain Gillot, Paul Guéry, Jacques Guillemin, Michel Guy, Hans Harburg, Pierre Hassner, Jean-Louis Houdebine, Jacques Henric, René Hurstel, Eugène Ionesco, Philippe Jaccottet, Cyrille Koupernik, Julia Kristeva, Emmanuel Lévy, Michel Londeix, Maurice Le Lannou, Yvonne Leitz, Jean Lecotrec.

Maurice Mauguin, Claude Mauriac, Frédéric Mauro, Jean Messager, Germaine Montero, Thierry de Montparlant, Philippe Moret, Jean Nègre, Georges Nègre, Georges Nègre, René de Obaldia, Jean Orlain, Jean Orlain.

Marcel Pagnol, Kostas Papalannou, Ricardo Paredes, Louis Patrucco, Claude Pélissier, Sacha Pétroff, Marcel Proust, Christopher Poyen, André Puy de Mandiargues.

Alain Ravennes, Claude Regy, Madeleine Régnier, Paul Goussier, Jean-Louis Rivet, Gabriel Boin, Dominique Rivet, Maurice Rostand, Michel Rostand, Arthur Rubinstein, Jules Roy.

Paul Santoni, Pierre Scheffer, Maurice Schumann, Claude Simon, Alexandre Soutar, Philippe Solers, Pierre Soulas, Tchaikoff, Pavel Tigrid, Dimitri Tsapenas, Georges Vedel, Pierre Waller, Georges Wasth, Georges Wasth, Stienne Wolf, Elias Xenakis, Yannis Xenakis, Françoise Xenakis.

(1) 112, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 03-10-30.

ROBERT SOLÉ.

## Portugal

### L'arrestation de M. Edmundo Pedro complique la tâche de M. Soares

De notre correspondant

L'arrestation de M. Edmundo Pedro, président de la télévision portugaise et secrétaire national du parti socialiste, soupçonné d'avoir détenu des armes de guerre et de s'être livré à la contrebande d'armes pareils menaçants, a déclenché un scandale politique majeur. Même s'il apparaissait que M. Pedro a été l'objet d'une manipulation, l'affaire complique à court terme la tâche de M. Mario Soares, premier ministre démissionnaire, chargé par le chef de l'Etat d'explorer la possibilité de former un nouveau gouvernement.

Lisbonne. — Un communiqué de l'état-major de l'armée portugaise, diffusé le vendredi 13 janvier, est venu confirmer la version donnée par M. Edmundo Pedro en ce qui concerne l'origine de trente-cinq fusils mitrailleurs saisis l'avant-veille par la police des douanes. Selon l'état-major, cent cinquante fusils ont été distribués à des « éléments démocratiques » de la population le 28 novembre 1975 à l'aube. L'objectif de cette mesure était de « renforcer les unités militaires » appelées à défendre « la liberté du peuple portugais sérieusement menacée par une tentative de coup d'Etat totalitaire qui recevait l'appui de certains unités de l'armée ».

Après la « normalisation de la situation », les autorités avaient tenté de récupérer les armes distribuées. M. Pedro avait remis quatre-vingt-un fusils.

L'arrestation du dirigeant socialiste risque de rallumer de vieilles querelles sur l'interprétation des « événements du 25 novembre 1975 », dont les détails n'ont jamais été complètement expliqués. La thèse officielle, selon laquelle il avait eu d'un côté les communistes et des gauchistes civils et militaires, et de l'autre, ce qui restait d'éléments disciplinés dans l'armée, est très compromise. On apprend, en outre, que les événements, que « tout le monde avait des armes ».

Dans son édition du 13 janvier, le journal *Luta*, dirigé par le député socialiste Raul Rego, en donne une justification : selon ce quotidien, « le P.S. avait affirmé à plusieurs reprises, par la voix

ROBERT SOLÉ.

## Portugal

### L'arrestation de M. Edmundo Pedro complique la tâche de M. Soares

Le 30 décembre, soit près de deux semaines avant les événements, l'hebdomadaire *Expresso*, dirigé par deux personnalités du parti social-démocrate, écrivait : « Des bruits couraient dans les cercles bien informés que le petit Jésus a manifesté une certaine hésitation à l'égard de M. Pedro : il n'a reçu pour cadeau de Noël que des appareils électroménagers, un réfrigérateur, une machine à laver, un aspirateur... »

Página Um, un hebdomadaire d'extrême gauche, se demande en conséquence s'il ne faut pas chercher à l'origine de cette affaire, des tentatives de coup d'Etat, les mêmes soucis d'information que l'*Expresso*, et qu'on pourrait, par exemple, situer au P.S.D. ou à la droite de cette formation.

JOSÉ REBELO.

## Norvège

### CRÉATION D'UN MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE

(De notre correspondant.) Oslo. — Le premier ministre norvégien, M. Odvar Nordli, a remanié son cabinet en remplaçant trois ministres et en créant un ministère du pétrole et de l'énergie. Ce secteur était jusqu'à présent de la compétence du ministère de l'Industrie. Son titulaire, M. Bjartmar Gjerd, devient le dix-septième ministre du gouvernement minoritaire travailliste.

M. Gjerd est considéré comme un homme fort du gouvernement de M. Nordli ; ce politicien pragmatique est un avocat écoulé de la croissance économique et industrielle.

M. Olav Haukvik, préfet du département de Telemark, prend la succession de M. Gjerd à l'Industrie. Mme Kirsten Myklebust remplace Mme Anne-Marie Lorenzen à la consommation et à l'administration ; M. Arne Nilsen succède à M. Leif Arne aux affaires municipales et au travail, et M. Ashjoern Jordahl à M. Ragnar Christiansen aux transports.

STEINAR MOE.

# PROCHE-ORIENT

### Le président Sadate estime que le processus des négociations est en danger

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a confirmé, ce samedi 14 janvier, devant le Conseil de Sécurité, que l'ONU ne participerait pas activement aux entretiens diplomatiques israélo-égyptiens. « Je n'ai pas de rôle à jouer à Jérusalem », a-t-il dit.

La veille, le porte-parole de M. Waldheim aux Nations unies avait indiqué que le général Silasvuo, qui avait représenté le président Sadate à la conférence de Manass-House, jouerait le rôle d'un simple agent de liaison pour les questions concernant spécifiquement l'ONU. Selon notre correspondant aux Nations unies, M. Silasvuo ne siégera pas à la table des négociations de Jérusalem, mais sera présent dans la salle où se tiendront les travaux de la commission militaire.

« A AMMAN, le roi Hussein a estimé dans une déclaration faite vendredi soir à une délégation parlementaire américaine que l'« intransigeance d'Israël » avait « fermé la porte de la paix » et que Jérusalem n'avait fait preuve d'aucune bonne volonté en réponse à l'initiative du président Sadate ».

De notre correspondant

Le Caire. — La première session de la commission militaire égypto-israélienne s'est ouverte le vendredi 13 janvier, après deux jours de travaux. Selon les délégués israéliens, les entretiens reprendront le mardi 17, au lendemain de l'ouverture de la première réunion de la commission politique égypto-israélienne de Jérusalem. En attendant le retour au Caire du général Weizman, ministre de la défense et chef de la délégation d'Israël, le général Tamir maintiendra le contact sur place avec les négociateurs égyptiens.

Il était impensable, compte tenu de l'ampleur des divergences entre les deux parties, que la commission militaire puisse aboutir à des résultats au terme de quelques heures de discussion. Les protagonistes ont à peine eu le temps d'exposer dans le détail les thèses de leurs gouvernements respectifs concernant les modalités d'évacuation du Sinaï et les mesures devant ensuite garantir la sécurité de l'Égypte et d'Israël.

Le seul point qui semble avoir fait l'objet d'un début de négociation est celui des colonies israéliennes dans le Sinaï. Le Caire souhaite d'ailleurs que le dossier des implantations civiles israéliennes dans les territoires occupés soit traité séparément de celui de la commission militaire. L'Égypte exigeait que les colonies d'Israël au Sinaï soient démantelées, il lui sera difficile de ne pas désigner un seul territoire, même pour les villages israéliens fondés en Cisjordanie. Aussi les milieux arabes du Caire s'entretiennent avec une particulière attention.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

## Israël

### Une nouvelle loi menace les activités des missionnaires chrétiens

Jérusalem (A.P.). — Le gouvernement israélien vient d'adopter une nouvelle loi aux termes de laquelle les missionnaires chrétiens qui offrent de l'argent à des juifs pour qu'ils embrassent la religion chrétienne seront jugés comme criminels. Cette loi, qui prendra effet le 1<sup>er</sup> avril prochain, prévoit une peine maximale de cinq ans de prison pour quiconque aura offert un « stimulant matériel » à un juif pour qu'il abandonne sa religion, et de trois ans de prison pour celui qui aura accepté cette offre.

L'adoption de cette nouvelle loi a suscité une vive irritation dans le clergé chrétien, pour lequel ce texte « insultant » pourrait détériorer les relations entre l'État juif et les chrétiens qui y vivent. Les Églises chrétiennes démentent avoir jamais utilisé des « stimulants matériels » pour accroître le nombre de leurs fidèles, pratique qu'elles jugent répugnante.

Le rabbin Yehuda Meir Abramowitz, membre du Parlement israélien et auteur de cette loi, affirme par sa part : « Nous sommes une petite nation, et chaque âme juive est chère. Il y a de quoi être fier, et il fallait y mettre un frein ».

Les libéraux israéliens se sont opposés à la loi, qu'ils jugent inopportune. « Comment toutes-nous prouver qu'il y a un tel frein ? », affirme M. Yosef Immanuel, secrétaire du Comité israélien multiconfessionnel. Selon M. Immanuel, son organisation a examiné une multitude d'accusations concernant des conversions « moyennées », sans « jamais avoir pu apporter la moindre preuve ».

Le problème est aussi une question de définition. Pour les théologiens juifs, une Église qui gère une école ouverte aux enfants juifs, offre un « stimulant matériel » à une éventuelle conversion. Le rabbin Abramowitz reconnaît qu'il n'y a que soixante-dix à quatre-vingts juifs qui embrassent la religion chrétienne chaque année, et selon Mme Shulamit Aloni, député et défenseur des droits de l'homme en Israël, ce chiffre est difficile à croire. De nombreuses institutions ont vu leurs vitres brisées par des jets de pierres d'autrui, ont été incendiées.

Selon M. Warren Graham, un pasteur protestant, des actes de vandalisme sont souvent commis contre des tombes chrétiennes, et leur auteur ne sont jamais arrêtés.

En première ligne des activistes antichrétiens, figure le groupe des « Pe'etim », les émilites, et Nou

# CÔTE-D'AZUR

## d'attraction Afrique de l'ouest

Le rai qui doit regagner sa capitale ce samedi 14 janvier se rendra à Assouan, à l'issue de deux heures d'entretien avec le premier ministre britannique, M. Callaghan, qui a le processus de négociations israélo-égyptiennes en danger à cause du problème des colonies israéliennes dans les territoires occupés et de la question de l'autodétermination des Palestiniens. De son côté le général Gamassi, ministre de la défense et chef de la délégation de l'Égypte aux pourparlers du Caire, a affirmé le même jour : « Les implantations israéliennes sur notre territoire entravent la voie de la paix ».

Quant au général Weizman, après avoir visité les Pyramides et fait des courses (dans le centre du Caire, il a défilé à l'aéroport d'Héliopolis avant de s'enlever pour Israël que « les propositions égyptiennes n'étaient jusqu'à présent pas acceptables, mais qu'elles comportaient toutefois des possibilités de discussion ». « Sinon nous ne serions pas là », a-t-il ajouté. Grave et sténieux comme à l'accoutumée, le général Gamassi, qui accompagnait son collègue israélien, s'est borné à laisser tomber : « La situation n'a pas évolué ». De part et d'autre, on paraît s'être résigné, sans amoncelés réciproques apparentes et sans que comme souvent de l'idée de très longues négociations.

Quant au général Weizman, après avoir visité les Pyramides et fait des courses (dans le centre du Caire, il a défilé à l'aéroport d'Héliopolis avant de s'enlever pour Israël que « les propositions égyptiennes n'étaient jusqu'à présent pas acceptables, mais qu'elles comportaient toutefois des possibilités de discussion ». « Sinon nous ne serions pas là », a-t-il ajouté. Grave et sténieux comme à l'accoutumée, le général Gamassi, qui accompagnait son collègue israélien, s'est borné à laisser tomber : « La situation n'a pas évolué ». De part et d'autre, on paraît s'être résigné, sans amoncelés réciproques apparentes et sans que comme souvent de l'idée de très longues négociations.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

## Iran

### LE COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME TIENT SA PREMIÈRE SESSION PUBLIQUE À TÉHÉRAN

Formé le 7 décembre dernier, le Comité iranien pour la défense des libertés et des droits de l'homme, a tenu, jeudi 12 janvier, sa première conférence de presse publique, à Téhéran, avec la participation de trois de ses principaux animateurs, MM. Karim Sandjabi, Mehdi Saragzani et Ahmad Sadr.

M. Karim Sandjabi a affirmé que ce comité ne se présentait pas comme une organisation politique, qu'il n'avait aucun lien avec l'étranger et que son seul objectif était d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le problème des droits de l'homme en Iran. Ce samedi matin, avant de quitter Téhéran, où il a eu des entretiens avec le chah, M. Waldheim a confirmé qu'il avait reçu un appel dans ce sens du comité iranien et qu'il l'étudierait. Cet appel (*le Monde* du 4 janvier) avait été signé par une trentaine de personnalités de l'opposition, dont le chef religieux Deandjani (et non Sandjabi comme nous l'avions écrit par erreur).

Le comité ne se présentait pas comme une organisation politique, qu'il n'avait aucun lien avec l'étranger et que son seul objectif était d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le problème des droits de l'homme en Iran. Ce samedi matin, avant de quitter Téhéran, où il a eu des entretiens avec le chah, M. Waldheim a confirmé qu'il avait reçu un appel dans ce sens du comité iranien et qu'il l'étudierait. Cet appel (*le Monde* du 4 janvier) avait été signé par une trentaine de personnalités de l'opposition, dont le chef religieux Deandjani (et non Sandjabi comme nous l'avions écrit par erreur).

Édité par la S.A.R.L. le Monde. Gérant : Jacques Favrot, directeur de la publication. Jacques Sauvageot.

Imprimerie « le Monde » 5, rue de Valenciennes PARIS-11<sup>e</sup> 1978

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration. Commission nationale des journaux et publications : 20 5/87.

COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME EN IRAN. BP 21 002 - TEL. 32 41 11 - 781 48 00

afrique  
asie

Le plus fort tirage, la plus grande diffusion des périodiques du tiers monde

CETTE SEMAINE DANS TOUTES LES KIOSQUES

PALESTINE Le réquisitoire de l'O.L.P.

TUNISIE Le coup d'État blanc

MAGHREB Au Sahara, comme au Viêt-nam...

Lisez, abonnez-vous AFRIQUE - ASIE 9, rue d'Aboukir, Paris 2<sup>e</sup>

فكرنا من الأصل



ORIENT

estime que le processus est en danger... général de l'ONU, a...

LA CÔTE-D'IVOIRE

pôle d'attraction économique de l'Afrique de l'ouest



Présentant ses vœux aux peuples du continent africain, M. Valéry Giscard d'Estaing...

qui a incité certains experts à parler de « miracle économique ivoirien »...

l'ordre de 6 millions de tonnes, et culturelle, dont l'université rayonne au-delà du cadre des frontières nationales.

contin et parfaitement équilibré, établi à 423 milliards de francs C.F.A. en 1977.

PRÈS DE 70 % DES IVOIRIENS VIVENT DE L'AGRICULTURE

L'AGRICULTURE constitue la base du développement économique ivoirien, d'une part, du fait de son importance relative dans la production nationale...

Après le café, le cacao, dont la Côte-d'Ivoire est le troisième producteur mondial, derrière le Nigeria et le Ghana...

occupée en Afrique la seconde place des exportateurs d'huile de palme après le Zaïre.

Un commerce extérieur en expansion continue

La croissance spectaculaire des exportations qui dépassent largement les précédents records, progression des importations, mais à un rythme plus modéré...

Troisième producteur mondial de café...

Le succès de la politique agricole ivoirienne tient essentiellement à une excellente diversification des cultures industrielles d'exportation.

... et de cacao

Après le café, le cacao, dont la Côte-d'Ivoire est le troisième producteur mondial, derrière le Nigeria et le Ghana...

Trois grands produits

Les échanges extérieurs de la Côte-d'Ivoire, fortement liés aux fluctuations des cours internationaux des principaux produits de base...

LES RAISONS POUR INVESTIR DANS LE SUD-OUEST? SA FORET, SON AGRICULTURE, SES INFRASTRUCTURES, SES SITES TOURISTIQUES, SON ELEVAGE, SA PECHE, L'ARSO...

POUR VOS RELATIONS D'AFFAIRES AVEC LA CÔTE D'IVOIRE. PRENEZ CONTACT AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES DE CÔTE D'IVOIRE. CHAMBRE D'AGRICULTURE, CHAMBRE D'INDUSTRIE, CHAMBRE DE COMMERCE...

Iran, LE COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME, TIENT SA PREMIÈRE PUBLIQUE À PARIS...





# Près de 70 % des Ivoiriens

(Suite de la page 5.)

L'expansion de la production d'ananas est, elle aussi exemplaire de la politique de diversification conduite par les autorités ivoiriennes : de 20 000 tonnes en 1960, la production atteint actuellement 215 000 tonnes dont 98 000 tonnes d'ananas frais et 150 000 tonnes d'ananas industriels, la Côte-d'Ivoire devenant le premier exportateur mondial.

Le développement de la culture du coton est d'origine récente en Côte-d'Ivoire et n'occupe qu'un rang modeste à l'échelle mondiale. Cela n'empêche pas les dirigeants ivoiriens d'envisager une politique très ambitieuse à ce sujet.

D'une part, en effet, le pays se prête bien à cette culture ; d'autre part, la création d'une grande industrie de filature et de tissage ne peut que stimuler la production cotonnière, qui devrait atteindre 100 000 tonnes en 1980.

Le développement de la culture cotonnière se fait essentiellement dans le nord du pays. Elle constitue une très grande chance pour cette partie de la Côte-d'Ivoire, jusqu'alors défavorisée sur le plan économique. Le coton permettra aux paysans du nord de quitter progressivement l'éco-

nomie de subsistance, pour accéder à l'économie de marché. Les recherches se font actuellement en vue d'obtenir des rendements accrus. C'est ce qui explique le choix du coton de variété Allen, dont le rendement peut atteindre 1 000 kilogrammes à l'hectare, au détriment du coton mono qui est une variété sauvage. N'exigeant pas un traitement phytosanitaire mais d'un rendement très insuffisant.

La Côte-d'Ivoire n'est encore qu'un petit producteur de caoutchouc naturel, mais il y a tout lieu de penser que cette production est promise à un brillant avenir.

De vastes zones possèdent en effet une écologie favorable à la réussite de cette culture. Le renchérissement du caoutchouc synthétique à la suite de la hausse du prix du pétrole, donne par ailleurs une chance accrue à la culture de l'hévéa. De grands programmes de plantations sont en cours de réalisation dans le sud-ouest du pays, couvrant plusieurs milliers d'hectares.

Actuellement, l'essentiel de la production ivoirienne de caoutchouc est exportée à l'étranger. Le gouvernement souhaite favoriser l'implantation d'une industrie de pneumatiques capable de valoriser cette matière première locale.

pas fait, jusqu'à présent, l'objet d'une véritable politique. Avec la création d'une usine d'aliments du bétail et le développement considérable des élevages à viande et porcins, les perspectives de la demande intérieure de ce produit sont particulièrement favorables.

Des programmes d'extension de cette culture sont en cours de réalisation, notamment dans le cadre de l'aménagement du centre, avec l'introduction de variétés hybrides à haut rendement. Le démarrage de l'ambitieux programme sucrier en 1974 mé-

rite une attention particulière par le volume des investissements mis en œuvre, et les effets économiques et sociaux qu'il entraînera sur toute la partie nord du pays.

L'entrée en production du premier complexe agro-industriel sucrier de Perkessédougou à la fin de 1974 amène une véritable révolution dans l'économie du nord de la Côte-d'Ivoire et cela conduit le président Houphouët-Boigny à décider la mise en œuvre d'un vaste plan sucrier dans le but de développer une région jusqu'alors défavorisée en matière d'investissements industriels, et également de diversifier les exportations de la Côte-d'Ivoire.

Ce plan comportait la création d'une dizaine de complexes d'une capacité de production de 500 000 à 800 000 tonnes chargés d'assurer l'autosuffisance du pays en sucre et d'alimenter, ultérieurement, un important volume d'exportation.

La consommation ivoirienne de sucre était de 60 000 tonnes environ en 1974. Elle a chuté très fortement au moment de la crise sucrière de 1974, qui s'est traduite par une augmentation très importante du prix du sucre pour se stabiliser à 35 000 tonnes environ en 1975. Depuis, la consommation a repris, et elle devrait progresser à 80 000 tonnes environ en 1980, près de 100 000 tonnes en l'an 2000.

Des études ont abouti fin 1975, début 1978, à la signature des cinq contrats de réalisation pour une entrée en production fin 1978 et fin 1979 des complexes suivants :

— Boroton, d'une capacité de 41 500 tonnes de sucre sur 5 000 hectares de plantations, confié à la société française Adra, du groupe Renault, sur financement français pour une entrée en production en décembre 1978.

— Perkessédougou II, d'une capacité de 53 000 tonnes sur 5 700 hectares de plantations, confié à la société canadienne Redpath Sugar Ltd, filiale du groupe anglais Tate and Lyle, sur financement canadien, américain et anglais, pourvue entre en production en décembre 1978.

— Serebou, d'une capacité de 45 000 tonnes sur 5 500 hectares, confié à la société franco-belge Somdiaz, du groupe des Grands

Moulins de Paris, et à la société d'ingénierie française Societec, sur financements allemand, français et international, pour une entrée en production en décembre 1978.

— Katiola, d'une capacité de 47 500 tonnes sur 6 000 hectares, confié à la société belge Sopex pour l'usine et à la société autrichienne Beaur pour l'irrigation sur financements belge, autrichien et international, pour une entrée en production en décembre 1978.

— Zouanona, d'une capacité de 40 000 tonnes sur 4 200 hectares, confié aux sociétés belges ABB et Socfinco et à la société néerlandaise Ave Euro, sur financements belge, néerlandais et international, pour une entrée en production en décembre 1978.

Ce plan implique des investissements d'un montant cumulé de l'ordre de 275 milliards de francs courants d'ici à 1980 financements à concurrence de 190 milliards environ par des concours extérieurs.

La production de sucre de 23 000 tonnes en 1977 devrait atteindre 150 000 tonnes en 1980 et dépasser 275 000 tonnes en 1985. La Côte-d'Ivoire devient donc exportatrice de sucre dès 1979, et les tonnages exportés devraient s'accroître d'environ 75 000 tonnes en 1980 pour passer à 180 000 tonnes en 1985, sur la base des six complexes actuellement réalisés ou en cours de réalisation.

Ce vaste programme concerne l'ensemble de la région septentrionale et devrait provoquer la création de 15 000 à 20 000 emplois, dont 250 cadres, plus de 1 000 agents de maîtrise, 4 000 ouvriers professionnels et 4 250 ouvriers spécialisés.

## Pesanteurs techniques et sociologiques

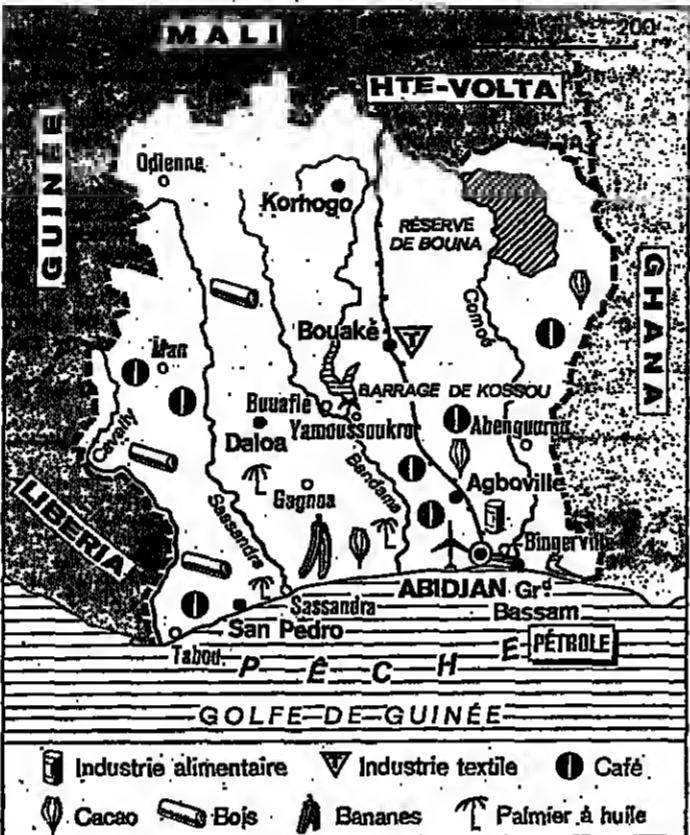
Les remarquables performances du secteur agricole ne peuvent masquer les problèmes encore latents du sous-développement rural et la priorité donnée, notamment au niveau de l'atténuation des moyens, au développement des cultures destinées à l'exportation, a entraîné des déséquilibres régionaux entre zone de forêt et zone de savane d'autant plus grands que les résultats étaient plus probants.

Le plan quinquennal 1976-1980 pose le problème général de sous-développement aux trois niveaux suivants :

— An niveau des techniques

et des modes d'exploitation caractérisés, d'une part, par la prédominance des travaux manuels pénibles et, d'autre part, par la culture extensive itinérante. Une faible productivité, notamment en savane, et le gaspillage du potentiel forestier en sont les conséquences les plus importantes ;

— An niveau des structures sociologiques et agraires, dont les premières sont caractérisées par les nombreux obstacles qui s'opposent à une insertion des jeunes en milieu rural qui satisfasse à leurs aspirations (autonomie économique, disposition de ter-



La République de Côte-d'Ivoire couvre 322 500 kilomètres carrés, soit une superficie égale aux trois cinquièmes de celle de la France. Elle compte une population de plus de sept millions d'habitants. Celle-ci a doublé en vingt années. Abidjan, capitale du pays, regroupe environ un million d'habitants. Les villes principales sont Yamoussoukro, cité natale du président Félix Houphouët-Boigny, chef de l'Etat, Bouaké et San Pedro, deuxième port du pays. La Côte-d'Ivoire compte vingt-six préfectures et cent soixante-deux sous-préfectures.

## Développement de la production vivrière

Les productions vivrières, consommées exclusivement sur le marché local, ne peuvent pas connaître de ce fait l'expansion remarquable des cultures industrielles. Les quantités produites par certaines d'entre elles n'en sont pas moins considérables.

C'est ainsi que l'on évalue la production d'igname à près de 1 000 000 tonnes, ce qui représente en tonnage cinq à six fois la récolte de café ou de cacao. Parmi les cultures vivrières, deux sont l'objet de préoccupations particulières de la part des autorités agricoles et sont au centre d'une politique dynamique, qui vise à augmenter et à améliorer leur production : le riz et le maïs.

La consommation de riz se développe en Côte-d'Ivoire à un rythme accéléré, sous l'effet de l'urbanisation et de l'élevation des revenus. En 1976, la production s'est élevée à 460 000 tonnes de paddy et les importations ont été limitées au riz de luxe.

Surtout destiné à l'autoconsommation, le maïs n'avait

375 000 tonnes en 1980, en tenant compte des pertes durant le stockage et des besoins pour les semences.

La production locale traditionnelle est la culture pluviale et de bas-fonds. — n'avait jusqu'à présent pu suivre l'évolution de la consommation. Cela a entraîné un développement considérable des importations qui sont passées à 150 000 tonnes par an en 1973-1974, dues surtout à l'échec de la culture de riz pluvial, consécutif à la sécheresse.

Aussi, depuis quelques années seulement, la riziculture irriguée a été introduite surtout dans la zone septentrionale, mais également dans la région forestière, grâce à la création de nombreux petits aménagements hydro-agricoles.

En 1976, la production s'est élevée à 460 000 tonnes de paddy et les importations ont été limitées au riz de luxe.

# GROUPE SODEPALM PALMINDUSTRIE

Chargé par le gouvernement ivoirien des « Plans palmier et cocotier » principaux programmes de diversification agro-industrielle du pays, le groupe SODEPALM a, depuis sa création en 1963 mené à bien le plantation de 100.000 hectares de palmeraies et cocoteries sélectionnées, mis en service neuf huileries et deux stations portuaires de stockage, tracé des centaines de kilomètres de routes et pistes de desserte, construit 40 villages pour son personnel, assuré à ses agents et eux 10.000 planteurs villageois associés plus de 30.000 emplois.

Les investissements réalisés se chiffrent à 50 milliards de francs CFA. La production annuelle de cat ensemble atteindra au stade final 220.000 tonnes d'huile de palme, 55.000 tonnes de palmistes, 60.000 tonnes de coprah.

Avec la production des nouveaux ensembles agro-industriels un projet dans le Sud-Ouest ivoirien, la Côte d'Ivoire vise à moyen terme l'une des premières places sur le marché mondial des oléagineux.

ABIDJAN  
CÔTE D'IVOIRE  
B.P. 2049  
Tel. : 32 37 31  
Telex : 708

## SODEFEL

SOCIÉTÉ D'ÉTAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES EN CÔTE D'IVOIRE



vous propose ses fruits et légumes en Afrique et en Europe

AGRUMES A ESSENCE  
ANACARDE  
AVOCAT  
ANANAS FRAIS

ANANAS DE CONSERVE  
BANANE  
CULTURES MARAÎCHÈRES  
CULTURES FRUITIÈRES

pour la consommation des fruits et viandes et

A votre service



B.P. 4610 Tél. : 32 24 24



PREMIER CONTACT EN CÔTE D'IVOIRE

فكرنا من الأصل





LA CÔTE-D'IVOIRE

vivent de l'agriculture

en quantité suffisante, statut social, etc.) et dont les données sont caractérisées notamment par la dispersion des parcelles et une affectation peu rationnelle et peu économique des terres.

Par ailleurs, les problèmes fonciers sont à appréhender au niveau des droits de propriété et d'usage, ainsi qu'à celui des règles de transmission.

An niveau des hommes, pour lesquels se posent en particulier le problème du faible niveau de formation technique, ainsi que celui du comportement vis-à-vis des exigences du développement.

Certains aspects du comportement traditionnel, telles l'attitude vis-à-vis du travail manuel et l'absence de notions comme le sens de l'épargne, le sens de l'investissement productif, l'esprit d'entreprise, constituent autant de freins à la généralisation d'un processus dynamique et auto-entretenu de développement.

Une action globale de transformation

C'est donc une véritable mutation de l'appareil de production agricole et du monde rural que recommande le gouvernement dans le plan quinquennal 1978-1980.

Dans cette perspective, deux grandes actions sont menées : 1. l'accroissement maximum des revenus et des emplois dans l'agriculture, globalement et par région, en privilégiant la zone des savanes par la poursuite des programmes sectoriels déjà lancés, et l'introduction progressive de nouvelles cultures comme les cultures maraichères, et surtout le lancement d'un plan soya devant déboucher sur une production à moyen terme de un million de tonnes de graines de soya.

2. la modernisation de l'agriculture qui implique :

- la promotion d'entreprises agricoles moyennes familiales modernes. Elle aura un champ d'application prioritaire en région de savane dont les productions agro-industrielles sont proches à la modernisation et où les problèmes de disparité des revenus et de faible productivité se posent avec acuité.

Cette promotion qui fournira aux jeunes des conditions de vie et de travail et un statut social

élevé en particulier une insuffisance de moyens financiers disponibles, même lorsque sont atteints des niveaux de revenus satisfaisants.

Le peu d'intérêt attaché au travail manuel et au faire-valoir direct conduit à aggraver les problèmes sociaux et fonciers induits par la présence excessive de travailleurs étrangers non justifiés par le seul déficit en force de travail.

Globalement, bien qu'il soit toujours délicat d'apporter des précisions quantitatives sur l'évolution des revenus agricoles, puisque une part négligeable de ceux-ci se confond avec l'autoconsommation des produits vivriers, plusieurs travaux récents d'estimations statistiques confirment que la disparité de niveaux de vie séparant le secteur non agricole et le secteur agricole a globalement diminué de 1960 à 1976, mais reste importante.

propres à freiner l'exode rural, pourra notamment s'effectuer dans le cadre d'opérations d'aménagement intégré et de colonisation :

- une action globale de transformation de l'agriculture traditionnelle qui a pour principaux objectifs l'augmentation des revenus (qui doivent être de même grandeur que ceux des manœuvres en milieu urbain, soit 200 000 à 300 000 F par an), l'intensification et la stabilisation des cultures (dans le cadre de la restructuration des terroirs), la promotion d'un nouveau type d'exploitant formé et ayant une attitude positive vis-à-vis des exigences et des contraintes du développement.

Les moyens destinés à transformer globalement l'agriculture traditionnelle sont :

- D'une part, la conception et la mise en œuvre de programmes intégrés d'aménagement prioritaire dans le centre, les zones de colonisation du sud-ouest et dans la sous-zone cotonnière du nord en substituant progressivement une agriculture polyvalente simple à un encadrement sectoriel étroit.

- D'autre part, la conception, l'expérimentation et la promotion de structures collectives nouvel-

les. Celles-ci se substitueront progressivement aux sociétés de développement, qui seront ainsi ramenées à leur rôle d'assistance et de conseil à leur égard, rôle qui était celui pour lequel elles avaient été initialement conçues.

Pour accélérer ce processus, M. Bra Kannon, ministre de l'Agriculture, a engagé une réforme profonde des structures du ministère de l'Agriculture qui porte sur les points suivants :

- La redéfinition des objectifs des sociétés d'Etat par la création de trois sociétés régionales de développement rural (S.D.R.) en Basse-Côte-d'Ivoire, en Moyenne-Côte-d'Ivoire et dans la région des savanes, dont les missions seront la promotion intégrée des régions, en recherchant l'accroissement des productivités et une économie rationnelle des moyens mis en œuvre.

- Le renforcement des actions de promotion et du mouvement coopératif avec la fusion de l'Office national de promotion rurale (O.N.P.R.) et du Centre national pour la promotion des entreprises coopératives (CENAPEC).

- L'introduction dans l'enseignement de base de technologies et de savoir-faire et le développement d'un enseignement technique agricole privilégiant la formation de formateurs.

- La mise en place de nouveaux modèles de gestion au sein des sociétés d'Etat, pour les rendre surtout plus proches du monde paysan par la promotion systématique des plantations villageoises notamment.

- Enfin, la réorganisation de l'administration centrale du ministère afin d'en faire une structure de management moderne qui conçoit, planifie, programme et contrôle les actions de l'ensemble du secteur primaire.

La coopération franco-ivoirienne en matière agricole

Les relations de coopération entre la France et la Côte-d'Ivoire sont régies par les accords de coopération signés en avril 1961, selon lesquels la France « continuera, pendant une durée de cinq ans, renouvelable, à apporter son aide et son assistance à la République de Côte-d'Ivoire pour son développement économique et social, et le fonctionnement des services publics ».

Dans le domaine agricole, la coopération recouvre trois aspects : une coopération financière publique sous forme de subventions ou prêts du Fonds d'aide et de coopération (FAC), et sous forme de coopération économique (C.C.C.E.) ; une coopération en matière de recherche scientifique et technique ; une coopération en matière d'assistance technique et d'enseignement technique agricole.

De 1960 à 1976, la coopération financière du FAC s'est élevée à plus de 22 milliards de francs C.F.A., dont 4,5 milliards furent affectés au secteur agricole — soit 20,5 %. Au cours de la même période, la C.C.C.E. a été de 88 milliards de francs C.F.A., dont 25 milliards furent consacrés au secteur agricole — soit près de 37 %.

Au cours des années 1974-1976 les programmes les plus importants ont été les suivants : - Financement du complexe agro-industriel de Borotou (C.C.C.E. : 12 200, FAC : 2 500) ; - Programmes de riziculture irriguée (C.C.C.E. : 700) ; fluviale (C.C.C.E. : 700) et en zone forestière (C.C.C.E. : 1 000) ;

Participation au plan névada (C.C.C.E. : 710) ; Développement rural des régions cotonnières (C.C.C.E. : 1 040) ; Financement du Centre d'étude et de développement du café arabusta (C.C.C.E. : 400, FAC : 91) ;

Participation au financement de l'Institut agricole de Bouaké (C.C.C.E. : 600, FAC : 110) ; Contribution aux programmes de l'O.N.P.R. (FAC : 191) ; Financement du centre d'études et d'expérimentation de machinisme agricole (FAC : 103,5) ;

L'assistance technique française mise à la disposition du secteur agricole comporte deux volets : une assistance auprès des services centraux du ministère de l'Agriculture et des sociétés sous tutelle soit 85 postes, dont 22 auprès des sociétés (16) et de l'O.N.P.R. (6) ; l'enseignement technique agricole, soit 43 postes.

La coopération en matière de recherche scientifique et technique est poursuivie grâce à l'intervention des huit instituts de recherches agronomiques tropicales groupés au sein du Groupe

de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT) ; l'Institut de recherches agronomiques tropicales et de cultures vivrières (IRAT) ; l'Institut de recherches sur les fruits et légumes (IRFLA) ; l'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux (IRHO) ; l'Institut de recherches du coton et des textiles exotiques (I.R.C.T.) ; l'Institut de recherches sur le caoutchouc en Afrique (IRCA) ; le Centre technique forestier tropical (C.F.T.T.) ; l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (I.E.M.V.T.) ; l'Institut français du café, du cacao et autres plantes stimulantes (I.F.C.C.) ;

Une structure nouvelle, regroupant l'IRAT, l'I.R.C.T. et l'I.E.M.V.T., a été mise en place.

En matière de recherche appliquée, ont été réalisées deux opérations exemplaires : la création de l'arabusta, nouveau caféier issu d'un croisement entre l'arabica et le robusta après manipulation génétique ; l'obtention d'un palmier à huile hybride entre l'Elaeis Guineensis et l'Elaeis Manihoti en provenance d'Amérique latine.

Répartition de la coopération financière du FAC et de la C.C.C.E. de 1960 à 1976 (en millions de francs C.F.A.)

	C.C.C.E.	FAC	en 1980
Palmier-Coccolier	4 715	425	
Riz	2 250	378	
Café	400	91	
Cacao	—	80	
Hévéa	3 042	—	
Coton	1 835	275	
Formation	600	748	
Complexe sucrier de Borotou	12 200	2 500	
	25 042	4 477	

ivoirien... techniques et sociolog...

**DEVELOPPEMENT FRUITS ET LEGUMES**

**légumes t en europ**

ANANAS DE CONSERVE  
BANANE  
CULTURES MARAICHÈRES  
CULTURES FRUITIÈRES

**pour la commercialisation**  
\* des fruits, légumes,  
\* viandes et poissons

A votre service

**Magipac**

SOCIÉTÉ POUR L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION DES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

B.P. 4610 Tél: 32.24.18/32.21.76/32.59.19  
Télex 364-743

Organisme d'Etat chargé de la promotion des exportations ivoiriennes, le CENTRE IVOIRIEN DU COMMERCE EXTERIEUR se met à votre disposition pour vous fournir, où que vous soyez, tous renseignements ou assistance concernant vos projets commerciaux avec la Côte d'Ivoire. Et être votre premier contact à votre arrivée à Abidjan.

Téléfax. Prêt à porter - Bonneterie - Mode Africaine - Bois en grumes, sciages - Centre placards, meubles, éléments de rangement, maisons préfabriquées - Huile de palme et dérivés, palmistes - Caoutchouc - Cacao - Cacao en fèves, beurre de cacao - Café vert ou grillé, café soluble - Fleurs - Conserves d'ananas - Lingonnettes et Crisettes congelées - Avocats - Tous les fruits tropicaux - Légumes frais en toutes saisons et divers produits industriels.

CENTRE IVOIRIEN DU COMMERCE EXTERIEUR  
BOITE POSTALE V 68  
TELEPHONE 02.02.40.00  
ABIDJAN - CÔTE D'IVOIRE  
TELEX 880 CICE  
ANTENNES DANS LE MONDE  
COLOMBE: 5.000 Kola 1  
Schaefersstrasse, 12 Cologne  
BRUXELLES: M. DRISSA COLLEBALLY  
Cours des Chartriers, 70 1.000 Bruxelles  
MILAN: M. AUGUSTO DE LUCA Office della Costa d'Avorio Fiere Di Milano Largo Diodorosso 1  
120145 Milano  
PARIS: M. DIALLO D 21 Avenue de Saxe 75007 Paris

**PREMIER CONTACT EN COTE D'IVOIRE: LE CICE**

**BNP**

**LE GROUPE BANCAIRE FRANÇAIS AUX QUATRE COINS DU MONDE**

EST A VOTRE SERVICE

**en CÔTE D'IVOIRE**

**BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE (BANQUE ASSOCIÉE)**

Siège Social: Avenue Franchet d'Espérey ABIDJAN  
tél.32.03.79 télex BICICOMI  
DIRECTEUR GENERAL: M. JOACHIM RICHMOND

**CO.FIN.CI**

**COMPAGNIE FINANCIERE DE LA CÔTE D'IVOIRE**

Siège Social: Tour B.I.C.I.-C.I., rue Gourgas, B.P.1566 ABIDJAN  
tél.32.27.32  
DIRECTEUR: M. BERNARD SERRE

**BANQUE NATIONALE DE PARIS**

Siège Social: 16, Boulevard des Italiens 75009 Paris - Tel. 523.55.00 - Télex: 280605





# La mise en valeur rationnelle de l'« or vert »

La forêt ivoirienne est-elle en danger de mort? L'âge d'or des forestiers est-il définitivement révolu? La prodigieuse insouciance des hommes aura-t-elle raison, un jour prochain, de cet immense univers végétal, apparemment inépuisable et invincible? Ces questions soulevées de longue date, mais longtemps traitées à la légère, sont désormais prises très au sérieux par les responsables de l'économie ivoirienne, soucieux non seulement de sauvegarder, mais, surtout, de renouveler, l'une des plus formidables richesses du pays. Il est vrai que cette inquiétude tardive s'appuie sur quelques données chiffrées incertaines. L'exploitation systématique —

au sens fort du mot — des ressources forestières ivoiriennes a débuté voilà près d'un siècle, lorsqu'en 1889 la première bille d'acajou sortit de la plantation coloniale d'Elima. Au lendemain de l'indépendance, dans le cadre d'une économie dont l'essor remarquable reposait sur une forte demande étrangère de produits tropicaux, le bois constitua — à côté du café et du cacao — l'une des trois grandes ressources agricoles nationales. De 1963 à 1968, il vint au premier rang des exportations, puis rétrograda en seconde place. C'est en 1973 que la production atteint son chiffre record (4 900 000 mètres cubes) avant, depuis lors, de décroître.

organismes publics ou privés intéressés. Pour bien marquer qu'il entendait faire une « ardente obligation » de la protection et de l'enrichissement du potentiel forestier, le gouvernement soumit cette affaire, en 1975, au bureau politique du parti unique P.D.C.I.-R.D.A.

Trois tâches essentielles ont été assignées à la SODEFOR. Celle-ci a reçu pour première charge de délimiter un domaine forestier permanent d'une superficie de 3 millions d'hectares, qui comprendra des forêts classées et des parcs nationaux. Dans les limites de ce domaine, l'exploitation, lorsqu'elle est autorisée, doit se soumettre à des règles très strictes, qu'il s'agisse de la délivrance des permis ou du bornage des zones d'abattage. Ainsi les autorités sont-elles, à tout instant, en mesure d'évaluer de façon précise le volume de bois évacué de la forêt. Il s'agit, en second lieu, d'assurer la reconstruction du capital forestier, soit en aménageant la forêt naturelle, soit en mettant en œuvre des opérations de reboisement. Enfin, la SODEFOR est chargée de surveiller l'organisation nationale de l'exploitation forestière.

Faisant siens ces trois grands

principes d'action, le plan quinquennal ivoirien 1976-1980 a fixé, pour cette période, un ambitieux programme de reboisement qui, en 1980, aurait dû atteindre le rythme annuel de 10 000 hectares et dont le coût s'élevait à 22,7 milliards de francs C.F.A. (1). Mais l'on sait, d'ores et déjà, que cet objectif, sans doute exagérément optimiste, ne sera pas réalisé en temps voulu. Dans son rapport de synthèse publié en mars 1977, la SODEFOR, dressant le bilan d'une décennie d'activités, constatait l'important retard accumulé, en matière de reboisement, par rapport aux objectifs initiaux. En 1<sup>er</sup> janvier 1977, la SODEFOR a procédé au reboisement de 23 137 hectares répartis en huit chantiers : Abidjan, Irobo, Mopri, Anguedou, Sangoué, Baki et Tene. Ces huit chantiers emploient près de mille cent personnes.

Deux essences ont été notamment privilégiées : le teck, avec 8 776 hectares, et le framiré, avec 5 283 hectares. On trouve ensuite le fraké, le sipo, l'acajou, le niangon, le sambia, l'okoumé, le makoré, le okoré, etc. Pendant les six premières années du programme, la superficie reboisée n'a cessé de progresser, atteignant 3 866 hectares en 1972.

rentables, à croissance rapide (trente-quatre ans), afin de sauvegarder les bois les plus précieux à cycle lent (soixante-quatre-vingt ans). Cette volonté de diversification est d'ores et déjà mise en œuvre sur le terrain, puisque, en 1977, 75 % des opérations de reboisement ont concerné des essences à évolution rapide. Mais le plus difficile reste, évidemment, de convaincre

le consommateur étranger de modifier ses habitudes. Dans sa politique de promotion de nouveaux produits, la Côte-d'Ivoire reçoit l'aide d'organismes internationaux (F.A.O.)... et d'instituts de recherche (Centre technique forestier tropical, Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer, Bureau pour le développement et la promotion agricoles).

## Trois tâches essentielles

Pendant des décennies, l'exploitation de la forêt fut, tout à la fois trop intensive et trop anarchique. Les permis, généralement délivrés, ont donné lieu à une spéculation effrénée profitant, avant tout, à des intérêts étrangers que la sauvegarde du potentiel forestier ne tourmentait pas outre mesure. Dans un dépliant fort didactique publié en 1974, la commission nationale de l'environnement (à laquelle s'est substituée en mars 1978 un ministère de la protection de la nature et de l'environnement) dressa un diagnostic alarmant. Selon ses estimations, la forêt dense, qui occupait encore en 1956 une superficie de 11,8 millions d'hectares — soit un taux de boisement de 75 % de la zone forestière — ne comptait plus que 5,4 millions d'hectares en 1974 et 4,8 millions d'hectares en 1977. Elle est amputée chaque année de 450 000 hectares. A ce rythme, elle aura donc entièrement disparu dès 1985.

Ce qui est en voie d'extinction accélérée, ce n'est pas la forêt elle-même, mais seulement la possibilité pour le forestier de trouver des bois exploitables. En termes économiques, il est d'ailleurs essentiel, même si la forêt cède, le plus souvent, la place à de jeunes plantations (caféiers, cacaoyers, bananerales, palmérales), dont la rentabilité ne peut pas être niée.

## Près de six cents espèces

Selon les responsables de la politique forestière ivoirienne, ce recensement, qui pour être pleinement mené à bien, suppose, en fait, une mécanisation à outrance des diverses opérations (défrichage, préparation du terrain, entretien), la SODEFOR s'attache à diversifier les essences soumises à l'exploitation. Car, pendant de longues décennies, les exploitants, distraits de satisfaire les goûts de leur clientèle européenne, ont « privilégié » un éventail très restreint d'essences forestières dotées d'une forte valeur commerciale : acajou, niangon, sipo. En 1974, une quarantaine d'essences, au plus, étaient exploitées. Pareille politique, excessivement luxueuse, ne pouvait être poursuivie. D'autant que la forêt dense ivoirienne possède près de six cents espèces ligneuses.

La Côte-d'Ivoire souhaite désormais encourager l'exploitation et la vente d'espèces plus

## Un des plus ambitieux projets industriels

Il revient à la SODEFOR de mettre en valeur les massifs forestiers ivoiriens. C'est ici que se situe l'un des plus ambitieux projets de reboisement actuellement à l'étude en Côte-d'Ivoire. Il s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la région du Sud-Ouest (ARSO). Implantée près de San-Pedro, une saline, alimentée par un périmètre forestier de 225 000 hectares, produira annuellement 300 000 tonnes de pâte à papier. Le gouvernement ivoirien s'emploie à trouver des bailleurs de fonds pour financer ce projet, dont le coût définitif est évalué à 80 milliards de francs C.F.A. L'Etat participera au capital de la société d'exploitation pour 10 milliards de francs C.F.A. Dans cette perspective, des plantations expérimentales de bois à croissance rapide (pins, eucalyptus) ont été entreprises dans la région des rapides Grab ainsi qu'à l'ouest de San-Pedro, second port du pays.

Le reboisement sans concilier les intérêts divergents du forestier et un planteur, sans régier leurs activités mutuelles? Pour répondre à l'expression du docteur Kenneth B. King, directeur général adjoint de la Sylviculture à la F.A.O., il faut « domestiquer la forêt », car « les forêts conventionnelles se renouvellent ». La forêt ivoirienne remplit un rôle écologique vital. Elle protège la terre, régularise les eaux, purifie l'air, abrite faune et flore. Or l'agriculture itinérante « traditionnelle, artisanale et peu rentable, s'est soldée par la destruction de vastes zones forestières riches en biodiversité. Entre 1966 et 1974, les planteurs ont détruit 83 % du capital ligneux ivoirien.

Les agents de la SODEFOR sont donc autorisés à mettre un terme à toutes les « infiltrations clandestines » des planteurs. Les opérations d'inventaire du domaine permanent de l'Etat s'accompagnent en outre de l'éducation de tous les planteurs frauduleusement installés. Toutefois, il est souhaitable que forestiers et planteurs coexistent, qu'ils participent en bonne intelligence au développement économique du pays. A cet effet, les responsables du reboisement proposent d'acquiescer des projets agricoles définis au préalable avec précision. Cette politique, à leurs yeux, aura l'avantage de stabiliser peu à peu le domaine réservé à l'agriculture, avec l'accord et la coopération des principaux intéressés. Car, loin de s'exclure, la sauvegarde de la forêt et le développement de l'agriculture vont de pair.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) 1 F.C.F.A. = 2 centimes.

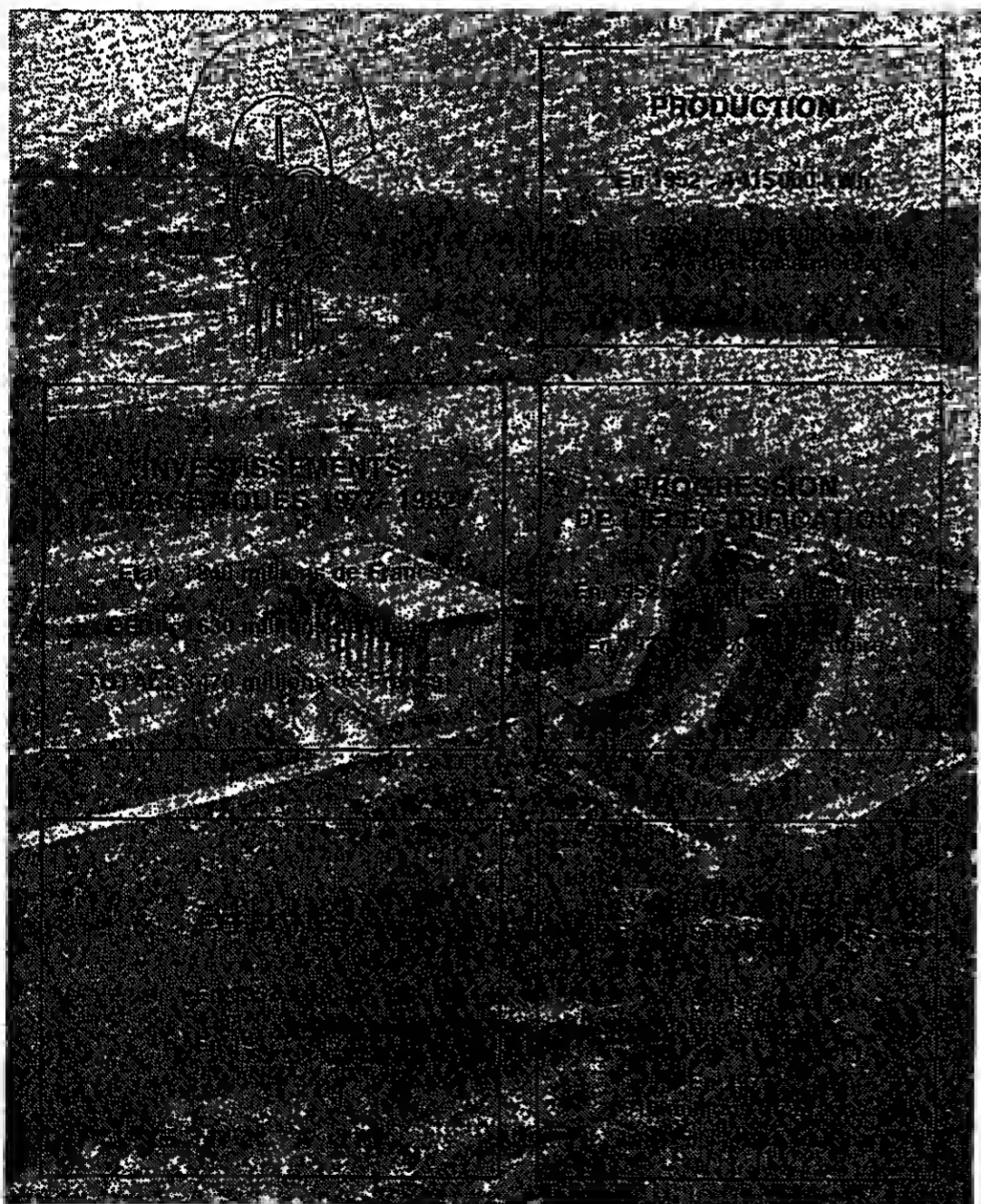
Si vous êtes à la recherche d'un cadre agréable et sympathique, si vous voulez goûter aux meilleurs plats ivoiriens « Cuisine maison », François vous accueillera.

**AU FEU DE BOIS**

Face à la maternité Thérèse-Gouphond-Bolgué, aux 228 logements  
VOS INVITÉS Y SERONT COMBLÉS

Tél. : 37-44-11 B.P. 29 818 ABIDJAN

## DEPUIS 25 ANS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT IVOIRIEN ENERGIE ELECTRIQUE DE LA COTE D'IVOIRE



Bureaux à ABIDJAN :  
BP 1345  
Tél. 32.02.33  
Télex : ENELCI 738

Bureaux à PARIS :  
79, rue La Boétie 75008  
Tél. 359.04.23 et 359.51.29  
Télex : ENELCI 640 987

## COMMENT INVESTIR EN COTE-D'IVOIRE ?

### NOTRE PAYS EST CONNU POUR ÊTRE TRÈS ACCUEILLANT POUR LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

La Côte-d'Ivoire est un pays en pleine expansion qui dispose d'une main-d'œuvre abondante outant que qualifiée, et d'un nombre appréciable de matières premières : nous pensons donc que les investissements étrangers peuvent accélérer notre taux de croissance déjà élevé (6 % par an depuis 1970).

### NOUS PROPOSONS LES AVANTAGES SUIVANTS :

- Une grande facilité pour rapatrier le capital depuis la Côte-d'Ivoire ;
- Une fiscalité très souple ;
- Une exonération des droits d'entrée sur les matériels ou matières premières servant à la production.

### TROIS DOCUMENTS :

1. LE CODE DES INVESTISSEMENTS (détails des mesures les plus favorables d'Afrique francophone)
2. LE COUT DES FACTEURS EN COTE-D'IVOIRE (avec toutes les références chiffrées sur le coût de la main-d'œuvre, de l'énergie, des terrains, etc.)
3. L'INVENTAIRE DES PROJETS EN COURS DE PROMOTION (liste permanente des projets industriels dont le lancement est souhaitable pour le pays et qui bénéficient de toutes sortes d'avantages.)

### UNE ADRESSE :

**BDI** BUREAU DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
B.P. 4.196 ABIDJAN  
Tél. 32-42-86 ou 32-43-13  
Télex : BURDEVI 793

Pour informations complémentaires :  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN  
B.P. Y 125 ABIDJAN - Tél. 32-40-03 - Télex MINIFIN 747



فكرنا من الأصل

LA CÔTE D'IVOIRE

LA PRODUCTION DOUBLE SOUS LE

CONFORT-SECURITE





LA CÔTE-D'IVOIRE

DEPUIS L'ACCESSION DU PAYS A L'INDÉPENDANCE

La production d'électricité double tous les quatre ans

Le développement économique de la Côte d'Ivoire a été marqué par une croissance soutenue, ce qui a entraîné une demande croissante en électricité. Depuis l'indépendance, la production d'électricité a doublé tous les quatre ans, témoignant d'un développement industriel et urbain remarquable.

Le réseau électrique s'est considérablement étendu, permettant d'alimenter de nouvelles zones industrielles et résidentielles. Cette expansion a été rendue possible grâce à des investissements importants dans le secteur de l'énergie.

La production d'électricité se compose de barrages suivants :

- **AYAMÉ I**, sur le fleuve Bia, a été mis en service en 1969 et comprend un barrage en béton formant une retenue saisonnière de 800 millions de mètres cubes et une usine de pied de barrage équipée de deux groupes de 10 MW chacun.
- A l'aval, l'usine d'AYAMÉ II dispose d'un bassin de compensation de faible capacité et de deux groupes de 15 MW chacun mis en service en 1965.
- LE BARRAGE DE KOSOU, au centre du pays, d'une hauteur de 57 mètres et d'une longueur de crête de 1 500 mètres, a été terminé en 1972. Il dispose d'une usine équipée de trois groupes de 33,5 MW chacun.

des services en électricité est passé de quarante en 1960 à trois cent soixante-dix en 1977, touchant ainsi 55 % de la population ivoirienne. Toutefois, le taux de desserte du nombre d'abonnés par rapport à celui des familles pouvant être desservies reste faible : 54,7 % à Abidjan et 14,2 % pour l'ensemble du pays.

Dans les centres très isolés, l'électrification se fait par des petits groupes Diesel à fonctionnement automatique et à la tombee du jour.

Les grandes lignes de l'électrification de la Côte-d'Ivoire se dessinent suivant un programme qui vise non seulement à satisfaire l'expansion de la demande d'énergie, notamment dans la partie occidentale du territoire,

d'équipement se poursuit activement, et on peut estimer à environ 20 milliards de francs C.F.A. (40 milliards d'anciens francs) le programme d'investissement de l'E.E.C.I. pour la période 1975-1980.

Dans ce domaine, la coopération franco-ivoirienne demeure très étroite, tant en ce qui concerne l'assistance technique, par le biais de la société nationale française E.D.F., qui détient 49 % des parts de l'E.E.C.I., qu'au niveau du financement de certains grands projets réalisés grâce au concours de la Caisse centrale de coopération économique, actionnaire à 13,41 % de l'Énergie électrique de la Côte-d'Ivoire.



Le barrage de Kosou

Très tôt, les responsables de la production et de la distribution d'énergie électrique ont cherché à mobiliser l'énorme potentiel hydro-électrique de la Côte-d'Ivoire. Son réseau hydrographique comprend en effet cinq bassins principaux qui, en raison de leur relief peu accidenté, ne permettent que des aménagements de moyenne chute et des débits relativement irréguliers.

Mais en dépit de ces conditions relativement défavorables, le potentiel hydro-électrique ivoirien peut être estimé à 8 milliards de kilowatts-heures pour 1980.

L'électrification rurale a connu, au cours de ces dernières années, un grand développement. Dès 1968, on instituait une redevance sur les consommations urbaines en vue d'alimenter un fonds d'investissement pour les zones rurales. Grâce à cette mesure, le nombre de localités

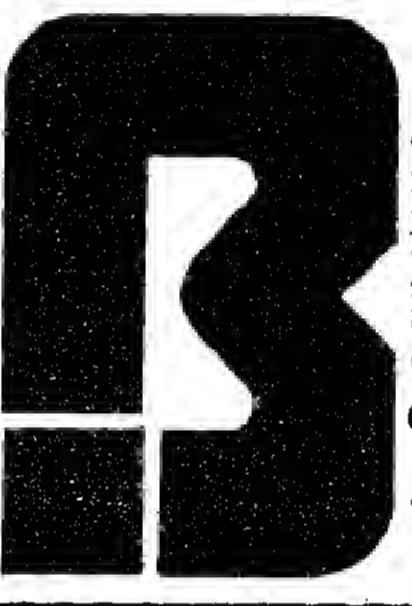
LE MARCHÉ IVOIRIEN

30 Septembre 1977  
Numéro spécial de l'hebdomadaire MARCHES TROPICAUX ET MEDITERRANEENS

Tout ce qu'il faut savoir sur l'économie de la Côte-d'Ivoire pour y investir ou y exporter  
173 pages (23 X 30), 107 graphiques, tableaux statistiques, cartes et plans - Editions française et anglaise

- I - DONNÉES DE BASE : principaux indicateurs économiques.
  - II - L'INDUSTRIE : étude analytique des 18 secteurs essentiels, état détaillé des importations, évaluation des possibilités d'industrialisation.
  - III - LE CADRE LÉGISLATIF ET JURIDIQUE : textes législatifs et réglementaires, organismes officiels et professionnels.
- En vente à :  
MARCHÉS TROPICAUX  
190, boulevard Haussmann, 75008 PARIS  
Tél. : 563-11-55 (15 L), Télex 290131  
Prix France 100 F, Étranger 110 F  
(Surtaxes pour envois recommandés et par avion)

« Le progrès technique ne souffre pas d'arrêt, car tout ralentissement équivaut à un recul. »



En 1925, Monsieur Joseph BLOHORN débarquait à GRAND-BASSAM.  
En 1932, il crée la première usine installée à Coady.  
En 1936, l'entreprise devient huilerie et savonnerie des lagunes et le sigle H.S.L. apparaît toujours à travers les métamorphoses de ce qui va devenir un modèle de complexe industriel.  
A sa mort il est remplacé par son fils André BLOHORN qui a continué dans cette voie. Il a su avec imagination et audace faire la réussite de cette entreprise qu'est le GROUPE BLOHORN.

GROUPE BLOHORN  
BP 1751  
Télex BLOHORN 677 ABIDJAN

vert

La consommation énergétique... modifier les habitudes... politiques de promotion de... sources productives... la Côte d'Ivoire... nationaux (P.A.O.)... de reconnaissance... que favoriser... la recherche scientifique... le développement et la... agricole.

Nouveaux projets industriels

Le développement industriel de la Côte d'Ivoire est soutenu par de nombreux projets. Ces projets visent à diversifier l'économie et à créer de nouvelles sources de revenus. Ils couvrent des secteurs tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services.

Les autorités encouragent les investisseurs nationaux et étrangers à participer à ces projets. Des incitations fiscales et financières sont mises en place pour attirer des capitaux et des compétences étrangères.

COTE-D'IVOIRE

REIMS ACCUEILLANT ÉTRANGERS

Expédition... de... Les... 1978... 15...

SOUVANTS :

depuis... les... 1978...

PRÉSENT INDUSTRIEL

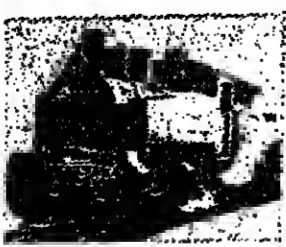
13, 1170 ABIDJAN  
Tél. 22-02-39 et 22-40-75  
Télex 80200

FRANCS ET DU PLAN

Tél. 80200



nous avons suivi le rythme du développement



A NOS DÉBUTS, ABIDJAN-BOUAKÉ se faisait en 12 heures.

ET AVEC NOS NOUVEAUX TRAINS nous n'en sommes plus qu'à 3 heures. Avec tout le confort Bar-Restaurant.

CONFORT-SECURITE-RAPIDITE

Avant de décider de partir en vacances, une seule adresse :



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE D'EXPANSION TOURISTIQUE ET HOTELIÈRE

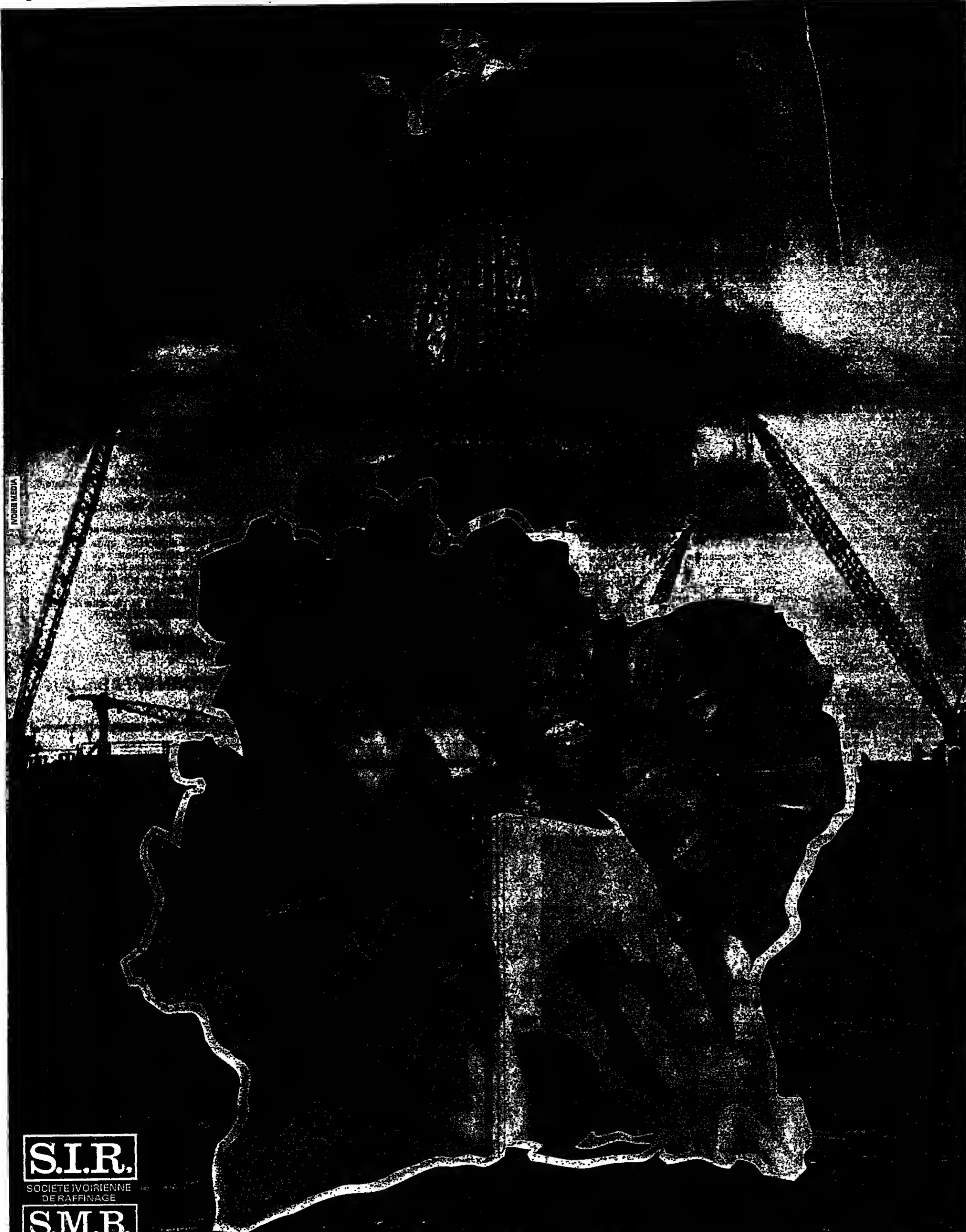
SIETHO

B.P 4375  
Télex 580 PANHOTEL

Pour voyager sans soucis au cœur de l'Afrique en Côte d'Ivoire ICTA-IVOIRE VOYAGES (IVORY COAST TRAVEL AGENCY) agence de voyages à services multiples vous offre son assistance pour concevoir, agencer, exécuter votre voyage comme vous le souhaitez.

ICTA/IVOIRE VOYAGES  
BP 2636 ABIDJAN  
Télex 760





**S.I.R.**

SOCIÉTÉ IVOIRIENNE  
DE RAFFINAGE

**S.M.B.**

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE  
DE BITUME



**PETROCI**  
SOCIÉTÉ NATIONALE  
D'OPÉRATIONS  
PÉTROLIÈRES DE LA  
CÔTE D'IVOIRE

**"SI DIEU VEUILLE QUE NOUS AYONS DU PÉTROLE EN QUANTITÉ SUFFISANTE POUR CONSTITUER UNE REELLE RICHESSE POUR LE PAYS, JE VOUS PROMETS SANS ÉQUIVOQUE QUE CELLE-CI SERA UNIQUEMENT CONSACRÉE AUX ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DANS LA PAIX".**

**F. Houphouët-Boigny**

كذا من الأصل

LA CÔTE D'IVOIRE  
SE DOTE  
D'UNE IMPORTANTE  
MARINE MARCHANDE

Initiation au voyage

Le 15 janvier 1978, le président Houphouët-Boigny a reçu à son palais présidentiel à Abidjan, le ministre de l'Énergie et des Mines, M. [nom], pour lui présenter les projets de loi relatifs à la création d'une marine marchande nationale. Le président a souligné l'importance de cette initiative pour le développement économique du pays et a promis son plein soutien à ces projets.





LA CÔTE-D'IVOIRE

SE DOTER D'UNE IMPORTANTE MARINE MARCHANDE

ABIDJAN. — Quelques semaines après l'annonce de la découverte de pétrole dans son plateau continental, la Côte-d'Ivoire a franchi une étape aussi significative sur la voie de son indépendance économique, en lançant le premier navire spécialement construit pour sa jeune marine marchande.

De notre envoyé spécial

dit depuis longtemps déjà le président Houphouët-Boigny. Alors que 94 % des échanges extérieurs ivoiriens se font par la mer, avec des partenaires commerciaux géographiquement très éloignés, la desserte maritime de la Côte-d'Ivoire n'a été exclusivement assurée jusqu'à une date toute récente que par des flottes étrangères, regroupées dans des « conférences » auxquelles ce pays n'avait pas accès et qui faisaient peser sur lui la loi de la recherche du

pays avec lesquels ses échanges commerciaux sont les plus importants (la France et l'Allemagne, notamment), les principales sociétés de manutention et de transit opérant dans ses ports. D'un autre côté, la Côte-d'Ivoire a entrepris de se doter d'instruments d'intervention propres dans les différents sous-secteurs où se déploie sa politique de prix et de repartage du marché. C'est ainsi qu'en même temps que se développe rapidement la Sitrans, fer de lance de cette politique, trois autres sociétés, contrôlées par celle-ci, ont vu le jour :

— La SISA (Sitrans International Shipping Agencies), société de consignation qui assure l'opération de couvrir bientôt 75 % du trafic ivoirien pour les marchandises générales

— La SIVOM (Société ivoirienne d'opérations maritimes), qui, en association avec le groupe Scopaco-Scac, permet d'ores et déjà à la Côte-d'Ivoire de s'introduire dans le sous-secteur de la manutention et des activités portuaires annexes et d'y acquérir une expérience indispensable à l'extension future de son contrôle sur les prix pratiqués en ce domaine par ses divers partenaires ;

— La Sistrans (Société ivoirienne d'engineering en transports maritimes et en logistique internationale), qui lui permet, là aussi, en association avec quelques grands du transit (Socet, Amal, Scac, Transcap, Mary, etc.), de faire ses premières armes dans un autre sous-secteur intéressant.



Le Yamoussoukro, premier navire porte-containers ivoirien.

d'un porte-conteneurs polyvalent de 18.500 tonnes, flanc dix-huit nœuds, construit par la Mitsubishi Industries, de Yokohama, pour la compte de la Société ivoirienne de transports maritimes (Sitrans), société d'Etat, créée en 1967 qui ne disposait jusqu'à présent que de bâtiments d'occasion ou en consignation. Sept autres seront livrés avant la fin de l'an prochain : quatre construits également au Japon et trois en Espagne, ces deux pays ayant traité à des prix inférieurs de près de 40 % aux devis proposés par les chantiers navals français, allemands et belges, également consultés.

Les douze derniers unités seront acquises entre 1978 et 1980 : des porte-conteneurs polyvalents de 11.000 à 18.000 tonnes, mais aussi des vraquiers, et des minéraliers de 39.000 tonnes, des pétroliers, des navires polyvalents pour le transport des fruits et légumes, des tankers pour le transport des huiles et du vin, et peut-être des rouliers.

Cet effort exceptionnel d'équipement « géométrique » de l'importance des moyens financiers de la Côte-d'Ivoire. Il est aussi le résultat d'une prise de conscience. « La voie de notre libération économique passe par la mer ».

Un trafic portuaire croissant

Abidjan (A.P.P.). — Le port de San-Pedro enregistré, cette année, une progression de trafic supérieur de 28 % à celui de 1976 : au 30 septembre dernier, il avait manipulé 1.072.000 tonnes de marchandises, dont 1.042.000 à l'exportation (988.000 tonnes de bois et 44.000 tonnes de café, cacao et huile de palme). L'an dernier, à la même date, le trafic s'était élevé à 892.000 tonnes (dont 854.000 tonnes de bois à l'exportation).

Pour les douze mois de 1976, San-Pedro avait enregistré un trafic de 1.225.000 tonnes, en augmentation de 31 % par rapport à l'année précédente. San-Pedro, construit avec la participation de la France et de la République fédérale d'Allemagne, à 300 kilomètres à l'ouest d'Abidjan, est devenu le port maritime de la Côte-d'Ivoire. Il a été mis en service en 1972.

En 1976, le port d'Abidjan avait connu un trafic de 7.694.000 tonnes (+ 27 % par rapport à 1975).

Pour compléter cet ensemble, un office ivoirien des changeurs et un institut de documentation, de recherches et d'études maritimes ont, d'autre part, été mis sur pied, tandis que se prépare la création d'une académie des sciences et techniques de la mer, qui aura pour but de former et de perfectionner les personnels maritimes de toutes catégories et de tous niveaux.

La Côte-d'Ivoire s'efforce enfin d'amener les autres pays côtiers de l'Afrique occidentale et centrale à se fixer en ce domaine des objectifs analogues aux siens et à se regrouper avec elle, face aux compagnies et sociétés maritimes étrangères. En mai 1976, s'est tenue dans la capitale ivoirienne une première Conférence ministérielle des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur les transports maritimes, qui a décidé de s'institutionnaliser et de se doter d'une charte ; dans d'autres réunions se sont tenues depuis, en 1976, à Douala, au Cameroun et, en 1977, à Accra, au Ghana.

PIERRE BIARNES.

Initiation au voyage

Amis (S.). Le développement du capitalisme en Côte-d'Ivoire. Editions de Minuit, Paris 1966. Amon d'Aby (F.-J.). La Côte-d'Ivoire dans le ciel africain. Larose, Paris 1961. Atlas de la Côte-d'Ivoire. Orléans, ministère du plan. Institut de géographie tropicale, Abidjan 1971. Biogor. Du Niger au golfe de Guinée à travers le pays de Kong et le Mossi. Hachette, Paris 1962. La Côte-d'Ivoire en chiffres. Société africaine d'édition, Paris 1977. Desant (D.). Côte-d'Ivoire. Collection « l'Atlas des voyages ». Editions Rencontre, Lausanne 1962. Dumont (R.). Afrique noire, développement agricole : reconversion de l'économie agricole (Guinée, Côte-d'Ivoire, Mali). Presses universitaires de France, Paris 1962. Doprey (P.). Histoire des Ivoiriens, naissance d'une nation. Abidjan 1962. La Côte-d'Ivoire de A à Z. Abidjan. Nouvelle édition 1977. Hois (B.). Culture traditionnelle de la Côte-d'Ivoire. Presses universitaires de France, Paris 1960. Changements sociaux en Côte-d'Ivoire. Presses universitaires de France, Paris 1961. Mouzay (R.-P. H.). Assinfa et le royaume Krijabou. Larose, Paris 1942. Mourgeon (J.). La République de Côte-d'Ivoire. Collection « Encyclopédie politique et constitutionnelle », série Afrique, sous la direction de P.-F. Gonidec. Berger-Levrault, Paris 1969. Piaton (P.). Le Marché ivoirien. Numéro spécial de « Marchés tropicaux méditerranéens ». Septembre 1977. Rémy (M.). La Côte-d'Ivoire aujourd'hui. Editions Jeune Afrique, Paris 1976. Rougier (A.). La Côte-d'Ivoire. Collection « Que sais-je ? ». Presses universitaires de France, Paris, nouvelle édition 1977. Sawadogo (A.). L'Agriculture en Côte-d'Ivoire. Presses universitaires de France, Paris 1977. Simon (M.). Souvenirs de brousse (1905-1918). (Dahomey, Côte-d'Ivoire). Nouvelles Editions latines, Paris 1965. Sirieux (P.-H.). Félix Houphouët-Boigny, l'homme de la paix. Paris 1976. Sy (S.). Recherches sur l'exercice du pouvoir politique en Afrique noire. (Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali). Padone, Paris 1965. Verdier (A.). Trente-cinq années de lutte aux colonies. Côte occidentale d'Afrique. J. André, Paris 1967. Wallerstein (E.). The Road to Independence, Ghana and the Ivory Coast. 1964. Zolberg (A. R.). One party government in the Ivory Coast. Princeton University Press, 1969.

A.V.B

Autorité pour l'aménagement de la Vallée du Bandama. BP 20.887 ABIDJAN Téléx 518

Activités:

- Dossier de financement des programmes agricoles FED
- Mise en valeur hydroagricole de la basse vallée de la Marahoué
- Aménagement de la zone touristique aux abords du lac de Kossou
- Etude pour la mise en valeur hydroagricole de la Vallée du Kan de Tiébiissou

CAISSE DE STABILISATION DE SOUTIEN DES PRIX DES PRODUCTIONS AGRICOLES

Société d'Etat - BP 1835 ABIDJAN Téléx CAISTA B 712

Produits concernés: Café - Cacao - Coton - Coprah Oléagineux - Tabac - Noix d'anacarde.

\* Rôle et activités:

- Régularisation des prix des produits agricoles
- Compensation entre les prix d'achat garantis aux producteurs et les prix de vente à l'exportation
- Organisation et contrôle de la commercialisation à l'intérieur et du conditionnement à l'exportation des produits agricoles
- Financement des actions spéciales en faveur de l'amélioration de la qualité et de la production des produits agricoles
- Participation aux accords internationaux et mise à exécution de ces accords.
\* Participation dans le domaine économique et social
\* Participation dans le domaine commercial et industriel



AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT  
DE L'INFORMATIQUE EN COTE D'IVOIRE...

# L'OFFICE CENTRAL DE LA MECANOGRAPHIE

Etablissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière

offre aux Administrations, aux Sociétés d'Etat, aux Entreprises privées

■ Un bureau d'études important (12 Ingénieurs en Chef et Chefs de Projets, 35 Analystes et Analystes-Programmeurs) susceptible d'assurer la conception et la réalisation des systèmes de gestion automatisés les plus complexes.

■ Un parc ordinateur puissant (2 IBM 370-145 de 1024 K et 768 K, 2 IRIS 45 de 192 K chacun) Capables d'assurer le traitement, en différé ou en temps réel, des applications informatiques les plus sophistiquées.

OFFICE CENTRAL DE LA MECANOGRAPHIE Cité Financière  
Boulevard Angoulvant - ABIDJAN - Tél.: 32.23.19.



**Siège social:**  
34, bd de la République, Abidjan  
Agences à Abidjan: Commerce, Treichville, Aérograde  
de Port-Bouët, Cocody, Marcory, Vridi, Chardy-  
Alpha 2000, Koumassi, SCIAM.

25 AGENCES EN CÔTE D'IVOIRE

NOTAMMENT A L'INTERIEUR

ABENGOUROU B.P 213 Tél. 51.30.82  
BOUAFLE B.P 640 Tél. 50  
BOUAKÉ B.P 771 Tél. 63.37.35  
BOUNDIALI Tél. 50  
FERKESSEDOUGOU B.P 151 Tél. 82  
DIVO B.P 29 Tél. 99.54  
KORHOGO B.P 12 Tél. 66.02.22  
MAN B.P 410 Tél. 79.02.27  
SAN-PEDRO B.P 378 Tél. 34  
SASSANDRA B.P 100 Tél. 22  
SINFRA B.P Tél. 32  
TIASSALE 116 Tél. 20  
YAMOOUSSOUKRO B.P 37 Tél. 64.01.16

Bureaux périodiques: Dahané, Toumodi, Tingrela,  
Zaranon, Zuénoula.



Pour vos travaux routiers - d'ouvrages d'art, de production  
de matériaux de carrière, de signalisation routière,

pour un meilleur choix des supports...

# NOIRE MEDIA

Régisseur exclusif de:  
Fraternité-Matin -  
Fraternité-Hebdo -  
Radiodiffusion -  
Télévision  
Affichage Bus -  
Panneaux routiers -  
Stades -  
Annuaire officiel  
des P et T -  
Cinéma -  
Ciné-village -  
Editions officielles -

Agence Ivoirienne de Publicité, à service complet

6, boulevard de la République - BP 1.515 ABIDJAN (RC) - Tél. 22.61.79/78

## LA CÔTE D'IVOIRE



### UN COMMERCE EXTÉRIEUR EN EXPANSION CONTINUE

(Suite de la page 5.)

Cela représente un peu moins du double des exportations de café vert des trois premiers trimestres de 1976.

En revanche, dans le même temps, les tonnages exportés ont nettement diminué (-19 %). La forte croissance des recettes est donc due uniquement à la hausse des cours mondiaux. Les exportations de cacao sous ses différentes formes représentent 14,3 % de la valeur totale des exportations des neuf premiers mois de 1977. Au cours de cette période, elles ont augmenté de 45 % en valeur et diminué de 19 % en tonnage par rapport à la même période de 1976. Ici encore, c'est donc la hausse des cours mondiaux qui a soutenu la forte croissance des exportations.

Les exportations de bois ont eu en 1977 un recul sensible en quantités et plus encore en valeur. La reprise qui

s'est amorcée dès le début de 1976 s'est poursuivie tout au long de l'année. En 1977, les résultats des neuf premiers mois sont satisfaisants: les exportations de bois en grumes dépassent, de 16 % en valeur et de 9,5 % en tonnage, celles de la même période de 1976; pour les bois transformés, ce taux de croissance de la valeur des exportations est de 26,7 %.

Pour la plupart des autres produits agricoles d'exportation, notamment, la situation des exportations est moins bonne. Les mauvaises conditions climatiques des deux dernières années (pluies abondantes, en particulier dans la région du Sud, suivies d'une longue période de sécheresse) ont affecté la production entraînant une diminution ou une stagnation des tonnages exportés, sans qu'une montée des prix vienne compenser cette baisse.

L'année 1975 des exportations conjuguée à une stabilisation quasi totale des importations a entraîné un recul sévère de la balance commerciale (13,3 milliards de francs C.F.A. en 1975 contre 59,3 milliards de francs C.F.A. en 1974).

En 1976, la balance commerciale est remontée à un très haut niveau grâce à l'excédent très important du quatrième trimestre résultant du boom des exportations et à la stabilisation des importations. Pour l'ensemble de l'année, elles s'élevèrent à 89,9 milliards de francs C.F.A.

Cette conjoncture favorable s'est poursuivie en 1977, avec toutefois un ralentissement sensible au troisième trimestre dû à une baisse saisonnière fortement accentuée.

Pour les neuf premiers mois de l'année, l'excédent commercial s'éleva à 101,2 milliards de francs C.F.A. et dépassa ainsi très largement les résultats de l'ensemble de l'année 1976.

Ces excellents résultats se traduisent également par la valeur très élevée de l'indice de couverture des importations par les exportations, qui atteint 136,8 pour les neuf premiers mois de 1977 alors qu'elle était de 126 en 1976 et de 120 en moyenne sur l'ensemble de la période 1970-1976.

Les perspectives à court terme du commerce extérieur sont favorables puisque, malgré les contractions de la demande de produits de base enregistrées au cours du deuxième trimestre 1977, les cours du cacao restent à des niveaux nettement supérieurs à ceux qu'ils avaient atteints fin 1976. D'autre part, malgré la fin de la campagne agricole, les tonnages cumulés de café et de cacao commercialisés au début du deuxième trimestre 1977 permettent de situer les recettes d'exportations provenant de ces deux produits entre 330 et 370 milliards de francs C.F.A. à la fin de l'année 1977. Dans cette hypothèse, on peut estimer la valeur des exportations totales entre 500 et 560 milliards de francs C.F.A.

La réalisation d'importants travaux d'investissements et la bonne tenue de l'activité industrielle devraient provoquer une reprise du rythme des importations au cours du deuxième semestre 1977; la valeur du ensemble des importations de l'année devrait alors se situer entre 350 et 380 milliards de francs C.F.A.

La balance commerciale s'établira ainsi entre 150 et 180 milliards de francs C.F.A.

#### ÉVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE

(Valeurs en milliards de francs C.F.A.)

	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre
1975	3,9	13,8	2,7	20,2
1976	17,2	12,8	4,9	46,9
1977	58,9	49,1	5,9	

Les importations en valeur, qui avaient marqué un palier très net du milieu de l'année 1974 à la fin de l'année 1975, ont repris une croissance régulière au cours des trois premiers trimestres 1976. Une nouvelle stabilisation apparaît au quatrième trimestre 1976 et se poursuit tout au long du premier semestre 1977; le troisième trimestre 1977 connaît à nouveau une vive reprise de la croissance.

Pour les neuf premiers mois de l'année 1977, les importations en valeur s'élevèrent à 275 milliards de francs C.F.A., elles sont supérieures de 28 % à celles de la même période de l'année précédente, alors que dans le même temps les tonnages importés ont diminué de 22,7 %.

L'examen de la structure des importations selon la destination économique des produits importés montre, depuis la fin de l'année 1975, une prédominance très nette des importations de biens destinés à l'approvisionnement des industries (biens de consommation intermédiaire) qui représentent en moyenne 50 % du total. Dans le même temps, on

observe une augmentation régulière de la part des importations de biens destinés aux investissements qui passera de 20 % en moyenne pour 1975 à 28 % au premier semestre 1977, alors que l'importance relative des importations de biens destinés à la consommation finale diminue pendant cette période.

Pour le premier semestre 1977, les importations de biens de consommation intermédiaire sont supérieures en valeur de 18,9 % à celles du premier semestre 1976. Mais, si l'on tient compte de la permanence de la hausse des prix des produits et matières premières industriels importés, le volume de ces importations n'a que faiblement progressé.

La croissance des investissements publics en 1976 et en 1977 a certainement eu un effet d'entraînement sur les importations de biens destinés aux investissements qui ont connu une augmentation sensible en 1976 et se stabilisent à un niveau élevé au premier semestre 1977 (+ 53 % en valeur par rapport au premier semestre 1976).

La contraction tout au long de

#### PRODUITS REGROUPÉS A L'IMPORTATION SELON LA DESTINATION ÉCONOMIQUE (\*)

	1976				1977	
	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.
Biens d'investissements	15,3	15,7	22,6	18,0	23,6	23,6
Biens de consommation inter.	26,4	41,2	38,9	53,9	41,8	38,6
Biens de consommation finale	14,2	16,9	21,1	24,0	16,4	21,7
Autres produits	0,4	0,4	1,6	0,8	0,6	0,4
TOTAL importations	56,3	74,2	84,4	96,7	84,4	84,3

#### LES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS TRIMESTRE PAR TRIMESTRE (1976-1977) (\*)

	1976				1977		
	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.
EXPORTATIONS TOTALES	73,5	87,0	89,3	142,7	143,4	133,6	99,2
dont:							
Café vert	23,9	35,7	33,6	39,6	63,3	70,9	33,4
Cacao en fève	14,4	2,7	5,9	48,4	28,9	9,5	2,6
Cacao usiné	4,2	3,9	5,6	6,7	6,9	6,4	5,7
Bois en grumes	6,9	19,2	12,4	16,5	14,4	16,9	17,3
Bois ayant subi une première transformation	3,9	7,2	6,1	5,8	6,0	6,4	4,4

(\*) Valeurs en milliards de francs C.F.A.

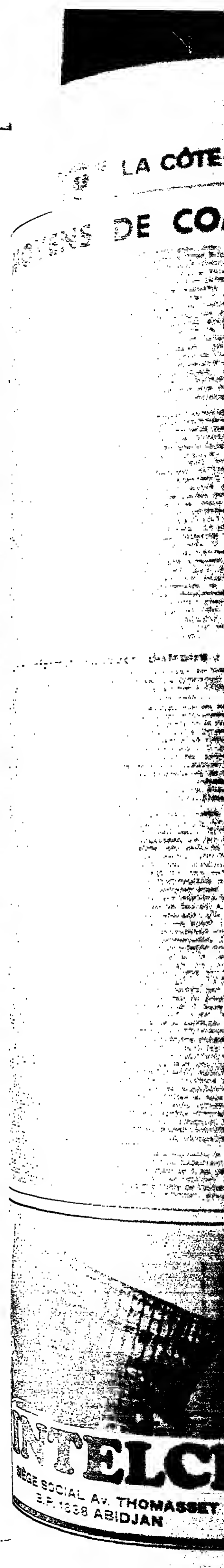
## SYNDICAT DES EXPORTATEURS DE BOIS

Pour tous les renseignements  
que vous désiriez avoir sur le bois

A votre disposition

Le Syndicat des Exportateurs et négociants en bois  
18, Avenue Barthe - B.P 1.979 ABIDJAN - Tél. 32.12.39

تكونا من الأصل







LA CÔTE D'IVOIRE

MOYENS DE COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT

UNE des principales caractéristiques des pays en voie de développement est une carence de l'information en général et un sous-équipement en matière de moyens d'information...

« Le droit à l'information est un droit fondamental et j'entends qu'il ne soit pas seulement réservé aux satisfactions et aux exigences de quelques-uns. » (Pélie Houphouët-Boigny, Odienné, mai 1974.)

On considère parfois à tort comme un gadget de luxe, et pourtant ! On est passé de 14 % de téléspectateurs réguliers en milieu urbain en 1969 à 51 % fin 1977 ! 43 % des foyers urbains sont équipés...

Qu'en est-il donc des masses médias en Côte d'Ivoire ? Évidemment à toute réflexion, deux paramètres capitaux doivent être pris en compte.

semble nécessaire : il paraît étonnant à beaucoup d'observateurs qu'il existe un institut de sondages d'opinion en Côte d'Ivoire, le premier du genre en Afrique...

Une préoccupation essentielle

Un matériel adéquat doit être trouvé qui concilie la souplesse de réalisation et surtout de sonorisation en langues nationales, la robustesse et un coût de production raisonnable.

« Unir, informer, éduquer, distraire »

En quelle langue communiquer dans un pays rural, où le phénomène d'urbanisation, si important soit-il, demeure relativement récent ?

Tout d'abord le radio, qui est de loin le moyen le plus important, notamment parce que le plus commode à manier. 80 % du public ivoirien des villes écoute régulièrement le radio et 87 % du public rural.

Treize langues nationales

La radiodiffusion a commencé véritablement à fonctionner en 1953, avec des moyens restreints. Actuellement, les trois quarts du territoire sont couverts...

Il ressort de cela une conception élargie de l'information que l'ancien ministre, M. Laurent Douzou, définissait selon trois critères : le premier est de contribuer à conforter l'unité nationale...

Deux problèmes principaux, étroitement liés, se posent à l'égard de ce pouvoir diffusur suffisamment de programmes en langues nationales — ce qui est en partie rendu possible par l'existence de deux chaînes — et celui d'arriver à une couverture totale du territoire...

Brossette en Afrique. Nous avons les moyens de vos ambitions.

Advertisement for Brossette in Africa, featuring text about their services in construction, irrigation, and building, along with a logo and contact information.

Advertisement for INTELCI, featuring a photograph of a person and text describing their services in telecommunications and modernization of networks.

RIEUR INUE

Vertical text on the left margin, partially obscured and difficult to read.

NATION ECONOMIE

DICATEURS

Vertical text at the bottom left margin.





LETTRE D'ABIDJAN

Trente étages pour les « soixante tribus »

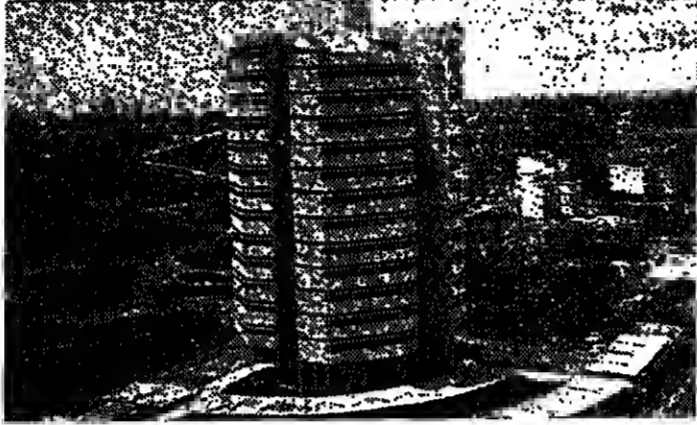
Sur le pied de danse de la Boule noire, la boîte la plus célèbre d'Abidjan, l'orchestre improvise un morceau emprunté de la foie au jéré et à une danse rituelle baoulé. Le rythme s'accélère. Les danseurs européens renoncent à le suivre ; les complets-vestons impeccablement coupés des hommes d'affaires africains qui ont emmené leurs partenaires français en ces lieux se voient imprimer les mouvements accablés de téticheurs au paroxysme de la transe. Cavaliers et cavaliers se rapprochent ; le notion d'individualité perd son sens, la danse n'est plus qu'un hymne collectif à la vie.

Quand le batteur a donné un dernier coup de baguette, dans une sorte de spasme ultime de bête frappée à mort, le lumière se rallume dans le salle et les spectateurs à peu bienfaits ont besoin d'un temps d'accommodation avant de reprendre la discussion des principaux points du contrat en cours de négociation. La Boule noire et sa succession de situations contrastées, ce n'est pas un mauvais endroit pour découvrir la ville d'Afrique noire où les soulèvements du continent se mêlent peut-être le plus étroitement aux nécessités du « rendement » à l'occidentale.

La lecture de *Fraternité-Matin*, le

quotidien ivoirien de langue française, avertit déjà le voyageur de la confusion des genres qui caractérise la ville. Pour le *Nouvel An*, ce journal regorgeait de publicités de restaurateurs invitant à des réveillons sous des espèces de Noël surréalistes dans la chaleur moite des tropiques. A côté de ces annonces, identiques à celles qu'on trouve dans le journal d'une sage préfecture française (« Semaine gastronomique du restaurant *Callier*, cassoulet toulousain »), il y a parfois de quoi décoincer. Voici quelques temps, par exemple, *Fraternité-Matin* publiait un reportage sur une cérémonie de réconciliation entre tribus autrefois rivales. Comment ne pas deviner qu'un univers différent est dissimulé par les publicités familières quand on lit ceci : *Les feuilles de Goble ont été présentées à toutes les ethnies, hier, au cours du meeting de réconciliation à Gagnoa. Ces feuilles, dans la tradition bété, ont le pouvoir de freiner l'ardeur belliqueuse du plus féroce guerrier. Elles ont été présentées pour prouver que plus jamais, en terre bété, des événements comme ceux des 26 et 27 novembre ne se reproduiront. Les feuilles de Goble ont été présentées par une femme, chose qui, selon les coutumes, a pour effet d'augmenter le pouvoir des feuilles de la réconciliation.*

égoûts, rues goudronnées. De nouveaux quartiers — Adzicoubé, Nouveau-Cocody, Agban — sont construits ; en 1969, la population est estimée à quatre cent cinquante mille habitants. Le processus de développement ne fera dès lors que s'amplifier : quatre-vingt-douze mille nouveaux logements ont été construits entre 1975 et 1977. Attirés par la « ville champignon », les ivoiriens venus des campagnes se fixent dans les faubourgs sans cesse reculés. La population est jeune ; le fait qu'elle comprenne plus d'hommes que de femmes ne va pas sans poser de problèmes, compliqués parfois par les citages ethniques. Le président Houphouët-Boigny, qui veut faire de la capitale le « cœur » de la nation, a conscience des dangers provoqués par certains déséquilibres. Il y a de l'incantation dans son étoge décomé à Abidjan, la ville où les



soixante tribus de Côte-d'Ivoire qui ne se comprennent pas. Il y a soixante ans de trouvent, aujourd'hui, toutes représentées. De fait, tout en restant pris dans le réseau contraignant des « cousinsages » avec les membres de son ethnie, l'ivoirien installé à Abidjan échappe plus que les autres à la condition tribale. Les spécialistes peuvent reconnaître à l'aspect d'une rue popu-

laire l'ethnie qui y vit en majorité, mais il est peu d'endroits en Afrique noire où le lancinant problème tribal s'estompe aussi rapidement qu'à Abidjan, tout entière consacrée aux activités du monde moderne. Ce sont bien les soixante tribus ivoiriennes qui sont réunies dans les gratte-ciel construits par des sociétés ou personnel innombrable, telle la Casse de stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles.

Dans les quartiers récents, où la luxuriance de la végétation africaine est domestiquée mais non étouffée, les immeubles dépassent les trente étages ont pris des noms évocateurs : Alpha 2000, la Pyramide. Symbole du « boom » ivoirien, l'hôtel Ivoire, réalisé par tranches successives depuis 1961, est le plus grand du continent. Doté d'un centre des congrès ultra-moderne, et même d'une patinoire

pour un sport très anob sous ces basses latitudes, — cet hôtel est le « phare » de la Riviera africaine, vaste projet commencé en 1970, et qui vise à fixer une population de plus de cent mille habitants sur une zone de destination touristique, s'étendant sur 4 000 hectares, au bord de la lagune et comportant des hôtels, des plages aménagées, des golfs, des ports de plaisance. L'entreprise, à l'origine de laquelle se trouve un groupe israélien, progresse plus lentement que prévu, mais n'a pas perdu de son intérêt.

Entre les salles de bains presque aseptisées de certains hôtels de luxe et les bidonvilles où l'eau est encore distribuée par camions, il n'y a parfois que quelques centaines de mètres de vol d'oiseau. Pour les pauvres, ces hôtels, avec leurs salons de coiffure, leurs boutiques, leurs restaurants, pôles d'attraction de la vie mondaine abidjanaise, sont moins des palais que des palais, au sens féérique du mot.

Bien que les inégalités soient spectaculaires, les tensions sociales ne sont pas facilement perceptibles. Chacun semble plus soucieux de s'enrichir soi-même que de contester les fondements de l'opulence d'autrui. L'équivalent des services luxueux des quartiers chics est reconstruit avec une naïveté inven-

lente dans les rues populaires : Cocody a ses boutiques Hermès ou Cartier ; Koumassi a ses « docteurs pour montre » ou ses « docteurs pour stylo », comme l'annoncent les enseignes colorées des cabanes de planches. Enra conducteurs de Mercedes climatisées et chauffeurs de « taxis-brousse », taxis collectifs utilisés pour les retours au village, la course est démocratiquement engagée, chacun rivalisant d'adresse et d'eudace malgré les appels à la prudence des autorités qui mettent en garde leurs administrés contre « les mafias infamantes de l'indépendance ».

Certains propriétaires de « taxis-brousse » ont peiné sur leur véhicule qu'ils « s'en foutent la mort », bravade qui n'est malheureusement pas une plaisanterie dans une ville dont les journaux sont pleins de photos de voitures occidentales.

A l'époque coloniale, Dakar, métropole administrative, était une ville « distinguée », mais où on s'ennuyait un peu ; Abidjan était la ville des plaisirs et de l'argent facile, celle où les planteurs venaient se changer les idées après plusieurs mois passés en forêt. Cette situation s'est perpétuée après les indépendances, même si ses causes ne sont plus tout à fait les mêmes.

Rendez-vous au vingt et unième siècle

De la « parvenue », Abidjan a l'opulence un peu voyante, mais aussi l'absence de complexes et de préjugés, le goût du risque et de l'innovation : un peu seule, parmi tant de villes africaines où le discours « révolutionnaire » ne parvient guère à insuffler le dynamisme à la population, la capitale ivoirienne a adopté l'Occident, avec ses injustices, sa dureté, ses absurdités, mais aussi son esprit d'entreprise, sa licence féconde.

Sur l'aérodrome de Port-Bouët, quand des orchestres un peu composés accueillent au rythme des balcons les étrangers qui descen-

dent la passerelle des Jets pour participer à l'un des innombrables congrès qui se tiennent dans la capitale, il se trouve parfois parmi les hôtes d'Abidjan des esprits chagrins pour déplorer que la culture africaine soit ainsi « pervertie » et « galvaudée ». La véritable absence de racisme, c'est peut-être d'accepter, telle quelle se veut, cette ville — étonnant mélange de tradition et de modernisme — où l'Afrique noire a donné rendez-vous au vingt et unième siècle.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

La « ville champignon »

Forte aujourd'hui de plus d'un million d'habitants, Abidjan est un tissu urbain fait de plusieurs villages qui ont fini par se rejoindre. Les petites agglomérations d'antan ont donné leur nom à ce qui constitue maintenant les principaux quartiers de la cité : Adjamé, Cocody, Treichville, Mercory, Koumassi. Deux ponts, souvent bloqués par les embouteillages, les ponts Houphouët-Boigny et Général-de-Gaulle, relient les quartiers dits de « Plateau » et Petit-Bassam, une île sur la lagune Ebré, qui, il y a moins d'un quart de siècle, n'était accessible qu'en pirogue.

Bien qu'Abidjan soit devenue la capitale de la Côte-d'Ivoire dès 1934, succédant à Grand-Bassam et à Bingerville, elle doit sa fortune à l'ouverture du canal de Vridi, achevé seulement en 1950. C'est au début du siècle qu'une mission française — la mission Houdaille — avait eue la conviction que l'établissement d'un port, indispensable à la Côte-d'Ivoire, alors territoire de l'A.O.F., ne pouvait se faire qu'à Abidjan. Le capitaine Crozet-Duplessis avait démontré qu'un chenal prolongé par une longue zone de dragages dans les fonds lagunaires serait nécessaire. L'entretien

SITRAM

La voie de notre libération économique passe par la mer. Dans cette perspective, le plan de développement de notre Société Nationale de Navigation, la SITRAM, en fera, aux horizons 80, une des toutes premières entreprises ivoiriennes...

Félix Houphouët-Boigny

- La Côte d'Ivoire, pays libéral et largement ouvert sur l'extérieur, a su bâtir en quelques années d'indépendance, sous la direction sage et clairvoyante de son chef providentiel Son Excellence le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, une économie équilibrée et prospère, en expansion continue. Et,
- Parce que son commerce maritime occupe une place prééminente dans son économie (2/3 de la PIB), et connaît un essor constant,
- Parce que sa politique industrielle tend à accélérer une industrialisation en profondeur du pays, fondée sur les ressources de la terre et résolument tournée vers la conquête des marchés extérieurs,

- Parce que ses clients et fournisseurs sont géographiquement éloignés,
  - Parce que sa desserte maritime tient une place exorbitante dans ses échanges extérieurs (94%) et pénalise, dans ses structures actuelles les aspects majeurs de sa vie économique (balance des paiements, promotion commerciale, coûts des investissements et de production...).
- La Côte d'Ivoire, suivant en cela les précieuses orientations fixées par le Père de la Nation, a résolu de promouvoir l'outil vital de la maîtrise de ses échanges internationaux et de la consolidation de son indépendance économique que représentent les transports maritimes.

SITRAM  
FER DE LANCE DE CETTE POLITIQUE

La Société Ivoirienne de Transport Maritime ou SITRAM, qui a dix ans offre aux chercheurs, aux importateurs, et aux Industriels ivoiriens, africains et européens : sa puissance, son efficacité, et la qualité de ses services, qui couvrent tous les aspects des transports maritimes et assurent le « porte-à-porte », rapide, efficace et économique de leurs produits et marchandises.

SIVOM  
LE GRAND SPÉCIALISTE DE LA MANUTENTION ET DES OPÉRATIONS PORTUAIRES RAPIDES ET SÛRES

La manutention et les opérations maritimes constituent domaine clé dans la chaîne du transport maritime. C'est pourquoi la Côte d'Ivoire a tenu à avoir une présence et une action significatives dans ce secteur en intervenant pour 85% par le canal de la SITRAM et de la SO-CIFEC (Société Ivoirienne de Participation Economique) et en association avec le Groupe SOCOPAQ/SCAC (35%) dans l'une des sociétés de manutention les plus dynamiques et les plus efficaces du pays : la SIVOM (Société Nationale Ivoirienne d'Opérations Maritimes).

SISA  
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CONSIGNATION MOTEUR DE LA RATIONALISATION DE LA DESSERTE MARITIME

La SISA (SITRAM INTERNATIONAL SHIP-PING AGENCIES) est contrôlée à 75% par l'Etat ivoirien, par le canal de la SITRAM : ouverte à la participation des Armements nationaux des pays frères de l'Afrique ATLANTIQUE et des états de l'Europe Occidentale, cette Agence Maritime Internationale, qui traite déjà plus de 50% des navires desservant la Côte d'Ivoire et doit dans un très proche avenir couvrir ou moins 75% du trafic ivoirien pour les marchandises générales, est appelée à devenir le plus grand agence maritime du continent africain.

SIETRANS  
SPECIALISTE DU TRANSIT DES GRANDS ENSEMBLES INDUSTRIELS ET MOTEUR DE LA POLITIQUE LOGISTIQUE AU SEIN DES ENTREPRISES IVOIRIENNES

Une flotte moderne, efficace et adéquate, s'appuyant sur des agences de consignation efficaces et de taille internationale, ne suffit pas à un pays comme la Côte d'Ivoire, qui importe des quantités considérables de biens d'équipement pour accélérer son industrialisation et qui ambitionne de placer ses produits agro-industriels et industriels à des prix compétitifs sur le marché international.

Il fallait une structure nouvelle, spécialisée, apte à traiter en étroite liaison avec la SITRAM, les problèmes d'enchaînement à l'importation des grands ensembles industriels, depuis, « ex-voies » jusqu'à « rendu-site », en entraînant les délégués de livraison ; cette structure devant en outre promouvoir au sein des entreprises ivoiriennes tournées vers l'exportation une véritable politique logistique du « porte-à-porte », de telle sorte que soit réalisée une plus grande maîtrise des coûts, des délais et des modalités du transport sur longue distance, facteur essentiel de compétitivité internationale. Telle est la vocation de la SIETRANS (Société Ivoirienne d'Engineering en Transports Maritimes et en Logistique Internationale).

شركة من الأصل

680  
Appelez  
17



AMÉRIQUES

DIPLOMATIE

Etats-Unis

ANCIEN VICE-PRÉSIDENT

Hubert Humphrey est mort

Hubert Humphrey, ancien vice-président des Etats-Unis, est mort dans la nuit de vendredi à samedi, dans sa résidence du Minnesota.

La légende libérale

Qui était Hubert Humphrey ? Pendant longtemps, la question a paru simple aux observateurs de la scène politique américaine. Il suffisait de répondre : un libéral. Un libéral peut-être trop libéral, forçant un peu trop sur l'anthropologie, mais un libéral tout de même, courageux et définitif, sincèrement dévoué à la cause de « have not » — Noirs, petits Blancs, ouvriers. Aujourd'hui, il est plus difficile de répondre. Comme dans le cas de M. Nixon, les uns et les autres se demandent : « Mais de quel Humphrey est-il question ? Du nouveau ou de l'ancien ? Et, à l'instar de la même ? »

Hubert Humphrey n'était pas de la race de ces princes dorés que furent John Kennedy ou son frère Robert. Fils d'un propriétaire de drugstore, il fit l'apprentissage de la vie durant les années de la dépression, dans un Middle-West déjà fortement marqué par la contestation sociale du populisme agrarien. Le jeune Hubert Humphrey se destinait au professorat ; la crise économique fallit mettre un terme à ses espoirs. Il dut interrompre ses études durant plusieurs années pour travailler au magasin paternel, qu'il fallut vendre, en définitive, pour subsister. L'épreuve dut être dure pour Hubert Humphrey, déjà marié ; vendra des sacs et des sandwiches à 10 cents ne correspondait nullement aux rêves qu'il avait nourris. Mais, en 1938, Hubert Humphrey peut reprendre ses études, d'abord à l'université du Minnesota, puis à celle de Louisiane, qu'il quitta avec un doctorat de sciences politiques. Humphrey peut enfin enseigner.

Un maire réformiste

Mais sera-t-il démocrate ou républicain ? Hubert Humphrey hésite un moment après les offres des républicains de Minnesota qui ont été impressionnés par sa première démonstration. Finalement, il sera démocrate. Mais l'étiquette est insuffisante dans un Etat fortement marqué par un tiers parti, celui des radicaux populistes de la Follette, le Farmer Labor Party. Un rapprochement tactique entre les radicaux « fermiers et ouvriers » et le parti démocrate, à l'occasion des élections présidentielles de 1944, sert à point les projets de Humphrey, qui prend en marche la train de l'unité. L'année suivante, épaulé par les milliers syndicalistes de la ville, il fait enfin son entrée à la mairie.

Tout de suite, le nouveau maire de Minneapolis va faire ses preuves de « réformiste » : il se lance contre la corruption, ferme les maisons de jeux et de tolérance, impose une procédure arbitrale dans les conflits du travail. Mais, après avoir participé à l'écrasement du fascisme, l'Amérique s'éveille à la guerre froide. Si Humphrey n'a jamais cherché à rejoindre les champs de bataille d'Europe ou du Pacifique — il devrait être réformé, à sa demande, pour risque de hémie, — il va se lancer à corps perdu dans la lutte anticommuniste. Certains de ses alliés d'hier sont ses premières victimes : un noyau de radicaux du Farmer Labor Party, repérés à partir de critères plus ou moins simplistes — tout opposés au plan Marshall sera, par exemple, considéré comme un communiste en puissance, — sont expulsés sans ménagement. Nous sommes alors en 1948. Humphrey vient de franchir une nouvelle étape dans sa carrière en se faisant brillamment élire au Sénat. A l'autre bout du pays, un autre jeune politicien, lui aussi très marqué par l'expérience rooseveltienne, vient de faire de même. Il s'appelle Lyndon Baines Johnson ; les deux hommes vont se lier intimement au Congrès, mais le second exercera toujours un ascendant certain sur le premier, ayant davantage tendance à l'utiliser comme « tête de pont » chez les libéraux démocrates qu'à le servir. Qu'importe pour Humphrey, qui tempère déjà un optimisme impénitent par une patience à toute épreuve. Très vite, au Sénat, Hubert Horatio Humphrey va mener sa carrière dans deux directions : consolidation du « new deal », en travaillant d'arr-

che-pied à une législation sociale très étendue, et, comme pour se faire pardonner, libéralisme hors de circonstance. Bien avant que feu le sénateur McCarthy ne se lance dans sa « chasse aux sorcières », Humphrey se fait remarquer par son zèle. C'est ainsi qu'il participe, au sein d'une commission parlementaire spéciale, à la « purge » de certains syndicats réputés gauchistes. En bonne place parmi ces syndicats : celui des électriciens de Minneapolis, avec lequel Humphrey n'avait pourtant pas hérité, à s'élever dans sa marche vers le maître de la ville. Hubert Humphrey, qui préférait respecter la position favorable aux droits civiques des Noirs qu'il prit lors de la « convention » démocrate de 1948, provoquant ainsi la défection de certains députés fut même l'architecte d'un projet de loi mettant hors la loi le parti communiste. Ce texte n'est plus en vigueur, car sa constitutionnalité a été contestée par la Cour suprême.

L'antichambre

Mais être un sénateur, même influent, ne suffit plus Hubert Horatio Humphrey. En 1956, il fait une timide tentative en direction de l'investiture démocrate pour la vice-présidence. C'est un échec. Quatre ans plus tard, il est devenu plus ambitieux ; c'est l'investiture pour la présidence qu'il vise. Mais il se heurte à forte partie dans les élections « primaires » : John Kennedy. L'affrontement est inégal à tous les points de vue. Alors que H. H. H. paria le vieux langage du « new deal », se complait dans les phrases banales, J. F. K. s'affirme très vite comme l'homme d'une nouvelle époque, de l'ère post-isenhowerienne. Sur le plan de l'organisation et sur celui de l'argent, la lutte est aussi inégale ; Humphrey n'aide pas, avec sa petite équipe et son vieux autobus, face aux « jets » du clan Kennedy et au « brain trust » de la côte atlantique. John Kennedy n'a pas grand mal à écarter ce adversaire, dont le principal péché, pour reprendre le mot de Brecht, aura été non la pauvreté mais le manque de richesse.

L'échec de 1960, au moins autant que les liens des 1948 avec Lyndon Baines Johnson, permet de comprendre pourquoi Humphrey, le libéral, accepte en 1964 d'être le second du « ticket » démocrate. « Qui aurait prévu que le fils d'un pharmacien d'une petite ville deviendrait vice-président des Etats-Unis ? », devait-il demander plus tard, non sans fierté, à ses amis. N'était-ce pas, après tout, le seul moyen pour lui d'accéder un jour à la Maison Blanche par le grand porte, à la tenir s'il se l'offensait qu'un des deux frères Kennedy ne manquera pas de développer en 1972 ?

Mais quatre ans passés dans l'antichambre du pouvoir étaient encore plus séparés Humphrey de sa légende. La problématique vietnamienne est typique à cet égard. Alors que, en 1950, le sénateur Humphrey déconseillait tout engagement armé des Etats-Unis en Indochine, le qualifiant de « stupidité politique et de suicide national », le vice-président Humphrey ne trouve pas de mots assez forts pour qualifier la politique vietnamienne de Johnson. « C'est le plus grand ovniisme », dira-t-il à l'occasion d'un

Equateur

PREMIÈRE ÉTAPE VERS LE RETOUR DES CIVILS AU POUVOIR

Un référendum constitutionnel a lieu le 15 janvier

De notre correspondant

Un référendum constitutionnel a lieu le dimanche 15 janvier en Equateur. Notre correspondant en Colombie fait, depuis Bogota, le point sur les enjeux de cette consultation. Bogota. — Pour la première fois depuis huit ans, les Equatoriens étaient appelés à voter le dimanche 15 janvier en choisissant entre deux projets de Constitution, celle qui va régler la future vie politique du pays. C'est la première étape du processus de transfert du pouvoir aux civils décidé par la régime militaire. La seconde devrait permettre, à la mi-juillet, l'élection d'un nouveau président de la République. Les projets de loi fondamentale soumis au vote ont été élaborés par deux commissions formées de représentants des principaux partis politiques. L'un propose une version réformée de la Constitution de 1945, l'autre est un texte nouveau. Ce dernier bénéficie de l'appui de la majorité des formations politiques. La gauche, notamment, souligne son caractère plus novateur. D'une part, il accorde le droit de vote aux analphabètes, qui représentent près d'un tiers de la population ; de l'autre, il interdit la réélection immédiate des parlementaires ; une mesure destinée à lutter, dans les montagnes de l'intérieur, contre l'influence des « caciques » locaux. Enfin, le nouveau texte reconnaît explicitement les « droits sociaux », tels ceux à l'alimentation. Un thème avait dominé l'élaboration des deux projets de constitution : l'absence de pouvoir au chef de la C.F.P. par un subterfuge légal, en réservant la présidence aux Equatoriens et à des Equatoriens (M. Bucaram est fils d'immigrants libanais) ? Cette thèse a, finalement, été rejetée par les deux commissions, ce qui augmente les chances de M. Bucaram, au moins pour le premier tour de l'élection présidentielle. Au second, il devrait vraisemblablement affronter une coalition dirigée contre lui. Le départ des forces politiques favorise le G.F.P. On dénombre actuellement une trentaine de partis pour un électeur qui s'étend à peine (sans les analphabètes) à un million six cent mille personnes. Plusieurs coalitions sont en voie de formation, mais les alliances restent très instables. En fait, après six années de régime militaire, la monde politique ne paraît pas encore s'être adapté aux profonds changements de structures que le boom du pétrole a provoqués dans la société équatorienne.

l'ouie formalité administrative. Mais un pourcentage trop important de votes blancs ou nuls représenterait une victoire pour les partis opposés au référendum, et un revers pour le gouvernement militaire. Celui-ci a donc lancé une grande offensive. Villes et villages sont tapissés d'affiches incitant au vote, et des milliers de petits bulletins expliquent les différences entre les deux projets ont été distribués. Les radios ont diffusé de multiples programmes en quechua (la langue des Indiens). Des « tables rondes » ont été organisées dans les écoles. L'Eglise s'est, elle aussi, prononcée, en incitant les fidèles à participer à la consultation. Ces derniers mois, on faisait preuve d'un certain scepticisme dans les milieux politiques de Quito, sur l'éventualité d'un transfert du pouvoir. L'hypothèse d'un « gouvernement de civils et de militaires » permettant de faire l'économie de l'élection présidentielle de juillet a été écartée à plusieurs reprises. Le grand problème reste la possible sécession au pouvoir de M. Assad Bucaram, candidat de la Concentration des forces populaires (C.F.P., populiste). M. Bucaram rencontre une forte opposition au sein des forces armées et dans la plupart des formations politiques. Mais il est populaire auprès des sous-prolétaires des villes de la côte. Un thème avait dominé l'élaboration des deux projets de constitution : l'absence de pouvoir au chef de la C.F.P. par un subterfuge légal, en réservant la présidence aux Equatoriens et à des Equatoriens (M. Bucaram est fils d'immigrants libanais) ? Cette thèse a, finalement, été rejetée par les deux commissions, ce qui augmente les chances de M. Bucaram, au moins pour le premier tour de l'élection présidentielle. Au second, il devrait vraisemblablement affronter une coalition dirigée contre lui. Le départ des forces politiques favorise le G.F.P. On dénombre actuellement une trentaine de partis pour un électeur qui s'étend à peine (sans les analphabètes) à un million six cent mille personnes. Plusieurs coalitions sont en voie de formation, mais les alliances restent très instables. En fait, après six années de régime militaire, la monde politique ne paraît pas encore s'être adapté aux profonds changements de structures que le boom du pétrole a provoqués dans la société équatorienne.

THIERRY MALINIAK.

Une mise au point du Quai d'Orsay sur le contrat avec l'Irak

LA FRANCE N'A « NULLE INTENTION DE CONSULTER QUI QUE CE SOIT » SUR SES EXPORTATIONS NUCLÉAIRES.

Les Etats-Unis réservent leur position sur la vente par la France à l'Irak d'un réacteur nucléaire pour la recherche, a indiqué jeudi 12 janvier, un porte-parole du département d'Etat. Ce dernier a, d'autre part, souligné que la France a « eût pas pris contact » avec les Américains à propos de ce contrat et que selon lui la question n'avait pas été « soulevée » lors des récentes entretiens à Paris entre le président Jimmy Carter et Valéry Giscard d'Estaing. A la suite de ces « réserves », le Quai d'Orsay a publié le 13 janvier une déclaration dans laquelle il affirme notamment : « Comme le Conseil de politique nucléaire extérieure n'avait déclaré le 16 octobre 1976, la France entend garder la maîtrise de sa politique d'exportation nucléaire dans le respect des engagements internationaux en sa matière. » « Nous n'avons donc nulle intention de consulter qui que ce soit sur le principe et les modalités de nos exportations d'installations nucléaires. La vente d'un réacteur de recherche à l'Irak s'inscrit dans notre politique de coopération avec les pays détenteurs de technologies des applications nucléaires... » « La fourniture d'un réacteur de recherche par la France à l'Irak est couverte par un accord garanti du 18 novembre 1975, complété par un échange de lettres du 11 septembre 1976, tous deux publiés au Journal officiel. » « Ces accords sont conformes aux principes régissant les exportations de matériel nucléaire tels qu'ils ont été agréés par les pays exportateurs au cours de leur réunion de Londres (1). » « Lors de sa réunion hors de la Communauté européenne des matières d'origine américaine, il va de soi que le gouvernement français ne manque pas conformément aux dispositions de l'accord Euratom-Staï-Unis, de prendre l'accord préalable au gouvernement américain. »

Le président brésilien Ernesto Geisel devait commencer, ce samedi 14 janvier, un voyage de quatre jours au Mexique. Cette visite est sans précédent : une certaine rivalité a toujours marqué les relations entre les deux pays. Le déplacement du général Geisel, indique d'autre part l'A.F.P. à Rio, témoigne de la volonté du Brésil de se primum contre toute manœuvre d'isolement qui pourrait être tentée contre lui à Washington.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

Mlle GANDHI MARINOVA, infirmière de l'Alliance démocratique évangélique, qui avait été enlevée le 26 décembre à Lomolo, au sud-ouest de l'Angola (le Monde du 11 janvier) par des guérilleros qui pourraient appartenir à l'UNITA, a été libérée jeudi 22 janvier et renvoyée vers la République sud-africaine. (A.F.P.)

Chili

LE PRÉSIDENT DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE CHILIENNE, M. Andrés Zaldivar, a été arrêté le vendredi

Nicaragua

L'ARMÉE CONSIDÈRE « OLOS » LE DOSSIER DE L'ASSASSINAT DE M. CHAMORRO, directeur de la Presse et principal opposant au régime du président Somoza. Elle a renoncé à présenter à la presse les quatre meurtriers présumés. Le principal inculpé, M. Silvio Fera Rivas, a déclaré devant un juge avoir reçu 15 000 dollars pour organiser le meurtre des mains d'un Américain d'origine cubaine, M. Pedro Ramos, directeur d'une entreprise chargée de recueillir du plasma humain, qui avait été souvent prise à partie par M. Chamorro dans la Presse. Le frère du journaliste assassiné, M. Xavier Chamorro, a déclaré douter que M. Pedro Ramos soit l'unique instigateur de la mort de son frère. Il a affirmé savoir que des personnes « très influentes » dans le pays avaient préparé le crime et y avaient consacré d'importantes sommes. (A.F.P.)

Union soviétique

LE NATIONALISTE GEORGIEN VLADIMIR JVANIA, condamné à mort fin janvier 1977, pour avoir commis des attentats à la bombe contre des bâtiments officiels de plusieurs villes de Géorgie, a été fusillé. Son exécution a été annoncée par le journal local du parti, « Vostok » à Rion, témoin de la volonté du Brésil de se primum contre toute manœuvre d'isolement qui pourrait être tentée contre lui à Washington.

Suède

LA COMMISSION SPÉCIALE chargée de recommander la politique énergétique dans les années 80 a été prononcée pour la poursuite de la construction de centrales nucléaires. A son avis, démanteler les centrales existantes et les quatre en construction coûterait 68 milliards de couronnes (la couronne équivalent au franc). L'actuel premier ministre, M. Fälldin, avait gagné les élections de 1976 en promettant d'abandonner l'énergie nucléaire. (Reuters)

Pologne

DEUX FRANÇAIS, Gérard Legarde et André Przedpejski, impliqués dans un réseau de faux monnayeurs, ont été condamnés respectivement à trois et un an et demi de prison par le tribunal de Lodz (centre de la Pologne). Ils ont été reconnus coupables d'avoir

680.85.80 Appelez et gagnez 1770 F. 156.80 F au lieu de 174.50 F (prix catalogue hiver) pour une panoplie complète : peignoir + drap de bain + 2 serviettes + 3 gants en éponge Unie. La Redoute Plus de 1000 prix en baisse dans le Catalogue de Blanc 78.

680.85.80 Appelez et gagnez 20% sur une paire de drap de flanelle. 134.40 F au lieu de 168 F (prix catalogue hiver) pour une paire de draps 2 pers. + 2 taies en pure flanelle de coton blanc. La Redoute Plus de 1000 prix en baisse dans le Catalogue de Blanc 78.

Hubus... dans les... Cécely... Hubert Humphrey... La légende libérale... Un maire réformiste... Angora... Chili... Nicaragua... Pologne... Union soviétique... Suède... Appelez et gagnez... Appel et gagnez... La Redoute... Plus de 1000 prix en baisse dans le Catalogue de Blanc 78.







Reçu à Lyon par Mme Pasquier et les déléguées à la condition féminine

M. Barre a insisté sur la formation professionnelle et l'emploi des femmes

De notre correspondant régional

Lyon. — Les cartons d'invitation portaient naturellement le titre de « déléguée à la condition féminine ». Mais c'est en qualité de secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargée de l'emploi féminin, que Mme Nicole Pasquier, entourée des déléguées des vingt et une régions et de quatre départements d'outre-mer, a accueilli vendredi matin 13 janvier M. Raymond Barre à la préfecture de la région Rhône-Alpes pour une séance de travail.

A cette occasion, M. Raymond Barre a indiqué qu'une nouvelle déléguée nationale serait nommée prochainement au poste laissé vacant par la promotion de Mme Pasquier, mais il n'a pas révélé son nom. On pourrait cependant qu'il pourrait s'agir de Mme Marie-Judith, déléguée pour la région de Lorraine. Celle-ci s'installerait à Lyon, où seront maintenus les services de la déléguée nationale.

Une des plus grandes difficultés que rencontrent les femmes tient à l'emploi. Qu'il s'agisse de la moitié des chômeurs (52 %) sont des femmes et que celles-ci représentent 66 % des demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans.

Le premier ministre a insisté tout particulièrement sur ce point dans son discours : « Amélioration de la formation et de l'orientation professionnelle, ouverture progressive des métiers qui étaient tra-

Les femmes ne rêvent plus aux « stars »

Les femmes ont fini — ou presque — d'être fascinées par les stars du spectacle, objets de la beauté luxueuse, fabriqués pour le seul plaisir des hommes. Dans le sondage que publie l'hebdomadaire Paris-Match, 10 % d'entre elles placent encore Brigitte Bardot au quatrième rang des « cinq femmes françaises qui exercent le plus grande influence », juste devant Anne Geillard (9 %), mais loin derrière Simone Vall (53,5 %), Françoise Giroud (29,2 %) et Mme Giscard d'Estaing (17 %).

Lorsqu'on cherche à savoir « quelle est la femme que les Français admirent le plus », la non de Brigitte Bardot disparaît, cédant la place non à d'autres vedettes, mais à des femmes d'étirées — Jacqueline Baudrier, Françoise Gornax, — les femmes ministres et secrétaires d'Etat, des écrivains — Françoise Sagan, Edmonde Charles-Roux, — des animatrices de radio — Anne-Marie Peysson, Anne Geillard — des féministes — Gisèle Halimi, Geneviève Groult. Au rêve d'avant des images de perfection physique, les Françaises ont substitué leur estime pour des femmes par lesquelles elles se sentent aidées ou dérangées. Des femmes dont le charme et la beauté ne sont pas immuables, hors du temps et de la vie.

« Je ne sais pas, écrit Philippe Labro, si ce choix des Françaises est le résultat d'un hasard ou si elle est le résultat d'un mouvement de la société. Mais il est certain que les femmes ne rêvent plus aux « stars ».

Deux millions quatre cent mille Français ont moins de trois ans

LES « ETATS GÉNÉRAUX DE LA PETITE ENFANCE » AURONT LIEU A PARIS LES 20 ET 21 JANVIER

Deux millions quatre cent mille Français ont moins de trois ans. Mais leur place et leurs besoins sont mal connus par notre société. Pour sensibiliser la population, le Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance (GRAPE) organise, les vendredis 20 et 21 janvier, à la Mutualité, à Paris, des « états généraux de la petite enfance ».

Lors de sa création en 1967, le GRAPE réunissait des spécialistes de l'adaptation des enfants. Situés à l'origine, et à l'autre bout de la chaîne, explique M. Jean Bletrier, responsable national de l'association, nous sommes aperçus que la plupart des enfants n'auraient pas besoin d'être réadaptés si on leur réservait un meilleur accueil pendant leur petite enfance.

Quarante-deux mille petits enfants seulement sont accueillis dans des crèches collectives, près de 70 000 chez des nourrices qui ne sont pas nécessairement compétentes, 70 000 sont gardés par une personne rémunérée au domicile des parents, 300 000 entrent à deux ans à l'école maternelle, qui n'est pas adaptée à leurs besoins.

C'est pourquoi le GRAPE réunit aussi aujourd'hui des travailleurs sociaux, des parents, des assistantes maternelles (nouvelle dénomination des nourrices depuis la loi du 17 mai 1977).

Former les personnels de la petite enfance, conseiller les municipalités, informer et sensibiliser le public sont ses principaux objectifs.

Le programme des états généraux, préparé depuis des mois dans toute la France, s'adresse à tous, professionnels de la petite enfance et parents.

Le vendredi 20, à partir de 16 heures, plusieurs thèmes sont à soulever : « L'espace géographique de l'enfant » (10 h. à 12 h.) ; « Les professions, connues ou ignorées, spécialisées pour la petite enfance » (12 h. 30 à 14 h. 30) ; « Vacances et loisirs collectifs pour les deux-trois ans » (14 h. 30 à 16 h. 30) ; « L'enfant vu par les mass media » (16 h. 30 à 18 h. 30) ; « Les enfants en milieu rural » (18 h. à 19 h.) ; « Les investigations et expérimentations pour les tout-petits » (19 h. 30 à 21 h. 30) ; « Relations entre les parents et les professionnels » (21 h. à 23 h.) ; « L'école maternelle avant tout » (23 h. 30 à 01 h.) ; « Rythme de vie des enfants, rythme de vie des parents » (01 h. 30 à 03 h. 30).

D'autres auront lieu le samedi 21 : « Le devenir du métier d'assistante maternelle » (10 h. à 12 h.) ; « Donner à manger à l'enfant » (14 h. 30 à 16 h. 30).

Le GRAPE, qui présentera ses propositions pour la petite enfance, a aussi demandé à six partis politiques de définir leur programme pour l'enfance et la famille (F.R., R.P.R., C.D.S., P.S., P.C., radicaux de gauche), en cours d'un « table ronde » qui aura lieu le samedi 21 janvier à 20 h. 30.

Pendant ces deux journées, des films et une exposition seront en outre présentés en permanence.

GRAPE, 50, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75006 Paris, tél. 272-25-14 et 277-35-15.

MÉDECINE

UN GUIDE PRATIQUE DISTRIBUÉ AUX GÉNÉRALISTES « PRÉVENIR LA MALADIE CORONARIENNE »

Le traitement des affections cardio-vasculaires a connu, en quelques décennies, des progrès considérables. Il n'en va pas de même pour leur prévention, alors que les données de l'épidémiologie permettent aujourd'hui de déterminer les facteurs essentiels de risques de la principale cause de mortalité en France, responsable de 40 % des décès.

C'est en rappelant cette notion que le professeur Pierre Maurice, président de la Société française de cardiologie, a présenté, vendredi 13 janvier, avec les professeurs H. Demolin, président de la Société européenne de cardiologie, Degeorges, vice-président de la Fondation nationale de cardiologie, et J. Méneard, un guide pratique intitulé « Prévenir la maladie coronarienne, et destinée aux généralistes ».

ÉDUCATION

LES MILLE ET UNE RÉFORMES HABY

II. — Le « soutien » à petits pas

par CATHERINE ARDITTI et ROGER CANS

Après un premier trimestre, la réforme Haby, qui a officiellement supprimé les « filières » de jadis dans les collèges, est appliquée de manière très diverse et la notion de « collège unique » ne correspond pas encore à la réalité pour la répartition des élèves de sixième (Le Monde du 14 janvier). Le « soutien » pédagogique, autre élément essentiel de la réforme, se heurte aussi à la résistance des réalités... et des mentalités.

La mise en place des enseignements « de soutien » est au centre d'une polémique entre le ministre de l'éducation et les syndicats d'enseignants. M. Haby considère comme coupables de faute professionnelle les professeurs de sixième qui ne respecteraient pas ses instructions à ce sujet. C'est pourtant ce qu'a fait la grande majorité pendant le premier trimestre.

Le « soutien » constitue en effet des pièces maîtresses de la réforme du « collège unique », où le président de la République veut voir le moyen d'une égalisation des chances pour les jeunes Français. Pour donner à tous un minimum de culture générale commune, tous les établissements de premier cycle sont devenus des collèges, où les mêmes professeurs enseignent les mêmes classes, les mêmes programmes, moins ambitieux qu'auparavant. Comme les difficultés d'une partie des enfants « tout-petits » disparaissent, la réforme a prévu des enseignements de soutien dans trois disciplines (français, mathématiques, langues vivantes), à raison d'une heure hebdomadaire pour chacune. Chaque semaine, les professeurs désignent les élèves repérés comme devant être « soutenus » et ils en informent le chef d'établissement qui, lui-même, avise les familles.

Pour ne pas léser les meilleurs élèves, le ministre a introduit — sous la pression des députés de la majorité — la notion, vague, d'« approfondissement », travail supplémentaire accompli au collège ou à la maison, sans anticiper sur le travail de l'ensemble de la classe. Les élèves ni « soutenus » ni « approfondis » sont dispensés de tout travail supplémentaire.

« Médicalisation » pour les uns, renforcement de la ségrégation et de la sélection pour les autres, insuffisance — voire intimité — du soutien, telles sont les principales critiques faites au nouveau système. D'autant plus que l'horaire global des trois disciplines concernées a été réduit d'une heure (celle consacrée au soutien) et que les travaux dirigés par demi-classe ont été supprimés.

Les principaux syndicats ont donc donné pour consigne d'appliquer l'ancien horaire en gardant tous les élèves de la classe pendant l'heure de soutien, en principe réservée à certains d'entre eux. Dans des collèges que l'on peut considérer comme des

« noyaux durs », relativement peu nombreux, ces consignes ont totalement bloqué la réforme. Curieusement, c'est sans lien avec les consignes syndicales — parfois même en les ignorant — que des professeurs ont choisi de « soutenir » tout le monde, « dans l'intérêt des enfants ».

Tout en jugeant « indolore » le non respect des instructions, M. Adrien Gouteyron, directeur des collèges au ministère, se déclare « content » dans l'avenir, sans pourtant vouloir paraître trop optimiste. « La situation, affirme-t-il, n'est pas figée. Il est vrai qu'à la fin du premier trimestre diverses formes de soutien ont fini par se mettre en place, ici ou là, avec plus ou moins de conviction. Un professeur de mathématiques de Mantes-la-Jolie a même décidé, seul dans son établissement, d'appliquer les instructions, « pour prouver que c'est une maudite solution ».

L'autonomie pédagogique relative dont disposent désormais les collèges s'est soldée par la mise en place d'une mosaïque de réformes. Peu d'établissements ont, semble-t-il, appliqué à la lettre les instructions ministérielles, comme ce collège de Maisons-Laffitte (Yvelines) où la directrice a tout fait pour éliminer les obstacles. « Nous sommes jeunes, honnêtes, affirme-t-elle, il faut soutenir les élèves en difficulté, qu'on soit d'accord ou non avec le principe. » Des fiches polycopiées, très simples à remplir, ont été préparées pour repérer les élèves à soutenir et informer les parents. L'expérience concerne un tiers des élèves, généralement pendant la première heure de classe du matin.

APPROFONDISSEMENT ET BRICOLAGE

« L'approfondissement ? Il est en plénière », réclame un inspecteur d'académie, qui juge la réforme Haby « trop anti-élitiste ». « On fait comme dans la maxime dit-il, on crée le marché du contrôle sur les pires tentes. C'est également l'avis du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.), qui constate récemment que 88 % des établissements n'ont rien prévu pour l'approfondissement » (1). Même si la prévision de ce chiffre ne doit pas faire illusion, toutes les enquêtes menées sur la terrale le prouvent : l'approfondissement n'existe pratiquement pas.

« Les élèves non soutenus font de l'approfondissement dans la salle de permanence », avoue le directeur d'un collège de Gâtineau (Loire-Atlantique). « Lors que le professeur fait du soutien, il occupe les autres », explique le principal d'un petit

français. Pour d'autres, l'urgence, c'est tantôt l'orthographe, tantôt la composition française. Un professeur de mathématiques insiste sur les calculs, « affectif » du soutien. « Il y en a ou qu'on ne pourra jamais oublier, mais on peut leur donner plus de confiance en eux. » Sans préjuger de l'efficacité de telle action, les professeurs ne sont pas, dans l'ensemble, très optimistes. « On ne peut pas rattraper tout le monde », estime la directrice.

Dans l'autre collège de Maisons-Laffitte, la situation est très différente. Le directeur affirme de suite : « La réforme, cela fait trois ans qu'on l'applique. » Depuis 1975, les effectifs ne dépassent pas vingt-quatre élèves par classe et sixième, les filières de soutien ont été supprimées et on a mis en place une heure de soutien en français et en mathématiques, en plus de l'horaire réglementaire. D'un commun accord, les enseignants ont continué cette année sur leur lancée.

Les critères de choix des deux ou trois élèves par classe qui doivent bénéficier du soutien varient selon les professeurs : certains désignent les plus faibles, d'autres, seulement les « récupérables », c'est-à-dire les moins faibles des faibles. Les professeurs de lettres ont, en outre, un avantage sur leurs collègues, puisque, depuis le début de novembre, ils bénéficient de la présence d'une auxiliaire. Cela leur permet de faire — indépendamment de l'heure-maison — l'approfondissement — du soutien dans l'esprit de la réforme, tandis que l'auxiliaire fait de l'approfondissement avec tous leurs autres élèves. Cela va de l'utilisation du dictionnaire à la création poétique, en passant par l'expression écrite ou la lecture suivie. Aucun enfant n'est renvoyé chez lui. Dans l'ensemble, les professeurs considèrent qu'ils sont « privilégiés » par rap-

Le front du refus

Les cas où le soutien est appliqué (presque) à la lettre sont rares sinon exceptionnels. Rares aussi sont les établissements où le corps enseignant a refusé en bloc et maintenu son opposition au fil des semaines. Dans ce front du refus, on peut citer le collège de Mantes-la-Jolie (Ain). Réunis à la Toussaint, les professeurs avaient décidé de garder tous leurs élèves pendant l'année. On est « à l'heure », observe la directrice, peu encline à jouer les gendarmes dans son établissement.

Incontestablement, le cas le plus fréquent reste ce qui peut être appelé le soutien « flottant ». Beaucoup d'établissements qui ont reçu des maîtres auxiliaires en surnombre les utilisent pour du soutien en suppléant de l'horaire normal. C'est ainsi qu'à Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), un maître auxiliaire assure un enseignement de soutien en mathématiques pour tout le monde. A Pont-de-Veyle, dans le même département, un seul maître auxiliaire est chargé du soutien en français, anglais, allemand et mathématiques.

Le système est d'autant plus « flottant » que ces auxiliaires sans poste peuvent, à tout moment, être appelés à faire des remplacements dans d'autres établissements, ce qui n'a pas manqué de se produire avec le début de l'hiver. Le soutien aux élèves peut ainsi dépendre d'une grippe ou d'une grossesse.

On n'en finirait pas d'énumérer les différentes attitudes adoptées. Outre le soutien effectif et complet, exceptionnel, outre le refus de soutien, rare, outre le soutien « en plus », fréquent, mais à l'éclipse, on trouve encore :

● Le soutien « interne », qui consiste à prendre une moitié de la classe une semaine, et l'autre moitié la fois suivante.

● Le soutien et l'approfondissement simultanés. Dans certains cas, un professeur et un maître auxiliaire se partagent les élèves dans la même salle. Dans d'autres, le titulaire garde ses élèves

pour le soutien et l'auxiliaire s'occupe ailleurs des autres pour l'approfondissement.

● Le soutien « au pied levé » : tel professeur, lorsqu'il en ressent le besoin, organise une ou plusieurs séances.

● Le soutien « par discipline ». Dans certains établissements, on a bloqué le soutien en français, heures de soutien, afin de reconstruire des groupes de niveau. De la sorte, tous les élèves ont le même horaire, mais ils font selon le cas du soutien ou de l'approfondissement, avec leur professeur ou un autre (les classes « éclatées »).

● Le soutien « coup de pouce » : au lieu de soutenir les plus faibles, jugés et récupérables », le professeur s'occupe de ceux qui ont été absents ou qui n'ont pas compris une leçon. Cette formule est beaucoup plus répandue qu'on le croit, car même les enseignants qui gardent tout le « tiers faible » ne s'occupent souvent que des quatre ou cinq « récupérables ».

La réforme connaît aussi d'autres applications, qui ne sont pas des « soutiens » au sens propre, mais qui ont le même effet : l'intérieur d'un même établissement.

Il est donc très difficile d'évaluer de quelle proportion le soutien est réellement appliqué. On peut toujours, comme la fédération de parents d'élèves La-Garde (1), dire que « le soutien pédagogique n'est appliqué que dans un tiers des classes » ; ou, comme le Syndicat national des lycées et collèges (S.N.A.L.C.), affirmer que « 4 % des collèges soutiennent certains élèves » (2). Nul ne peut, en l'état actuel des choses, infirmer ou confirmer la moindre évaluation chiffrée.

On peut seulement affirmer que le soutien a été très lent à se mettre en place et que, si l'on s'en réfère à l'objectif de M. Haby (le tiers des plus faibles pris en charge par leur professeur — et non un auxiliaire — à l'intérieur de l'horaire des vingt-quatre heures), il est encore peu appliqué de manière conforme.

Cette variété d'applications peut aussi être considérée comme rassurante : l'enseignement français n'est pas si monolithique qu'on le dit. Les débris de la réforme Haby prouvent que, même dans un pays de forte tradition jacobine, un ministre de l'éducation ne peut, d'un coup de baguette, imposer une réforme. Plus réconfortant encore : les chefs d'établissement, qui jouent un rôle essentiel en l'occurrence, ne semblent nullement pénés lorsque la réforme ne s'applique pas, ou mal.

LA plupart laissent les enseignants maîtres de leur emploi du temps et semblent plus attachés à répondre à la demande locale (enfants, parents enseignants) qu'à exécuter les ordres d'en haut. Même le ministre ne semble pas affecté par les entorses qu'on inflige à sa réforme !

(1) Le Monde du 23 décembre 1977.  
(2) Le Monde du 11-12 décembre 1977.

Prochain article : III. — LES APPRENGES DE L'ÉGALITÉ

IVES DU R.P.R. FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER Radio-France international syndicats et la direction



# JUSTICE

## TÉMOIGNAGE

### « Faire bouger la prison »

D'un groupe de détenus de la maison centrale de Clairvaux, nous recevons le témoignage suivant :

Actuellement, trois cent cinquante détenus environ sont enfermés dans la maison centrale de Clairvaux (vingt-deux ayant un leur peine commuée). Un nombre sensiblement supérieur de détenus condamnés à vingt ans d'emprisonnement.

Une moyenne d'âge sensiblement plus élevée que dans d'autres établissements, p. u. a. « remuants ». Une stratification très pesante, immuable ou presque. Les « voyous » qui risquent de dévoter d'une ligne de conduite que l'on pourrait définir par le vocable d'hyperadaptation.

Les « caves » (pardonnons ces termes, mais ils illustrent bien les pesanteurs « propres à Clairvaux ») restent dans une « inactivité ». Qui se réjouit dans leur coquille, schématiquement, consommant.

Et nous, qui tentons de faire bouger un peu tout cela, maladroitement, difficilement. Mais

l'idée même d'un mouvement collectif qui s'écarte un tant soit peu des stéréotypes officiels est si « étrange », que notre minorité est maintenant prise en considération. Nous sommes quinze, vingt, qui partageons un peu tout ce qui s'exprime dans les doléances que nous vous avons transmises. Nous sommes confrontés à la difficulté d'agir avec, et non plus à côté, de codétenus lamineés par de longues peines, ou fermement résolus à ne pas compromettre les « avantages acquis ».

L'ouverture au monde extérieur nous apparaît primordial. Elle cassera peut-être des rôles, des statuts, que rien ne vient remettre en cause.

Maxime la Forestier a accepté de venir chanter, courant janvier. Le prochain sera créé. Nous avons songé également à réclamer la possibilité de nous entraîner, ici, avec des journalistes. Quand bien même l'institution s'y refusait, nous apporterions ainsi la preuve de notre désir de dialogue.

## C.E.S. Pailleron: le drame et la cause

Plusieurs témoins ou acteurs du dramatique incendie du C.E.S. Pailleron dans lequel périrent, le 8 février 1978, seize enfants et quatre adultes, ont été entendus vendredi 13 janvier par le tribunal de Paris. Une habitante du quartier a décrit « la rapidité effrayante de l'embrasement » et « l'imensité des flammes ». Un jeune passant, qui participait au sauvetage de plusieurs élèves, et deux jeunes filles qui assistaient aux cours de musique dispensés dans le C.E.S. au moment de l'incendie, ont rapporté ce qu'ils avaient vu ou fait. Autant de détails, autant de causes possibles de la panique et du caractère en définitive meurtrier de l'incendie : cages d'escaliers envahies par une âcre fumée, cumuli de plusieurs foyers d'incendie, extinction de la lumière, « C'était complètement la panique, à partir d'un des élèves ; chaises et tables étaient renversées, des flammèches couraient sur les murs, il y avait une fumée épaisse... »

# CARNET

### Mariages

M. et Mme Guy PILLON, M. et Mme Julien THIRLET, sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants, Bénédicte et Luc, qui s'est célébré dans l'intimité le 7 janvier à Paris.

### Décès

Besançon, Paris, Saint-Michel-Orges. — M. et Mme Jacques Hagedorff, M. et Mme Georges Hagedorff, M. Jacques BRETAN, M. Pierre BRETAN, M. et Mme Delpech et leurs enfants, ont le deuil de faire part du décès accidentel de M. Jean-Jacques HAGEDORFF, survenu le 10 janvier 1978, à l'âge de trente ans. L'inhumation aura lieu le lundi 16 janvier 1978, à 14 h. 30, au cimetière de Saint-Michel, 30, rue Hugues-Baigue, Besançon.

Les amis de Nicolas ISSAIEFF, dit Issaïeff, artiste-peintre (français d'origine russe, né le 22 juillet 1891, à Oliva (Russie), décédé le 4 décembre 1977 à Ivry (94) et inhumé au cimetière orthodoxe de Saint-Genève-des-Bois (91), demandent à tous ceux qui l'ont connu et ont aimé son talent et sa personnalité, d'être en communion de prières ou de pensée pour le défunt à l'occasion du requiem traditionnel pour le quarantième jour après sa disparition de ce monde.

Vesoulle (Meurthe-et-Moselle), 22, avenue Hoche, 75008 Paris. M. Jacques LESLIEU, M. Jacques LESLIEU, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, son épouse, Béatrice LESLIEU, Georges-Jérôme, Thibault et Philippe LESLIEU, Bénédicte et Claude Schwartzmann, ont le deuil de faire part du décès accidentel survenu le 13 janvier 1978, de M. CLAUDE LESLIEU, maire de Colmar-les-Bains, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, conseiller régional de Lorraine. Les obsèques auront lieu à Vesoul le mardi 16 janvier, à 15 heures.

L'Administration et les enseignants de l'école de Bréquigny, à Rennes, ont le grand deuil de faire part du décès de leur collègue et ami, Jean-Paul RENAULT, professeur d'italien, survenu après une longue épreuve le 12 janvier 1978.

La direction et le personnel de la société Moolvoilin, Etienne Roger CAUDRON, ont le deuil de faire part du décès de M. Jean François TRITZ, leur président-directeur général, survenu le 2 janvier 1978. Les obsèques religieuses ont eu lieu dans le plus stricte intimité familiale le 5 janvier. Un service religieux sera célébré à Paris au séminaire de la Sainte-Trinité, le 19 janvier, à 17 h. 30, 65, boulevard des Invalides, Paris (7<sup>e</sup>).

Nantes, Paris, Dinard, Rebecq. La famille Margot de la Saigne remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors de son décès. Mme MARGOT-DAGUET.

Mme Maurice Grandemange, Et toute la famille, vous prient d'assister, le mardi 17 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Fussy (10, rue de l'Annonciation, Paris-10<sup>e</sup>) à une messe célébrée à l'initiative de M. Maurice GRANDEMANGE, décédé le 17 décembre 1977, 27 bis, rue Singer, 75012 Paris.

La réunion des anciens élèves de Notre-Dame-de-Sion, des Matrons de France et de tous ceux qui ont été de 17 heures à 22 heures, le vendredi 30 janvier 1978, 81, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, à 17 h. 30.

Soyez gentil avec votre barman. Quand vous commandez SCHWEPFFES, précisez Roger Lemon ou « Indian Tonic ».

Notre société, bénéficiant d'une réduction sur les factures de « Caravelle du Monde », nous prie de joindre à leur envoi de tous nos des dernières bandes pour faciliter de cette manière.

## Faits et jugements

### Le Syndicat de la magistrature et la « haute sécurité »

A propos des mouvements de protestation contre l'existence des quartiers de sécurité dans les prisons (Le Monde des 4 et 13 janvier), le Syndicat de la magistrature vient d'adresser une lettre à M. Alain Foyret, ministre de la justice, pour s'inquiéter de l'évolution de ces pratiques pénitentiaires. Le Syndicat rappelle que même s'il était entaché d'illégalité, le décret de 1975 réformant les régimes d'exécution des peines prévoyait un certain nombre de limites à l'affectation de détenus aux quartiers de haute sécurité.

### Christian Guillaume reste en prison.

Condamné en flagrant délit le 28 octobre, à quatorze mois d'emprisonnement, dont sept mois avec sursis, par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, pour dégradation de véhicule, M. Christian Guillaume, vingt et un ans, coursier, a comparu en appel le 13 janvier, à la dixième chambre de la cour. (Le Monde des 23-24, 30-31 octobre et 11-12 décembre.)

### Le chef de la Gestapo de Toulouse retrouvé ?

L'ancien chef de la Gestapo de Toulouse, Karl-Heinz Müller, est installé à Celle (Basse-Saxe), ont annoncé M. et Mme Klobefeld dans une communication à l'Agence France-Presse, le jeudi 12 janvier. A l'issue de la guerre, Karl Müller avait été condamné par contumace, le 9 juin 1945, par le tribunal permanent des forces armées de Bordeaux.

### M. de Varga demande sa mise en liberté.

Déjà libéré en décembre 1976 sous l'assaut de l'organisation d'assassinat de Jean de Broglie, M. Gérard Friche, recruté par M. Guy Simoné, M. Pierre de Varga, M. Jean-Pierre Pignot et Paul Lombard, a déclaré de demander à M. Guy Flich, premier juge d'instruction, sa mise en liberté. Le magistrat doit statuer sur cette requête avant le 15 janvier.

### Plainte de la LICIA.

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICIA) a indiqué vendredi 13 janvier qu'elle porte plainte, en vertu de la loi antiraciste du 1<sup>er</sup> juillet 1972, contre aspects de la France par propos d'un texte paru dans le hebdomadaire le 5 janvier 1978 et concernant Charles Chaplin. Le M.R.A.P. a déjà fait de même (Le Monde du 14 janvier).

# SPORTS

## AUTOMOBILISME

### Les chances des principaux concurrents dans le championnat du monde

Dans le championnat du monde, qui commence le 15 janvier en Argentine, la principale inconnue est de savoir ce que fera le champion en titre, Niki Lauda, avec Brabham-Alfa Romeo, son nouveau constructeur.

### Cinq pilotes français

Cinq pilotes français participeront au Grand Prix d'Argentine et, dès le Grand Prix d'Afrique du Sud (2 mars), ils seront régulièrement engagés dans les épreuves du championnat du monde. Pour l'instant, ces cinq pilotes sont Laffite (Light), Depailler et Pironi (Tyrrell), Tambay (McLaren) et Jarier (A.T.S.). Le renfort viendra dans deux mois de Jabouille (Renault) et d'Arnoulet (Martini). S'il ne semble pas que les nouvelles recrues aient atteint un stade de développement suffisant pour permettre à Depailler et à Pironi d'avoir de grandes ambitions dans les premiers mois de l'année, la revanche, Laffite et Tambay disposent d'un matériel éprouvé et suffisamment compétitif pour entretenir l'espoir de faire jeu égal avec les meilleurs. Il sera en tout cas intéressant de comparer les résultats qu'obtiendra Patrick Tambay à ceux de son équipier James Hunt, qui demeure l'un des plus adroits pilotes de grand prix.

### Deux constructeurs de pointe ont conservé pour 1978 leur premier pilote.

Les deux équipes de pointe ont conservé pour 1978 leur premier pilote. Le pilote de McLaren avec James Hunt (champion du monde en 1976) et de Lotus avec Mario Andretti, lequel peut se révéler du plus grand nombre de victoires — quatre — en grands prix, l'année passée. MacLaren a fait appel aux services d'un pilote français, Patrick Tambay, pour conduire la deuxième voiture, précédemment chez Tyrrell. A Lotus et McLaren il convient d'ajouter Wolf (trois victoires en 1977) et Ligier (une victoire) qui continuent de s'engager qu'une seule voiture en 1978, confiée respectivement à Scheickler et à Laffite.

### La Coupe du monde doit permettre d'informer l'opinion internationale sur la tragédie du peuple argentin

Le danger pour les étrangers ne serait pas le fait des forces de résistance, mais pourrait résulter de provocations de la justice militaire, a prévenu le leader montonero. Nous savons de source sûre que des faux seront fabriqués pour mêler notre mouvement à ces provocations et mettre sur notre dos des endoctrinements et des crimes.

### Le tirage au sort des 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe de France

Effectué vendredi 13 janvier, à Paris, le tirage au sort des trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France, qui auront lieu les 28 et 29 janvier, a donné les résultats suivants : GROUPE A : Nantes-Le Havre; Lens-Dunkerque; Strasbourg-Paris Football Club; Reims-Boulogne; Valenciennes - Caen; Cayenne-Lille; Caen-Fontainebleau; Lucé-Neux-les-Mines. GROUPE B : Troyes-Auxerre; Nancy-Faiblesse; Strasbourg; Sochaux-Tavaux; Nice-Epinal; Metz-Masevaux; Poissy - Red Star; Chaumont - Saint-Dizé; Châtelleraut (ou Chartres)-Viry-Châtillon. GROUPE C : Rouen-Limoges; Marseille-Brest; Saint-Etienne-Angers; Bordeaux-Rennes; Levallois-Louise; Brive-Tours; Saint-Pierroise (Réunion) - Angoulême; Guingamp - Saint-Etienne. GROUPE D : Lyon-Gazélec Ajaccio; Nîmes-Sète; Monaco-Alès; Paris Saint-Germain-Toulon; Bastia-Cannes; Avignon-Albi; Martignes-Thionon; Arles ou Feyzin-Pont-de-Cheruy.

# LETTRES

## GARY VOLEUR D'AMES

Comme tous ses devanciers, le savant génial découvre trop tard et avec horreur l'usage maléfique que veulent faire, de son invention, les Super-Grands assoiffés de puissance. Car le « carburant avancé » permet aussi de produire de redoutables bombes qui ne sont pas moins « déshumanisantes » que les armes vivantes, les réduisant à l'état de bétail. Marc Mathieu, trôné par tous les services secrets, finit par se réfugier en Albanie où il construit une formidable installation de copie et d'accumulation des armes, menaçant, dès lors, le monde entier.

## Remerciements

La famille Margot de la Saigne remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors de son décès. Mme MARGOT-DAGUET.

## Avis de messe

Mme Maurice Grandemange, Et toute la famille, vous prient d'assister, le mardi 17 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Fussy (10, rue de l'Annonciation, Paris-10<sup>e</sup>) à une messe célébrée à l'initiative de M. Maurice GRANDEMANGE, décédé le 17 décembre 1977, 27 bis, rue Singer, 75012 Paris.

## Communications diverses

La réunion des anciens élèves de Notre-Dame-de-Sion, des Matrons de France et de tous ceux qui ont été de 17 heures à 22 heures, le vendredi 30 janvier 1978, 81, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, à 17 h. 30.

Soyez gentil avec votre barman. Quand vous commandez SCHWEPFFES, précisez Roger Lemon ou « Indian Tonic ».

Notre société, bénéficiant d'une réduction sur les factures de « Caravelle du Monde », nous prie de joindre à leur envoi de tous nos des dernières bandes pour faciliter de cette manière.

# ANCIENS COMBATTANTS

## Un monument à la gloire des Polonais morts pour la libération de la France

M. Jean-Jacques Bucler, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a inauguré, vendredi 18 janvier, place de Versoix, à Paris, le monument érigé à la mémoire des combattants polonais morts au cours de la dernière guerre mondiale, durant laquelle les soldats polonais et les membres des mouvements de résistance ont combattu, côte à côte, avec les soldats français. Le monument est l'œuvre de l' sculpteur André Greck.

## Le tirage au sort des 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe de France

Effectué vendredi 13 janvier, à Paris, le tirage au sort des trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France, qui auront lieu les 28 et 29 janvier, a donné les résultats suivants : GROUPE A : Nantes-Le Havre; Lens-Dunkerque; Strasbourg-Paris Football Club; Reims-Boulogne; Valenciennes - Caen; Cayenne-Lille; Caen-Fontainebleau; Lucé-Neux-les-Mines. GROUPE B : Troyes-Auxerre; Nancy-Faiblesse; Strasbourg; Sochaux-Tavaux; Nice-Epinal; Metz-Masevaux; Poissy - Red Star; Chaumont - Saint-Dizé; Châtelleraut (ou Chartres)-Viry-Châtillon. GROUPE C : Rouen-Limoges; Marseille-Brest; Saint-Etienne-Angers; Bordeaux-Rennes; Levallois-Louise; Brive-Tours; Saint-Pierroise (Réunion) - Angoulême; Guingamp - Saint-Etienne. GROUPE D : Lyon-Gazélec Ajaccio; Nîmes-Sète; Monaco-Alès; Paris Saint-Germain-Toulon; Bastia-Cannes; Avignon-Albi; Martignes-Thionon; Arles ou Feyzin-Pont-de-Cheruy.

Monde aujourd'hui

MONNETTE

MONNETTE

MONNETTE

MONNETTE

MONNETTE

MONNETTE

MONNETTE

MONNETTE

MONNETTE

MONNETTE

MONNETTE

كندا من الأصل



# Le Monde aujourd'hui

## UNE FEMME A SA FENÊTRE

### Chômeuse de luxe

« OUI, je suis une « chômeuse de luxe », comme disent certains: j'ai droit à 90 % pendant un an, d'un salaire de direction bilingue très bien payé. Mon mari, chimiste, travaille, et j'ai deux enfants écoliers. Le jour où mon entreprise ayant été rachetée, une « fusion » m'a privée d'emploi, j'ai d'abord crié, que mon sang s'arrêtait, pour parler comme ma grand-mère. Le choc de l'accident. Puis, j'ai réagi. Allons, c'est

le gros lot! La fameuse « année sabbatique » des profs américains! Un an, à trente ans, pour se reprendre. Se recycler peut-être? Apprendre l'allemand ou l'espagnol, bref une seconde langue étrangère... Ma patronne — oui, j'étais la collaboratrice d'une femme et, pendant cinq ans, je m'en suis félicitée, — donc « ma chef » avait trouvé un poste équivalent en Amérique latine. Elle est divorcée, ses filles sont ma-

riées; elle peut se permettre d'émigrer. Pas moi. Jenny, une grande brune joyeuse, a le rire généreux, et on voit qu'elle fait bon accueil à la vie. Elle raconte ses deux premiers mois de retour au foyer comme on mange une friandise. Des révelis idylliques: à nous la journée! Oui, un petit bang au cœur quand le mari claquait la porte. D'ordinaire, elle parlait avant lui. Elle mène les petits à l'école au lieu de les confier à la

concierge. Elle flâne aux vitrines. Magasins, soûles, changements de décor à la maison, petits plats. Mais aussi des expositions, des livres mais de côté depuis longtemps, des disques. Elle savoure le retour des écoliers. « Oh c'est vrai, tu es là maintenant, maman! C'est le pied! » Un sentiment de plénitude à s'occuper de leurs leçons, à inventer des jeux, à modifier avec eux les histoires qu'ils savaient par cœur. Le mercredi, ils allaient tous trois à la piscine. Bref, pendant deux mois, elle s'épanouissait dans de nouvelles habitudes. Puis, un après-midi, elle s'est, pour la première fois de la vie, offert un cinéma toute seule. Ce jour-là, les petits étaient gardés; elle s'est octroyée un spectacle qui aurait ennuyé son mari — un film de femme. Un drôle de film: A. Constant, où des filles très jeunes semblaient heureuses de vivre, voulaient leur liberté, semblaient repousser toute ambition sociale. En sortant, elle se fredonnait que c'était le bonheur, quand même, de pouvoir vivre en mère au foyer sans trop de soucis d'argent.

### LES CHATS

### Le rendez-vous de Mme Rose

TOUTS les soirs, un peu avant 21 heures, Mme Rose s'habille soigneusement. Elle ouvre son placard et, devant sa garde-robe, marque un temps de réflexion. Quelles couleurs marier ensemble? Quelle écharpe nouer en point final au combiné de l'élégance?

et, le bras tendu par-dessus la grille, elle tire une longue baguette piquée en attente dans un massif de seringat. Elle fait encore bouffer ses cheveux, fait onduler joliment son écharpe, elle appelle enfin d'une voix douce, précautionneuse: « Sophie! Juliette! Tigri! Celine! »

leurs rideaux baissés, leur écran de feuilles. Le gardien de square, l'ennemi de Mme Rose, doit jolir quelque part.

### Le glissement

Jenny et son mari avaient toujours partagé les travaux domestiques, comme ils partageaient le gain-pain. Ayant l'un et l'autre des horaires variables, le premier arrivé complétait les courses, chauffait ou frottait le dîner. Ce soir-là, quand elle rentra d'un cinéma, le mari était déjà là, demandant ce qu'il y avait pour dîner. Or, manque de pok, il n'y avait rien. « Je pensais que, me voyant pas, tu aurais fait comme toujours? » Il a répliqué: « Je pensais que, comme tu ne travaillais pas... » Elle a soupiré: « Tu as raison. »

Les soirs d'hiver, elle met des bottillons vernis, les soirs d'été des sandales blanches. Elle marche à petits pas précis, hâtit avec un grand sac jaune qui lui bat les mollets. Elle descend la rue des Maronniers, contourne le presbytère, arrive au square de Saint-Gratien quand la grosse horloge marque 21 heures. Elle souffle un peu sous le réverbère, elle pose son sac, fait bouffer ses cheveux et la cérémonie commence.

Elle se penche... Bruit de feuilles froissées, prudences, ciel d'émeraude, patte de retour, les chats naissent comme par miracle des zones d'ombre, des coins les plus reculés du jardin, ils descendent des gouttières de l'église, s'approchent la queue en attente, l'échine en dôme de contentement.

Ce soir, il est presque 22 heures quand je l'aperçois là-bas, contre Saint-Gratien, trottant de sa baguette le cœur des buissons. Arrivée près d'elle, je m'arrête. Mme Rose se retourne à peine, elle continue d'écarter les hêtres de sa table prête: « Allons, allons, Juliette, Michou... »

Mme Rose se redresse, je suis penchée près d'elle, elle me touche l'épaule: « Ils sont toujours pressés que d'habitude, voyez-vous. »

Penchée, cassée en deux sur son sac grand ouvert, elle en sort une à une de petites marmites rondes décorées d'iris bleus qu'elle aligne le long des barreaux du square. Elle se relève

Mme Rose commence à parler, une drôle de langue coulée rouvrant une chanson tendre, tendis qu'au bout de sa baguette elle pousse à travers les barreaux chaque petite marmite ouverte, jumante, le plus loin possible, au milieu des arbustes. Là, aucun regard indiscret ne viendra troubler les convives ils mangeront tranquillement derrière

GUYETTE LYR. (Lire la suite page 25.)

### LA MORT

### L'enfant à la bulle

DAVID a six ans. Cet enfant de Houston (Texas) est, depuis sa naissance, enrêlé dans un habitacle en plastique destiné à le protéger. Son organisme, normalement constitué par ailleurs, est extrêmement fragile aux microbes, un simple rhume lui serait mortel. On vient d'améliorer les conditions de logement de David: la NASA lui a construit une combinaison spatiale qui lui permet de se mouvoir, de se lever ou de se mettre et de l'embrasser. Oui, mais toujours avec l'obstacle d'une pellicule de plastique, une pellicule mince, mais radicalement isolante.

L'enfant de David n'est pas rose: à moins d'un miracle, il restera jusqu'à sa mort enrêlé dans cette sorte de caracol partiel et transparent. Comment pourrait-il se marier? Comment pourra-t-il vivre?

L'enfant à la bulle est devenu, pour moi, en ces temps de fin d'une année et d'ouverture d'une autre, une image qui s'est placée curieusement à côté d'une autre pour représenter la même réalité: comme le squelette à la faux, l'enfant à la bulle est devant mes yeux comme le symbole de la Mort.

Le squelette à la faux, c'était une civilisation rurale: chacun pouvait voir le travail de la grande faux qui rasait l'herbe et le blé; c'était aussi un temps d'éprouvantes, un temps où le passage d'une peste faisait d'immenses coupes sombres.

L'enfant à la bulle, c'est, dans notre civilisation, la Mort. On va dire: « Mele non, c'est le contraire, puisque la science permet la survie de cet enfant. » Mais toute notre civilisation, à travers ses progrès mêmes, se sophistique et ses quadrillages, ses nivellements et ses meetings, n'est-elle pas en train de construire autour de chacun de nous une bulle mortelle à travers laquelle nous ne devenons plus que des morts-vivants?

Cette situation, ce n'est pas notre civilisation qui nous l'impose, c'est nous-mêmes qui le créons; c'est nous qui construisons cette bulle. Le plus du réel est donc dote le malade première de notre génération. On a parlé des « niches » où s'enlèvent beaucoup de jeunes; mais les adultes bâtissent plus que jamais des refuges les uns dans la montagne, les autres à la campagne; bon nombre s'achètent les abris qui vendent sectes et religions avec une concurrence égyptienne. Les uns accumulent des réserves, les autres des talles dépenses: le trépas de la tourmi rejoint celle, symétrique, de la cigale. Et Noël, avec ses achats et sa consommation, est en passe de devenir le fête et le symbole de la bulle.

Chacun se met en bulle pour se préserver. De quoi? De l'austérité prochaine? Des malades nouvelles? De la violence accrue? Oui, sans doute. Et il faut beaucoup de courage, aujourd'hui, pour rester dehors et affronter les tempêtes, en prêtant la tête et le regard. Les Hébreux, au an e des récits chaque jour; tel ce professeur de faculté, président d'un organisme, qui laisse faire son secrétaire général, obtient de dilire paranoïaque, et couvre ses égarements; le professeur préfère sa bulle.

Mais, au-delà des difficultés et des contraintes quotidiennes, c'est de la mort même dont on veut se préserver. On se met en bulle pour ne pas le voir venir, pour ignorer jusqu'au dernier moment, pour éviter de le regarder en face. Piété calcul! Car c'est alors à l'intérieur de cette bulle où l'on se réfugie qu'on emène la mort, cette mort première qu'est l'absence de communication avec autrui. Vous voulez le voir? Et voilà que vous le faites entrer dans votre ancre, votre bulle, votre monde vivant, de l'intérieur. Vous voulez ne pas sentir des choses du dehors? Et voilà que vous connaissez le souffrance intérieure du refus du réel et du repli sur soi, une souffrance d'abord imperceptible comme un cancer et bientôt envahissante comme un feu.

Quand on se trouve en un lieu où arrivent des rencontres, des correspondances, des confidences, on mesure un peu le vertige de l'homme moderne qui connaît à la fois un immense désir de communication et un désir, aussi fort, de s'embastiller lui-même, de se clore dans une schizophrénie, d'échapper à lui-même en s'entourant sur lui-même. L'homme d'aujourd'hui voudrait bien devenir un être de créativité et ne plus se soumettre à la seule culture transmise. Mais, on ne l'a guère habitué à un tel travail et il n'est pas facile d'entrer dans une culture de communication.

Il nous appartient à tous de nous secouer, de faire éclater notre bulle, d'oser affronter le dehors, de réuser les discours homogènes et les rationalités totalitaires; de nous donner, chacun, le droit et la liberté de regarder en face, non pas d'abord le mort, le Système ou le Grand Coercisme, mais la singularité de notre propre mort. Est-il possible, sans cet acte, sans ce brisement de coquille, est-il possible, aujourd'hui, d'avoir une existence réellement humaine?

JEAN-FRANÇOIS SIX.

### Au fil de la semaine

### Le pire des systèmes

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UN kilo de sucre, un saucisson, un paquet de macaroni, un pain d'épice, une boîte de petits pois fins, une boîte de pêches ou sirop, une boîte de crème-dessert, une boîte de riz, une grosse boîte de choucroute, une boîte de pâté, un paquet de déjeuners chocolatés, un savon, une demi-bouteille de champagne, un paquet de bonbons... Ce n'est pas un inventaire à la Prévert, mais le contenu d'un colis, d'un beau colis, adressé à tous les habitants de la troisième circonscription de l'Oise (Clermont-Crépy-en-Valois) nés avant le 31 décembre 1914. Soit, selon « le Nouvel Observateur », qui publie cette liste, 15 000 à 18 000 destinataires, pas moins.

Heureux sexagénaires de l'Oise! Qu'ils ont de la chance d'être ainsi gâtés! Mais quel est le généreux donateur qui accompagne ses vœux d'un si joli cadeau? Ah! Une carte est jointe à chaque colis, celle de Jacques Harsant, son père, M. Robert Harsant, député sortant de la circonscription, émigré, comme chacun sait, à Neuilly-sur-Seine, où sa candidature fait d'ailleurs des rumeurs. Mais le siège de l'Oise est un bien de famille et il faut parfois savoir consentir des sacrifices pour conserver son appanage.

Le tribunal d'instance de Sartène, par un jugement rendu le 26 février 1976, raconte encore « le Nouvel Observateur », avait ordonné la radiation de 200 électeurs inscrits sur les listes de Porto-Vecchio. Parmi ces électeurs, qui avaient voté en mars 1973, 72 étaient décédés, dont l'un à l'âge de seize mois le 6 mai 1943. Pour 13, inconnus ou décédés, leur radiation avait déjà été ordonnée par un jugement de 1975, qui n'avait pas été suivi d'effet. 11 électeurs étaient inscrits deux fois, 12 n'avaient ni date ni lieu de naissance connus, 35 étaient des gendarmes et des douaniers nés ou loin depuis longtemps, 57 enfin étaient tout à fait inconnus.

Ce n'est pas tout. Le même tribunal ordonnait, le 25 février 1977, dans la même commune, 138 radiations. Il s'agissait, cette fois, de 6 morts, de 10 électeurs inscrits ailleurs et de 3 inscrits deux fois, de 7 sans indications d'état civil, de 99 inconnus, enfin, de 13 électeurs dont la radiation avait déjà été ordonnée en 1976 par le précédente décision.

On attend avec curiosité, en février 1978, le prochain jugement du tribunal d'instance de Sartène. Combien restera-t-il d'électeurs à Porto-Vecchio?

Au petit jeu des citations, on n'a vraiment — que l'embarras du choix. Qui o dit: « Il faut savoir garder une certaine distance par rapport aux programmes... »? M. Mitterrand sans doute, ou M. Robert Fabre, désireux de marquer la distance avec un programme qui n'est plus commun, qui n'est plus celui du temps où Georges marchait? Non: M. Raymond Barre dans l'exorde de son « programme de Blois ».

Alors c'est M. Barre sans doute qui a ajouté: « Il est vrai que le parti socialiste manifeste une attitude remarquable à manier le feu et le clair-obscur. »? Erreur: c'est M. Marchais cette fois, devant la conférence nationale du P.C.F.

On n'est pas tout. Le même tribunal ordonnait, le 25 février 1977, dans la même commune, 138 radiations. Il s'agissait, cette fois, de 6 morts, de 10 électeurs inscrits ailleurs et de 3 inscrits deux fois, de 7 sans indications d'état civil, de 99 inconnus, enfin, de 13 électeurs dont la radiation avait déjà été ordonnée en 1976 par le précédente décision.

On n'est pas tout. Le même tribunal ordonnait, le 25 février 1977, dans la même commune, 138 radiations. Il s'agissait, cette fois, de 6 morts, de 10 électeurs inscrits ailleurs et de 3 inscrits deux fois, de 7 sans indications d'état civil, de 99 inconnus, enfin, de 13 électeurs dont la radiation avait déjà été ordonnée en 1976 par le précédente décision.

On n'est pas tout. Le même tribunal ordonnait, le 25 février 1977, dans la même commune, 138 radiations. Il s'agissait, cette fois, de 6 morts, de 10 électeurs inscrits ailleurs et de 3 inscrits deux fois, de 7 sans indications d'état civil, de 99 inconnus, enfin, de 13 électeurs dont la radiation avait déjà été ordonnée en 1976 par le précédente décision.

On n'est pas tout. Le même tribunal ordonnait, le 25 février 1977, dans la même commune, 138 radiations. Il s'agissait, cette fois, de 6 morts, de 10 électeurs inscrits ailleurs et de 3 inscrits deux fois, de 7 sans indications d'état civil, de 99 inconnus, enfin, de 13 électeurs dont la radiation avait déjà été ordonnée en 1976 par le précédente décision.

On n'est pas tout. Le même tribunal ordonnait, le 25 février 1977, dans la même commune, 138 radiations. Il s'agissait, cette fois, de 6 morts, de 10 électeurs inscrits ailleurs et de 3 inscrits deux fois, de 7 sans indications d'état civil, de 99 inconnus, enfin, de 13 électeurs dont la radiation avait déjà été ordonnée en 1976 par le précédente décision.

On n'est pas tout. Le même tribunal ordonnait, le 25 février 1977, dans la même commune, 138 radiations. Il s'agissait, cette fois, de 6 morts, de 10 électeurs inscrits ailleurs et de 3 inscrits deux fois, de 7 sans indications d'état civil, de 99 inconnus, enfin, de 13 électeurs dont la radiation avait déjà été ordonnée en 1976 par le précédente décision.

On n'est pas tout. Le même tribunal ordonnait, le 25 février 1977, dans la même commune, 138 radiations. Il s'agissait, cette fois, de 6 morts, de 10 électeurs inscrits ailleurs et de 3 inscrits deux fois, de 7 sans indications d'état civil, de 99 inconnus, enfin, de 13 électeurs dont la radiation avait déjà été ordonnée en 1976 par le précédente décision.



ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The New York Times

Filière sud-américaine

Le vol dans les magasins coûte environ 5 milliards de dollars de « chiffre d'affaires » par an. Elle opère surtout dans quelques grandes villes : Miami, Chicago, Los Angeles et New York.

« Personne ne sait exactement pourquoi ce sont surtout des Chiliens, des Colombiens et des Péruviens qui constituent ce réseau, écrit le quotidien new-yorkais, mais les autorités pensent que l'instabilité politique et l'inflation qui caractérisent ces pays y sont peut-être pour quelque chose.

« La « filière sud-américaine » fait quelque 150 millions de dollars de « chiffre d'affaires » par an. Elle opère surtout dans quelques grandes villes : Miami, Chicago, Los Angeles et New York.

« Un Chilien, qui a travaillé pour la « filière » et retrouvé chaque jour ses complices dans le même restaurant de Manhattan, vient de décider de coopérer avec les autorités. Il continue de penser que ce qu'il faisait n'était pas pensable : « Nous autres Chiliens, nous ne sommes pas des violents, dit-il. « Voler dans un magasin ne nuit à personne : l'assurance rembourse (...).

« M. « Contreras » — ce n'est pas son vrai nom — explique comment il opérât : « Nous entrions dans un magasin à plusieurs. Je demandais à un vendeur un costume taille 38 — je fais un 36. Evidemment, le costume ne m'allait pas (...). Pendant ce temps-là, mes amis attrapaient discrètement quelques modèles de luxe sur leurs cintres et les fourraient dans le dos de leurs vestons, « toujours un peu larges du haut, mais plus étroites du bas », pour que le butin ne tombe pas quand la veste est boutonnée. »



L'anti-viol absolu

« Un inventeur canadien, M. Paul Leblond, assure avoir découvert l'arme absolue contre le vol : l'huile de sants. raconte THE DAILY TELEGRAPH de Londres.

« M. Leblond annonce qu'il est parvenu à fabriquer synthétiquement ce produit puant et à le mettre dans des petites bouteilles de plastique qui peuvent s'agraffer au soutien-gorge.

« En cas d'attaque, la bouteille peut s'ouvrir d'une seule main. L'huile inonde la victime et son assaillant qu'elle doit, en principe, décourager.

« M. Leblond précise qu'il vend avec la bouteille un puissant désodorisant qui permet rapidement à la « victime » de sentir bon de nouveau.

« Cette recette a un double avantage, affirme l'inventeur : « Une femme avait essayé mon produit sur un assaillant qui s'enfuit. Celui-ci fut retrouvé vingt-cinq minutes plus tard par la police qui n'eut qu'à le suivre » à la trace.

« M. Leblond suggère cependant que la victime n'hésite pas, malgré tout, à prendre un bon bain de lessive aussitôt que possible après l'usage du produit miracle. »



Pour la semaine de 56 heures

Le meilleur des métiers, c'est celui de pompier. Du moins en Californie. Selon le TIMES de Londres, « M. Kenneth Blizard, quarante-quatre ans, capitaine de pompiers à Los Angeles, a obtenu avec sa femme et ses trois enfants une colline qui domine les vallées du Pacifique à Malibu, la plage la plus étendue du coin. Les Blizard renouvellent leurs deux voitures tous les ans et passent leurs week-ends à bord de leur catamaran.

« M. Blizard a beaucoup de temps libre : il travaille de dix à douze jours par mois pour 13 200 dollars par an (65 000 francs). Officiellement, il est de service 56 heures par semaine, mais les heures de sommeil — huit par jour — sont comprises dans cet horaire.

« La journée de M. Blizard commence à 5 h. 30 quand il quitte sa maison pour aller à la caserne, proche de l'université de Californie. Il arrive à 6 h. 15, se lave et se rase, et commence son service à 7 h. 30 avec une demi-heure d'exercices physiques et d'entraînement. Il déjeune et dîne à la caserne, regarde la télévision, et s'exerce au gymnase. De temps à autre, avec ses onze hommes, il va combattre un incendie. S'il travaille plus que de coutume, il a 50 dollars (230 francs) de prime par jour. (...)

« Pour devenir pompier aux Etats-Unis, il faut subir un entraînement intensif comparable à celui des Marines. (...) Mais à Los Angeles, il y a une liste d'attente d'un an. Certains des hommes du capitaine Blizard viennent travailler depuis l'Etat d'Oregon, à 1 500 kilomètres de là. L'un d'eux vient chaque semaine du Nevada, dans son avion privé. »

Herald Tribune

Des dollars qui n'ont pas d'odeur

Les peintres non conformistes sont mal vus en URSS, mais seulement jusqu'à un certain point. Selon l'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, « un couple de marchands de tableaux américains, Jonathan et Elena Korotchuk Shone, vient d'obtenir à Moscou l'autorisation d'acheter et d'exporter des œuvres d'artistes dont les toiles ont été longtemps interdites (...).

« M. et Mme Shone ont signé avec les autorités un contrat de deux ans qui les autorise à faire « un choix totalement libre » dans la production de pays et ils ont l'intention d'ouvrir cet atelier, à Pittsburgh, une galerie spécialisée dans les œuvres d'art soviétiques (...). Les Shone ont, pour l'instant, acheté pour 100 000 dollars de dessins, d'aquarelles et d'« huiles » (400 000 francs). »

Lettre de Sanya

La cité du non-retour



Il lampait à grande traite le bouillon de ses nouilles. Les yeux rivés au bol qu'il tenait de ses mains rugueuses. Le col monté de ses canadiennes molletonnées ne laissait voir que des cheveux noirs et drus, en bataille. Il finit son verre de shochu (saké, alcool de riz bon marché) et, le regard lointain, s'accouda pesamment sur la table. « Vous êtes d'où ? » La question sembla le ramener soudain devant cette triste table de fer, dans l'atmosphère moite de la gargote aux fenêtres embuées, décorée pour le fin de l'année de fleurs en plastique pendant du plafond huileux. « Non », coupa-t-il. Puis, plus doucement : « De là-bas, au nord. » Indifférent à ses compagnons taciturnes ou riant sur la table et aux interpellations de son vis-à-vis en quête d'un regard, il se mit à raconter.

Tandis qu'il parlait semblait passer dans ses yeux les campagnes, les arbres fanés, les rizières gelées de l'hiver, le village et ses fêtes — la vie. « Là-bas », il avait une femme et des enfants, mais, depuis dix ans, chaque hiver, d'octobre — après le récolte du riz — jusqu'à février il devait venir à Tokyo pour travailler sur des chantiers, ses 2 hectares ne suffisant pas à nourrir sa famille. « A cinquante-huit ans, c'est dur d'être menuisier. Aujourd'hui, j'ai eu de la chance, j'ai pu travailler onze heures. En décembre, j'ai gagné 100 000 yens » (2 000 francs), conclut-il. Puis il sortit.

Dehors, c'était le froid et l'enfilade des petites rues mal éclairées, peuplées de silhouettes flûtantes, de corps élongés près des distributeurs de bière. Sanya, dans le benlieu nord-est de Tokyo, est le quartier des journalistes. Là, comme à Kotobuki-cho, à Yokohama ou à Kamigasaki, à Osaka, se concentrent le sous-prolétariat des ouvriers temporaires, ténérone de l'industrie japonaise, des dakaragi (ouvriers-peysans) aux lassés-pour-compte de la prospérité qui n'ont pu vivre que leurs muscles. Ils tiennent le rôle des ouvriers immigrés en Europe — la loi japonaise interdit, en effet, d'embaucher des étrangers, — et, dans la stratification sociale, occupent leur place.

Le long des rues de Sanya se succèdent des doritos (doya, invasion argotique pour yedo, subergé) à 400 yens la nuit pour un tatami (nette de 1,83 mètre sur 91 centimètres). Dans des chambres de huit tatamis, ils sont huit, parfois plus s'il y a des lits superposés. En hiver, les deux cent dix doritos accueillent généralement douze mille travailleurs (sept mille cette année, en raison du ralentissement de l'activité économique).

Pour le shogatsu (les fêtes de fin d'année, qui, au Japon, durent une bonne semaine), la plupart des shogatsugi rentrent dans leur province. Ils reviennent le 10 janvier. Cette année, ils sont restés jusqu'au dernier jour d'embauche, le 29 décembre, car il y a eu peu de demande. Pour les autres, ceux qui vivent tout le temps à Sanya — environ les deux tiers, — c'est la longue et dure période des fêtes, sans travail, et avec juste 11 000 yens (environ 200 francs), données en étrennes par le gouvernement, pour s'acheter l'oubli.

« SANYA » : les Japonais n'aiment guère en parler et préfèrent feindre d'ignorer qu'à trente minutes de Ginza et de ses scabellissements on meurt encore de froid à Tokyo (trois personnes l'année dernière).

Toutes les grandes villes du monde ont leur misère. Sanya — pas plus que Kamagasaki ou Osaka (où vivent quarante mille personnes) — ne s'apparente morphologiquement à une « zone » ou à un bidonville. Ces quartiers n'en restent pas moins la même ségrégation sociale. Il y subsiste surtout les mécanismes archaïques des « marchands de main-d'œuvre », qui témoignent de la résistance des structures féodales dans un milieu capitaliste à évolution accélérée et de leur partielle intégration au système.

A SANYA, près du bureau d'embauche comme dans un parc près de la gare de Takata-No-Baba, le matin entre 6 et 7 heures c'est le marchandage. Les journalistes sont assésés, une centaine, jeunes et vieux — il y en a davantage cette année, — avec les traditionnels pantalons serrés aux genoux comme des culottes de cheval, des ouvriers japonais et leurs housses, sortes de boîtes à boutonnières en toile noire. Dans les rues adjacentes, attendent des camions. Les marchands de main-d'œuvre (tehaishi) choisissent. A 7 heures, tout est fini. Les malchanceux, les moins forts, n'ont qu'à retourner dormir ou aller vendre leur sang dans un dispensaire voisin. Avec l'argent, ils s'enivrent lentement à la bière ou au shochu.

L'organisation du travail des journalistes et des dockers n'offre rien de l'exemple de la démocratie. Au Japon, il n'a pas changé depuis des siècles. Le système des yosobe (réserves de main-d'œuvre aux enchères) date de la fin du dix-huitième siècle. Celui de Sanya se créa en 1848 avec les gens qui, traditionnellement, étaient tenus à l'écart de la société (fets, qui travaillaient le cuir et le hain, caste encore inférieure, qui s'occupaient des cadavres des condamnés de Kozushima, lieu des exécutions capitales de Tokyo).

Le système continu à fonctionner après la guerre, alimenté par le chômage de l'époque. Puis, au cours de la période de haute croissance des années 1950, avec les grands travaux : shinkansen (train super-rapide), Jeux olympiques et Exposition universelle d'Osaka). Aujourd'hui, il permet surtout aux entreprises de construction d'embaucher et de licencier à volonté en fonction des fluctuations économiques, sans avoir, de surcroît, à respecter les règlements du ministère du travail : les traités de vingt-cinq heures ne sont pas rares. Mais en période de faible activité économique — comme c'est le cas actuellement — les journalistes sont les premiers touchés. N'étant pas inscrits au chômage, non syndiqués, leur problème semble inaperçu.

L'année dernière, il publia un livre Introduction aux études sur le Lumpen, où il raconte sa vie. Juvénile et édenté, il connaît bien les habitants de la « Montagne » (Yama), nom de Sanya dans l'argot des journalistes : « Tout le monde ici, les parlements de la Montagne — par opposition aux éléments paysans qui ne font que passer — a une histoire. Oh ! banale : affaire de femmes, de jeux, un mauvais coup. Une blessure au cœur, désire en soi, mais irrémédiable, qui vous conduit un jour ici, où l'on ne ruse plus avec soi-même. Personne ne s'intéresse à l'autre : il n'y a pas de solidarité : on ralle son existence à la volée, mais du moins on est égoïste : tous, nous avons la certitude que l'on ne peut pas aller plus loin, mais que l'on ne peut pas non plus quitter la Montagne. »

« Au sommet du système, il y a les contractuels (entreprises de construction). Par l'intermédiaire de leurs filiales et sous-traitants, elles font parvenir un « appel d'offres » au tehaishi qui recrute à la base avec ses camions. Il touche une prime du contractuel, plus ce qu'il retient automatiquement sur la paie des

travailleurs, puisque c'est lui qui la répartit (effectivement 7 000 yens pour dix heures de travail ; le reste peut aller jusqu'à 3 000 yens). Le journalier est loin de travailler tout le temps, au maximum cinq à six jours, dit-on. Dans le meilleur des cas, il sera embauché dans un hambe (dortoir des chantiers) pour une durée déterminée, avec là aussi un « patron » qui « gère » sa paie.

Il y a une cinquantaine de tehaishi à Sanya. Tous sont liés avec les tenanciers de dortoirs et de la police. Engagés par une chaîne d'intermédiaires, le journalier ne sait jamais pour qui il travaille. Les contrats étant purement oraux, en cas de contestation, les hommes de main de tehaishi (qui, la plupart du temps, appartiennent au milieu) se chargent de régler le différend. En fait, le système offre la particularité de fonctionner comme une institution précapitaliste qui se situe, en partie, hors la loi.

« Sanya est le seul endroit où vous pouvez vivre avec un simple terugui (linge que les Japonais se mettent autour de la tête pour absorber la transpiration) en guise de nom », nous dit M. Koichi Hayashi. Ecrivain, il vit depuis 1950 dans un petit hôtel de Sanya. Un beau jour, ce diplômé d'une grande université, cadre dans une banque, choisit le vagabondage.

L'année dernière, il publia un livre Introduction aux études sur le Lumpen, où il raconte sa vie. Juvénile et édenté, il connaît bien les habitants de la « Montagne » (Yama), nom de Sanya dans l'argot des journalistes : « Tout le monde ici, les parlements de la Montagne — par opposition aux éléments paysans qui ne font que passer — a une histoire. Oh ! banale : affaire de femmes, de jeux, un mauvais coup. Une blessure au cœur, désire en soi, mais irrémédiable, qui vous conduit un jour ici, où l'on ne ruse plus avec soi-même. Personne ne s'intéresse à l'autre : il n'y a pas de solidarité : on ralle son existence à la volée, mais du moins on est égoïste : tous, nous avons la certitude que l'on ne peut pas aller plus loin, mais que l'on ne peut pas non plus quitter la Montagne. »

D'autres écrivains contemporains, comme Akhyuki Nosaka, auteur du Pornograph, ont vécu dans ce milieu, pénétré ce monde de « marginaux » réduits à être des objets de production. Monde de duré et d'après lequel n'est pas sans rappeler l'univers décrit par l'écrivain américain Selby dans Last exit to Brooklyn. On rencontre parfois Nosaka dans une des gargotes de Sanya ou à la Voïga, le « cabaret ». Avec ses chaises recouvertes, ses photos de vieilles voitures aux murs et des rideaux à pomponne, la Voïga offre un peu de chaleur. Le crin d'un trio musiciens, sortie d'un film de Fellini avec le violoniste à baret qui tape sur un tambourin de ses doigts raides, joue des airs d'autofélie, tandis que le cerveau, homoœxeuel bedonnant dans son pantalon ajeté, papillote des yeux par habitude en apportant le migori, saké non diestillé à la couleur blanche.

Malgré l'activité d'étudiants Israélites et moines qui essaient d'encadrer les habitants de Sanya, la majorité est peu politisée. Il y a eu des émeutes dans le passé, et les kidôai (C.R.S. japonais) quadrillent encore les rues près des parcs où, autour d'un feu, les journalistes sans travail ont dressé des tentes pour fêter la fin de l'année.

Tous les ans, le « lutte pour passer l'hiver » des habitants de Sanya provoque des arrestations. Mais, du déserteur de l'armée impériale qui se brûle le visage pour ne pas être reconnu au complet qui n'ose plus rentrer chez lui depuis six ans car il a tout perdu — un us et dont la seule joie est de donner à manger aux animaux du zoo, chacun, à Sanya, est trop occupé pour militer à survivre en vendant sa vie, à fuir son engosse et à s'assumer en tant qu'étranger. Comme le petit fille du gergolier qui, assise dans un coin de la salle, regarde sans les voir sous sa frange les hommes gesticuler et s'interpeller, personne ne fait attention au fou qui chaque matin à l'aube parcourt les rues à vélo, un grand drapau japonais à la main. Sa « journée » finie, il va boire, car dans son délire il ne sait qu'une chose, c'est que lui aussi est seul.

PHILIPPE PONS.

COMMENT NOURRIR LES ANIMAUX ?

L'art de recycler les protéines

« LES excréments, un élément d'avenir. » Sous ce titre « choc », l'agence France-Presse a diffusé une dépêche datée de Washington confirmant que l'Office américain des produits alimentaires et pharmaceutiques, le F.D.A., a étudié actuellement la possibilité d'utiliser les excréments d'animaux comme aliment du bétail. Cet office, a précisé l'A.F.P., s'était prononcé en 1967 contre cette pratique ; il a décidé de faire marche arrière et repris l'étude du dossier. Plusieurs Etats américains ont d'ores et déjà autorisé cette pratique à l'intérieur de leurs frontières.

« Les recherches démontrent que les excréments d'animaux contiennent des éléments nutritifs qui peuvent être utilisés soit par l'espèce produisant l'excrément, soit par d'autres espèces », a indiqué le F.D.A. « Les excréments de volailles contiennent de 30 à 35 % d'équivalent protéine brute, ils pourraient offrir une solution de rechange attrayante aux suppléments protéinés conventionnels », a ajouté cet office.

La technique étudiée par l'Office consiste à dessécher les excréments et à les traiter pour tuer les bactéries, puis à les mélanger à d'autres aliments pour animaux. Ce recyclage pourrait non seulement améliorer les approvisionnements en aliments protéinés mais aussi réduire la pollution. Selon les experts de la F.D.A., dont les papilles gustatives sont à toute épreuve, a ironisé l'A.F.P., ce procédé n'entraîne aucun changement dans le goût de la

viande offerte à la consommation.

Il est facile d'imaginer la réaction d'une personne non avisée : « Mécontent, « Et si j'ont manger de la... aux animaux ? Et pourquoi pas nous en servir directement pendant qu'« Us » y sont ? »

En France aussi...

Or, même si cela n'est qu'à demi rassurant, il faut savoir que les Etats-Unis ne sont pas des novateurs en la matière. Les Britanniques pratiquent le « recyclage » du lisier de volaille depuis longtemps. En France, même le « milliardaire rouge », M. Jean-Baptiste Doumeng, exploite depuis cinq ans — en dépit de quelques déboires financiers — un procédé de recyclage des protéines extraites des déjections de bovins dont nous avons écrit naguère (le Monde du 5 avril 1977) : « M. Doumeng a installé quelque six mille bêtes à deux pas de sa maison (à Noé, près de Toulouse) : d'immenses hangars où sont parqués les animaux ; un réseau compliqué de godets et de crémaillères pour récupérer le fienteur, riche en protéines non digérées par les ruminants ; les installations de décontamination et de traitement. Au bout du compte, un produit qui ressemble à de la paille séchée, presque inodore, les bœufs donnent l'impression d'apprécier. Les performances d'engraissement sont remarquables. »

Ce procédé a été vendu à des Etats africains et à des pays de l'Est. Les quantités produites

restent globalement faibles car, en dépit de toutes les assurances, les réactions psychologiques des consommateurs sont considérables. Il faut malgré tout se faire à l'idée que dès maintenant nous mangeons de la viande produite à partir de protéines « excrémentelles ». C'est déjà dur à avaler. Faudrait-il de surcroît manger du bifteck au béton ?

Des éleveurs américains de George ont fait un effet une découverte révolutionnaire. Ils avaient décidé, l'an dernier, de compléter l'alimentation de leur bétail avec de la poussière de ciment en raison de sa haute teneur en calcium. Ils se sont aperçus que le bétail prenait du poids plus rapidement que de coutume. Mis au courant, le département fédéral de l'agriculture a effectué une expérience sur sept génisses dans le centre de recherche de Belville près de Washington. Les bêtes ont avalé 400 grammes de poussière de ciment par jour en plus de leur ration normale de maïs et de foin. Elles ont grossi de 1,4 kilo par jour, alors que le gain de poids normal est inférieur de moitié.

Selon le centre de recherche, aucune anomalie n'a été enregistrée chez les « mangeurs de poussière de ciment » dont la viande se serait révélée de première qualité. Une fois encore, nous voulons bien croire les chercheurs. Mais de grâce, qu'ils châtissent, comme dans les restaurants bon marché, entre les excréments ou le ciment.

ALAIN GIRAUDO.

كندا من الأصل



صوتنا من الداخل

RADIO-TELEVISION

UNE SÉRIE « DE PRESTIGE »

La pacotille Offenbach

C'EST l'appel... cela s'appelle encore pacotille... un épisode diffusé vendredi 20 janvier... les Folies Offenbach...

On n'attendait pas une œuvre sociologique, encore qu'il faudrait bien y venir un jour... à lui ne pouvaient être, aujourd'hui, orchestrés, joués comme elles le furent autrefois...

PROPHÉTIES

La parole était aux prédicateurs. Jeudi 12 janvier, en fin d'après-midi, sur Antenne 2... dans un miroir : rupture dans le vie de Delle, heureux événement dans celle de Mireille Mathieu...

Et le play-back ?

Pour couronner le tout, Michel Boisrond, réalisateur de cinéma, connu pour son excellent tour de main dans la comédie boulevardière, s'est empressé comme à plaisir dans une mise en scène anonyme, une illustration complètement à plat, sans arriver à tirer parti des forts jolis décors, bien conçus pour la télévision...

«DON CARLOS» DE LA SCÈNE A L'ÉCRAN

Imbroglia milanais

Le « Don Carlos » que les télé-spectateurs français verraient le 21 janvier n'est pas exactement celui qui est joué à la Scala de Milan... sur scène, le héros de Verdi est incarné par José Carreras...



Verdi (gravure de Bodini).

Un an pour le bicentenaire

A son tour, l'Unitel qualifiée de « grotesque » la sortie du P.-D.G. de la RAI. A propos de culture italienne, elle souligne « les liens étroits qu'entretiennent Herbert von Karajan avec la Scala depuis plus de vingt ans... »

On fit voler à l'Unitel que les deux « Don Carlos » ne se ressemblaient pas. Celui de Milan serait inspiré de la version française et ressusciterait des passages que Verdi avait fait supprimer...

Le 7 janvier, de 19 h. 15 à 20 h. 15, des millions d'Italiens sont restés devant leur poste de télévision, fascinés. Leur enthousiasme, partagé par les critiques, a fait oublier le contretemps...

ROBERT SOLÉ. \* Samedi 21 janvier FR 3, 20 h. 30, relais en stéréophonie sur France-Italie.

LES MUTATIONS DE LA 3e CHAÎNE

Bonne année pour la décentralisation ?

M. CONTAMINE, président-directeur général de FR3, dressait à l'automne un bilan positif des activités de sa société... L'organisation même de la société est un joyau de subtilités administratives...

heures de programmes chaque année. Toutes ces subdivisions ont pour but leur justification. Si FR3-Alsace bénéficie, par exemple, d'un régime de faveur particulier pour le temps réservé aux émissions dialectales...

concurrency — et quelle concurrence ! — avec le film de TF 1 et les variétés de Jacques Martin. « Toutes les idées viennent de province », dit-on à Paris...

«LÉGENDAIRES»

Ce que savent les vieux

PIERRE Duménil, Philippe Alloué, Patrick Pesnot produisent pour Antenne 2 une nouvelle série — « Légendaires » — composée de quinze émissions consacrées à la sorcellerie...

humides et les cimetières trop proches des églises : il n'y e pas de repos, le mort envahit les esprits. L'Ankou (le premier mort de l'année que file la nuit dans une charrette, le faux à la main) terrorise les enfants...

SUR EUROPE I

L'étalon-temps

DEORMAIS, sur Europe 1, le temps se s'écoule plus, il s'accroît. L'équipe de Pierre Bellemare vient de donner la suite d'un nouveau jeu « Antenne la pendule »...

\* Tous les jours sur Europe 1, 11 heures.



RADIO-TELEVISION

AU JAPON

Les payeurs de redevance en grève

UN exemplaire récent (1) prouve l'inconvénient d'avoir, comme au Japon, le coût du service public financé par la redevance des chaînes commerciales qui, elles, ne coûtent rien aux téléspectateurs...

sent aux conseils d'un nouveau journal (mis en vente à soixante-quinze mille exemplaires au départ) dont le titre est déjà tout un programme: Que faire quand se présente le collecteur? Les raisons de ce dangereux mouvement d'humeur? Tout et n'importe quoi.

(1) TV World (décembre 1977).

Les prix de la couleur

La revue TV World publie également dans son numéro de décembre un tableau permettant de comparer le montant (en dollars) de la redevance payée par les téléspectateurs de cinquante-quatre nationalités différentes.

moins sur une chaîne: l'Allemagne fédérale (255,5 F), l'Irlande (247 F), l'Italie (240 F), le taux étant actuellement en France de 287 F.

A titre de comparaison, un téléspectateur britannique (le B.B.C. ne diffusant pas de publicité) paye 173 F pour recevoir la couleur. En Pologne (pays qui exclut également la publicité), le montant de la redevance couleur n'est que de 67 F.

CORRESPONDANCE

Pour ou contre « Au plaisir de Dieu »

APRES la diffusion, sur TF 1, de l'adaptation en six épisodes de « Au plaisir de Dieu », d'après Jean d'Ormesson, dans une réalisation de Robert Mazoyer, série critiquée par Claude Sarrault dans le Monde du 31 décembre, et louée par Jacques Stéphan dans l'encart radio-télévision daté 1er et 2 janvier, nous avons reçu trois lettres dont nous publions des extraits.

fait subir des marionnettes grotesques, horriblement mal à l'aise dans leurs déguisements.

Enfin, M. Pierre Gallet, de Courbevoie, nous écrit:

Je ne suis pas, de naissance, un aristocrate. Mais je connais beaucoup de ces gens, et ils me touchent. Même avec leurs défauts, leur anarchisme, je les trouve mille fois plus attachants et « nobles » que cette France de « petits bourgeois » satisfaits issus du partage des richesses.

Il est remarquable que vous n'avez retenu des répliques du dialogue que les plus surannées et les plus ridicules, sans retenir la grandeur et la justesse de bien d'autres. (...) Vous oubliez ce que ces gens-là ont fait aussi pour ce pays.

LA GARDE DES ÉMETTEURS

Nous remercions de M. Maurice Rémy, directeur général de Télédiffusion de France (T.D.F.), une lettre relative au billet encadré, consacré au coût de la garde des émetteurs (le Monde du 20-21 novembre 1977) et à l'éventuelle augmentation de la redevance à cet effet.

L'auteur de cet article aurait dû prendre en considération, écrit M. Rémy, les faits suivants:

Les émetteurs automatisés se trouvent aujourd'hui en petit nombre (quelques dizaines seulement).

Il n'y a pas « économie de techniques », selon sa propre expression, puisque l'évolution même de la télévision et des techniques qui lui sont liées, nous conduit à exploiter un nombre de plus en plus grand de réémetteurs et de réseaux communautaires.

La présence de quelques techniciens dans une station isolée n'est pas en outre une protection suffisante contre des agresseurs déterminés, ainsi que l'a malheureusement montré un exemple récent.

MISE EN CONCURRENCE

Radio-France internationale pourrait ne pas réaliser une partie des programmes diffusés à l'étranger

La direction générale de Radio-France vient d'adresser une lettre à M. Raymond Barre, premier ministre, pour lui rappeler les dispositions de son cahier des charges en ce qui concerne les programmes enregistrés, réalisés par les services de Radio-France internationale (R.F.I.) et distribués à l'étranger par le ministère des affaires étrangères via les services culturels des ambassades.

Si en ce qui concerne l'émission de 1975 par le Quai d'Orsay et Radio-France ait été dénoncée par le ministère des affaires étrangères en 1976, ce dernier n'aurait, depuis lors, pas cessé de s'adresser à R.F.I. plutôt qu'aux entreprises de production privées ou aux stations périphériques, et cela grâce à un appel d'offres conclu en 1976 au bénéfice de la société de radiodiffusion nationale. Ces dispositions avaient été reconduites en 1977.

Un nouvel appel de candidatures a été lancé pour les deux cent cinquante heures d'émissions en français, en anglais et en espagnol prévues pour 1978. Fait nouveau, l'appel d'offres se fera cette

fois en six lots, ce qui accroît le risque de concurrence des stations privées (Europe 1 ou R.T.L. pouvant paraître, par exemple, mieux habilités que Radio-France internationale à confecturer à moindre prix les émissions de variétés qui constituent l'un des lots).

Ces nouvelles modalités, prévisibles au bureau des moyens audiovisuels du Quai d'Orsay, procèdent d'un souci de diversification des programmes et du désir d'obtenir, par le jeu de la concurrence, des coûts moins onéreux. L'activité de R.F.I. n'a cependant pas cessé de diminuer dans ce domaine depuis l'établissement de l'O.R.T.F. le total des heures d'émissions enregistrées, distribuées à l'étranger, étant revenu de plus de 1 500 avant 1974 à 300 après août 1974, puis, récemment à 250. Certains interprètent donc ce nouvel appel d'offres comme une atteinte supplémentaire aux prérogatives de Radio-France, société nationale, dans le rayonnement de « la Voix de la France » à l'étranger.

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1: Le journal d'Yves Mourousi, 20 h. Le journal de Roger Gicquel (le dimanche Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.); vers 23 h. TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaut. Pour les jeunes: « Les infos », de Claude Pierrat (le mercredi, 17 h. 15).

12 h. 30: magazine Samedi et dimanche; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche). C'est la vie; 20 h. Le journal de Patrick Lecoq; 23 h. Le journal de Patrick Lecoq et de Gérard Dilz (en alternance). FR 3: 19 h. 55, « Flash » (sauf le dimanche); vers 22 h. Journal. Antenne 2: Journal (le samedi, à

Écouter-voir

CONCERT EGOÏSTE: ROLAND BARTHES. — Dimanche 15 janvier, France-Musique, 17 heures.

L'auteur des Fragments d'un discours amoureux répond aux questions — généralement astucieuses — de Claude Maupomé et choisit ses auteurs préférés: un programme de son concert égoïste, Roland Barthes a inscrit des œuvres lyriques et de la musique de chambre, Chopin par Rabinstein,

Beethoven par Brendel et les Cinq pièces opus 10 de Webern. Un discours de sémiologue, et de sociologue, sur « l'Empire des signes » musical.

ANNIVERSAIRE: LA DEFENSE DU CONSOMMATEUR. — Du lundi 23 à vendredi 27 janvier, TF 1, 18 heures.

L'Institut national de la consommation et sa revue Cinq cent millions de consommateurs fêtent le 23 janvier leur dixième anniversaire.

Dix années, pour quoi faire, demanderont ce jour-là, sur TF 1, des journalistes spécialisés à M. Henri Estinogoy, directeur de l'I.N.C. Les cinq émissions seront encore consacrées à des sujets d'ordre général concernant les associations de consommateurs (le 24); l'information du consommateur (le 25) et sa défense (les 26 et 27). Des reportages et l'interview de spécialistes, une interview de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation,

complètent ce dossier établi pour la bonne heure.

DOSSIER: AU-DELA DU NATUREL. — A partir du lundi 23 janvier, TF 1, 20 h. 30. Une nouvelle « collection » sur la première chaîne: Jean-Pierre Guiraudoni, qui produit déjà, sur la même antenne, les soirées de « l'avenir du futur », s'imagine sur le thème très à la mode de la parapsychologie, du fantastique et de l'irrationnel, une nouvelle formule d'émission couplant film et enquête.

Variante des « Dossiers de l'écran », la série « Au-delà du naturel » (qui débute le 23 par la diffusion de Rosemary's Baby) traitera d'un phénomène particulier (scrofulose, envêtement télépathique, etc.), en faisant suivre un long métrage d'une enquête visant à éclairer le sujet de la manière la plus informative. Un psychiatre, ou un physicien, sera chaque fois mis à contribution et interviendra en expert de façon à préciser, réfuter ou cautionner le propos des enquêteurs.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio par le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de la semaine sont parus dans le Monde de l'éducation (n° 35 daté janvier 1978), qui les publie régulièrement tous les mois.

Les films de la semaine

TAIKOUN, de Richard Wallace. — Dimanche 15 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Quel besoin d'exhumer ce mauvais film d'aventures où même les scènes spectaculaires sont bâclées? On s'en fait une idée par le titre même: TAIKOUN, c'est le récit d'un conflit psychologique de l'ingénieur des chemins de fer dressé contre un industriel tyranique. Et John Wayne semble perdu là-dedans. Que pouvait-il faire d'un mauvais rôle?

Steve Mac Queen, jeune, ambitieux, sûr, et Edward G. Robinson, vieux cadé des cartes, s'affrontent au cours d'une folle partie de poker dans une chambre d'hôtel de La Nouvelle-Orléans. Reprise par Jewison du thème de l'Arnaqueur. Mais le match de billard de ce film-là était autrement passionnant, par la mise en scène de Robert Rossen. Ici le suspense n'existe qu'à cause des acteurs.

Arthur Freed à l'« âge d'or » de la M.G.M. Il était une fois Gene Kelly chantant et dansant dans les flaque d'eau, sous la pluie arrosant un superbe décor de studio. Hymne au bonheur et au spectacle de pur divertissement, dont l'enchantement, la fascination et la drôlerie sont toujours aussi vivaces.

très inquiétant. L'Histoire réelle perçue pour ainsi dire à travers les images sépia) et de l'aventure à la manière des « Pieds Nickelés ». Se méfier de la séduction louche, toujours un peu racoleuse.

LE BOSSU DE ROME, de Carlo Lizzani. — Dimanche 15 janvier, FR 3, 22 h. 30.

Analyse marxiste du comportement d'un adolescent complé et révolté d'un résistant indiscipliné qui devient bandit, dans l'Italie des années 1945-1946. Si Lizzani comprend objectivement son personnage (qui a réellement existé), il ne l'approuve pas et il démonte les néo-marxismes sociaux qui conduisent à l'anarchisme et, par là, à un retour au fascisme. Ne pas voir donc, en Gérard Blain (d'ailleurs étonnant), un héros romantique. Ce grand film politique n'était sorti, en 1961, qu'en version doublée et mutilée. Le scénario de minuit nous le rend en version originale.

RIO BRAVO, d'Howard Hawks. — Mardi 17 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Sans doute le plus beau western réalisé par Hawks. Le contraire d'un film épique. Peu d'action, mais des conversations, des comportements, des portraits d'hommes aux prises avec l'aventure du quotidien. Et de l'humour aussi, surtout lorsqu'il s'agit des femmes, de la femme plutôt, la troublante Angie Dickinson qui vient apporter un élément discordant. John Wayne, Dean Martin et Ricky Nelson sont magnifiquement dirigés et la mise en scène de Hawks conduit à une morale e corrélienne.

MONSIEUR VERDOUX, de Charlie Chaplin. — Jeudi 19 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Cela se passe en France et l'on pense à Landru. Mais Verdoux n'est pas Landru. C'est bien Chaplin, pessimiste, misogyne, misanthrope, liquidant, dans un style simple et avec une émotion poignante par un cinéaste italien alors fort prisé. Journal intime obtint d'ailleurs, un Lion d'or au Festival de Venise 1962.

JOURNAL INTIME, de Volerio Zurlini. — Dimanche 22 janvier, FR 3, 22 h. 30.

Affection, solitude et malheurs de deux frères. L'un est un ouvrier, l'autre, plus jeune, a été élevé comme un bourgeois. Chronique réaliste et psychologique tirée d'un roman de Vasco Pratolini, dans un style simple et avec une émotion poignante par un cinéaste italien alors fort prisé. Journal intime obtint d'ailleurs, un Lion d'or au Festival de Venise 1962.

ROSEMARY'S BABY, de Roman Polanski. — Lundi 23 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Sectes sataniques à New-York, humour macabre et « nativité » diabolique, Polanski, installé à New-York, battit Hitchcock sur son propre terrain avec cette adaptation d'un étonnant roman d'Ira Levin. Beaucoup plus impressionnant que l'Évocatrice et autres fables fantastiques vues depuis, ce film est aussi une parabole sur le mal installé dans nos sociétés modernes et une cruelle satire de la maternité sentimentale. À éviter par ceux et celles qui n'ont pas les nerfs solides.

LES FILLES A PAPA, de Mashe Mizrahi. — Vendredi 20 janvier, A2, 22 h. 50.

Un film israélien du réalisateur de la Vie devant soi. Certes, les comiques d'un bourgeois phallosocial qui s'estime déshonoré d'avoir en huit filles et veut, à tout prix, un garçon. Un style trop neutre, trop impersonnel fait que le reflet de cette société nous paraît simplement pittoresque.

AIMEZ-VOUS BRAHMS? d'Anotele Litvak. — Lundi 23 janvier, FR 3, 20 h. 30.

On peut aimer les romans de Françoise Sagan. Mais, bien qu'elle se soit elle-même déclarée satisfaite de cette illustration cinématographique, Aimez-vous Brahms? n'est qu'une image hollywoodienne de luxe située dans un Paris de personnages sophistiqués qui disent en ville. À voir, à la rigueur, pour les numéros d'acteurs.

LE BON ET LES MÉCHANTS, de Claude Lelouch. — Dimanche 22 janvier, TF 1, 20 h. 30.

En temps d'occupation et de collaboration, la différence morale entre les bons et les méchants, entre les policiers et les truands, est encore plus difficile à établir qu'en temps de paix. Démonstration brillante dans le style virtuose de Lelouch qui rend les truands — Jacques Dubron, Mariane Jobert, Jacques Villaret — sympathiques, et le policier — Bruno Cremer —

A FR 3

Contestations à propos de la représentation des personnels au conseil d'administration

Après la désignation par le conseil d'administration, sur des listes fournies par les syndicats, des représentants des personnels dans les conseils d'administration des organismes de radio-télévision, la fédération des sections du Syndicat national des journalistes de l'audio-visuel a fait paraître un communiqué de protestation.

D'une part le S.N.J. « constate qu'il constitue la seule organisation totalement écrite des conseils d'administration » (malgré sa position majoritaire au sein des journalistes) et « dénonce cette nouvelle discrimination syndicale attachée à la défense du service public de la radio-télévision et qui a mis en évidence, ces dernières années, de multiples atteintes à la liberté de l'information ».

Le S.N.J. regrette d'autre part, dans le même communiqué, que « les trois mille cinq cents salariés de FR3 soient représentés par un proche collaborateur de la direction générale, membre d'un syndicat « maison » minoritaire, qui n'a obtenu que trois sièges sur plus de deux cents aux dernières élections de délégués du personnel ».

[Après le renouvellement des membres des conseils d'administration pour la période allant du 1er janvier 1978 au 31 décembre 1980 ont été désignés: à TF 1, M. Sully (C.F.D.T.); à A 2, M. Farré (des inter-syndicats SUBT et S.I.F.); à C.F.D.T., C.G.T., S.N.J., journalistes F.O.; à FR 3, M. Courbet (SCORT); à Radio-France, M. Alexandre (F.O.); à T.D.F., M. Avril (C.F.D.T.) et Mme Ansoe (C.G.T.). M. Courbet est chef des services de l'inspection générale à FR 3.]

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche): 9 h. 15, A Bible ouverte; 9 h. 30, La source de vie (le 15); Foi et tradition des chrétiens orientaux (le 22); 10 h., Présence croissante; 10 h. 30, Le jour de Seigneur; 11 h., Messe en la chapelle de

La Sainte-Croix, à Antony. Haus-de-Seine, avec le Père Jorans et les étudiants du CEP (le 15); en l'église Saint-Benoit, d'Issy-les-Moulineaux, Haus-de-Seine, avec le Père B. Joiner, prédication par le pasteur Arger (le 22).

كنا من الأصل



RADIO-TELEVISION

Samedi 14 janvier

CHAINE I : TF 1
18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h. 30, Numéro Un ; Annie Cordy ; 21 h. 30, Feuilletton karaté ; La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 20, La musique est à tout le monde.

La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.
20 h. 30, Série : Les Borgas ou le sang doré ; 21 h. 45, Questions sans visage ; Jacques Laurent ; 22 h. 35, Drôle de baraque ; 23 h. 10, Tirage au sort de la Coupe du monde de football.

régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les Jeux.
20 h. 30, Retransmission lyrique : la Belle Hélène, d'Offenbach, par l'Orchestre philharmonique et les chœurs de l'Opéra du Rhin, J. Rhodes, R. Corazza, J. Bastin, J. Martin, dir. A. Lombard, réal. P. Martin.

de L. Kobrinak, avec F. Vihart, M. Bayet, J.-M. Bory ; 21 h. 55, Ad. Hb. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-râle, divertissement de S. Jérôme.

Dimanche 15 janvier

JOE DASSIN
"les femmes de ma vie"
Album et Cassette CBS 82580
"DANS LES YEUX D'EMILIE"
MARIA 45 / CBS 5928

Sports première ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM (Cyclo John Wayne) ; TAI-KOUN, de R. Wallace (1947), avec J. Wayne, L. Day, sir C. Hardwicke, J. Anderson, A. Quinn.
A propos de la construction d'un train dans le condilière des Andes, un jeune ingénieur l'oppose à la tyrannie d'un riche industriel.
22 h., Questionnaire : M. Alfred Sauvy, économiste et sociologue (La France devant ses échéances).

Cheval mon ami ; 18 h. 15, Espace musical : Concerto pour piano et orchestre n° 4 (Beehovens) ; L'Orchestre philh. de la Radio hollandaise, dir. J. Fournet, sol. Cl. Arrau ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilletton pour les jeunes ; L'odyssée de Scott Hunter.
20 h. 5, Hexagonal : Histoires de France par Arthur Conte, et Presses à l'appel, par J. Leyron ; 21 h. 35, L'homme en question ; l'écrivain Martin Gray ; 22 h. 40, Cinéma de minuit (Aspect du cinéma italien), FILM : LE BOSSU DE ROME, de C. Lizzani (1960), avec G. Blain, A. Ferraro, I. Gurrani, B. Blier, P.-P. Pasolini (v.o. sous-titrée, N.).

La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de cur ; 9 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre (Schubert, Corneilus, Pasovitch, Chostakovitch) ; 14 h. 5, Le Comédien-Français présente : « Les vagabonds », de V. Woolf, avec F. Kourah, J.-F. Benzi, S. Dautan ; 16 h. 5, Ritratto americano : la musique d'Amérique ; 17 h. 30, Rencontres avec... Michel Randon, écrivain ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 18 h. 10, Le cinéma des cinéastes ; 20 h., Poésie : Alain Duault et Michel Chailion ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Traces » (I), par J. Bally et S. Parabet ; 22 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Roger Lewinter.

Lundi 16 janvier

CHAINE I : TF 1
12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 55, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Brestez donc avec nous ; à 14 h. 30, Série : L'homme invisible ; à 18 h. 55, L'économie et vous ; les impôts ; à 17 h. 30, Magazine du tourisme : la Lozère ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Feuilletton : L'accusée ; 18 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM, CASINO ROYALE, de J. Huston, K. Hughes, V. Guest, R. Parrish et J. Mac Grath (1967), avec P. Sellers, U. Anders, D. Niven, O. Welles, J. Pettit, D. Lavi, W. Allen. (Rediffusion.)
James Bond, devenu un pistoleto retraité, doit reprendre du service pour lutter contre une organisation qui élimine tous les agents secrets.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE KID DE CINCINNATI, de N. Jewison (1965), avec Steve McQueen, Ed. G. Robinson, K. Malden, T. Wied, J. Blondell. (Rediffusion.)
En 1886, à La Nouvelle-Orléans, un joueur de poker professionnel affronte un bluff américain et, depuis longtemps, la technique et l'expérience des cartes.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE KID DE CINCINNATI, de N. Jewison (1965), avec Steve McQueen, Ed. G. Robinson, K. Malden, T. Wied, J. Blondell. (Rediffusion.)
En 1886, à La Nouvelle-Orléans, un joueur de poker professionnel affronte un bluff américain et, depuis longtemps, la technique et l'expérience des cartes.

Mardi 17 janvier

Un préavis de grève ayant été déposé par la C.G.T. pour l'ensemble des stations décentralisées de FR-3, les programmes régionaux des trois chaînes risquent d'être perturbés ce mardi 17 janvier.

CHAINE II : A 2
13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilletton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 18 h. 55, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.
20 h. 30, La tête et les jambes ; 21 h. 30, Feuilletton : Racines ; 22 h. 25, Zéro-zéro ; L'affiche, de T. Wehn-Damisch, réal. Y. Kovacs.

20 h. 30, FILM (Hommage à H. Hawks) : RIO BRAVO, de H. Hawks (1958), avec J. Wayne, D. Martin, R. Nelson, A. Dickinson, W. Bond, W. Brennan. (Rediffusion.)
Un shérif taciturne assisté par une bande de hors-la-loi donne à son ancien assistant, déchu par l'alcool, une chance de se racheter.

20 h. 30, FILM (Hommage à H. Hawks) : RIO BRAVO, de H. Hawks (1958), avec J. Wayne, D. Martin, R. Nelson, A. Dickinson, W. Bond, W. Brennan. (Rediffusion.)
Un shérif taciturne assisté par une bande de hors-la-loi donne à son ancien assistant, déchu par l'alcool, une chance de se racheter.

Mercredi 18 janvier

CHAINE I : TF 1
11 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 55, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilletton : L'accusée ; 18 h. 10, Une minute pour les femmes ; 18 h. 45, Eh bien, raconte.

(descente dames) ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilletton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.
20 h. 30, Question de temps ; M. Georges Sévry, secrétaire général de la C.G.T. ; 21 h. 40, Documentaire : La route, de J.-P. Maccario.

22 h. 30, Ciné-regards : Objectif cinéma, d'A. Andreu, réal. P. Carnus.

22 h. 30, Ciné-regards : Objectif cinéma, d'A. Andreu, réal. P. Carnus.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières
FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., J. Paganon ; 9 h. 10, Magazine de F. Bourneiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L. Bozon et J.-C. Weiss ; 12 h. 30, Inter-midi (reprise magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des mille francs ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 15 h. 15, Sous quelle étoile suis-je né ; 15 h. 45, Les cobliés de l'histoire ; 17 h., Radiocécopie ; 18 h., Salimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou réve ; 22 h., Le Pop-Club.
Samedi : 9 h., P. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ;

EUROPE I (informations toutes les heures) ; 5 h., J.-F. Allain ; 6 h. 40, Jeu : Faux vos prix ; 9 h., Journal de C. Villeneuve ; 9 h. 10, Denise Fabre ; 11 h., Arrêtez la pendule ; 12 h., Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les Aventures ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Viviane ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Music Story ; 19 h., Europe-Sur ; 19 h. 30, Disco 1000 ; 21 h., J.-M. Desjennes ; 22 h. 30, Europe-Paroome ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

20 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les amours offertes ; 14 h. et 15 h., Marie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Appelle, ou est là ; 16 h. 30, Les grosses rires ; 18 h., Journal de l'Paul ; 18 h. 30, Hi-Parade ; 20 h. 30, Les couriers sous sympos.

20 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les amours offertes ; 14 h. et 15 h., Marie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Appelle, ou est là ; 16 h. 30, Les grosses rires ; 18 h., Journal de l'Paul ; 18 h. 30, Hi-Parade ; 20 h. 30, Les couriers sous sympos.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche), 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Oratorio et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Eglise israël ; 9 h. 40, La Grande Loge de France (le 15), L'Union nationaliste (le 22) ; 10 h., Messe.

FRANCE-CULTURE

FRANCE-CULTURE (le dimanche), 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Oratorio et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Eglise israël ; 9 h. 40, La Grande Loge de France (le 15), L'Union nationaliste (le 22) ; 10 h., Messe.

FRANCE-CULTURE

FRANCE-CULTURE (le dimanche), 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Oratorio et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Eglise israël ; 9 h. 40, La Grande Loge de France (le 15), L'Union nationaliste (le 22) ; 10 h., Messe.

FRANCE-CULTURE

FRANCE-CULTURE (le dimanche), 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Oratorio et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Eglise israël ; 9 h. 40, La Grande Loge de France (le 15), L'Union nationaliste (le 22) ; 10 h., Messe.



RADIO-TELEVISION

Jeudi 19 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 35. Emission régionale ; 13 h. 50. Objectif santé ; 14 h. Emissions pédagogiques ; Les vingt-quatre jendis ; 18 h. A la bonne heure ; 18 h. 25. Pour les petits ; 19 h. 30. L'île aux enfants ; 19 h. 55. Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 55. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Eh bien, raconte.

CHAINE II : A 2

12 h. 30. Ski : Coupe du monde à Bad-Gastein (première manche) ; à 13 h. Deuxième manche ; 13 h. 35. Magazine régional ; 13 h. 50. Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; à 15 h. 45. Aujourd'hui madame ; à 15 h. 55. Série : Maman ; 15 h. 55. Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55. Fenêtre sur... ; à 18 h. 25. Dorothée et ses amis.

Vendredi 20 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 35. Emissions régionales ; 14 h. 5. Emissions pédagogiques ; 18 h. A la bonne heure ; 18 h. 25. Pour les petits ; 19 h. 30. L'île aux enfants ; 19 h. 55. Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 55. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Eh bien, raconte.

CHAINE II : A 2

12 h. 30. Ski : Coupe du monde à Kitzbuhel (descente hommes) ; 13 h. 35. Magazine régional ; 13 h. 50. Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; à 15 h. 45. Aujourd'hui madame ; à 15 h. 55. Série : Maman ; 15 h. 55. Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55. Fenêtre sur... ; à 18 h. 25. Dorothée et ses amis.

Samedi 21 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15. Emissions régionales ; 12 h. 30. Cuisine légère ; 12 h. 45. Jeune pratique ; 13 h. 35. Le mode de l'accordéon ; 13 h. 50. La France défigurée ; 14 h. 10. Restez donc avec nous ; à 14 h. 30. La petite maison dans la prairie ; à 15 h. 20. Miroir 2000 ; à 15 h. 55. José le fugitif ; à 16 h. 25. Columbo ; 18 h. 5. Trente millions les amis ; 19 h. 40. Magazine auto-moto ; 19 h. 15. Six minutes pour vous défendre ; 18 h. 45. Eh bien, raconte.

CHAINE II : A 2

12 h. 45. Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 50. Emission pédagogique ; 13 h. 30. Magazine ; Samedi et dimanche ; 13 h. 30. L'actualité du risque (reprise à 17 h. 45) ; à 18 h. Des animaux et des hommes ; à 17 h. 45. Les Jeux.

Dimanche 22 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15. Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. La séquence du spectateur ; 12 h. 30. Bon appétit ; 13 h. 20. C'est pas sérieux ; à 15 h. 15. Les rendez-vous du dimanche ; à 15 h. 30. Série : L'île perdue ; 16 h. 15. Tercet ; à 16 h. 45. Série : Paul et Virginie (rediffusion) ; à 16 h. 55. Sports première ; 18 h. 5. Téléfilm américain : L'homme qui n'avait pas de patrie, avec L. Robertson, R. Ryan ; 19 h. 25. Les animaux du monde.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. FILM : LE BON ET LES MECHANTS, de C. Leclouch (1975). Avec M. Jobert, J. Dutronc, B. Cremer, B. Fossey, J. Villaret, J.-P. Kalfon. (N.)

Lundi 23 janvier

CHAINE I : TF 1

10 h. 30. Emission pédagogique (reprise à 14 h. 15) ; 12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 35. Magazines régionaux ; 13 h. 50. Restez donc avec nous ; 19 h. A la bonne heure ; 18 h. 25. Pour les petits ; 19 h. 30. L'île aux enfants ; 19 h. 55. Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 55. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Eh bien, raconte !

CHAINE II : A 2

13 h. 35. Magazine régional ; 13 h. 50. Feuilleton ; 18 h. 25. Pour les petits ; 19 h. 30. L'île aux enfants ; 19 h. 55. Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 55. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Eh bien, raconte !

Les écrans francophones

Table listing film screenings for various channels (Lundi 18 janvier, Mardi 19 janvier, Mercredi 20 janvier, Jeudi 18 janvier, Vendredi 20 janvier, Samedi 21 janvier, Dimanche 22 janvier).

18 h. 40. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 18 h. 45. Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 18 h. 40. Emissions régionales ; 18 h. 40. Tribune libre ; Initiative républicaine et socialiste ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; La Nouvelle Action française ; 20 h. Les Jeux.

M. Hoffman, M. Nash, C. Evans (N. Rediffusion). Un employé de banque français, révolté au chômage par la crise économique, se fait, sous différents noms, séducteur et assassin de femmes riches dont il vole les économies.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2. Poésie : Roger Lewinter (et à 14 h. 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... La peau et les os ; à 8 h. 30. L'Europe commence au Grèce ; à 8 h. 40. Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7. Matinée de la littérature ; 10 h. 45. Questions en zigzag ; 11 h. 15. Musique contemporaine américaine ; 12 h. 5. Partit pris ; 12 h. 45. Panorama en direct d'Avoriaz ; 13 h. 30. Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5. Un livre des voix ; à Lady Chatterley et l'homme des bois ; de R.-E. Lorraine ; 15 h. 45. Les après-midi de France-Culture. Le vit du sujet ; à 16 h. 25. En direct avec R. Ailes ; à 17 h. 32. Musique contemporaine américaine ; 18 h. 30. Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25. Biologie et médecine ; 20 h. Treizième anniversaire de la mort de Bernanos ; « Sous le soleil de Satan ». Adaptation

FRANCE - CULTURE

l'avenir (La ville) ; 21 h. 30. Série documentaire : Les guerriers du soleil deuxième partie : L'aigle qui tomba, de J. Soustelle, réalisation M. Boudou.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2. Poésie : Roger Lewinter (et à 14 h. 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Les esprits de la mer ; à 8 h. 30. L'Europe commence au Grèce ; à 8 h. 40. Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7. Matinée de la littérature ; 10 h. 45. Questions en zigzag ; 11 h. 15. Musique contemporaine américaine ; 12 h. 5. Partit pris ; 12 h. 45. Panorama, avec D. Québec ; 13 h. 30. Musique extra-européenne ; 14 h. 5. Un livre des voix ; à le Désert de Reiz, de J. Roy ; à 14 h. 45. Les après-midi de France-Culture. Le vit du sujet ; à 16 h. 25. En direct avec R. Ailes ; à 17 h. 32. Musique contemporaine américaine ; 18 h. 30. Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25. Biologie et médecine ; 20 h. Treizième anniversaire de la mort de Bernanos ; « Sous le soleil de Satan ». Adaptation

FRANCE - CULTURE

l'avenir (La ville) ; 21 h. 30. Série documentaire : Les guerriers du soleil deuxième partie : L'aigle qui tomba, de J. Soustelle, réalisation M. Boudou.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2. Poésie : Roger Lewinter (et à 14 h. 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30. L'Europe commence au Grèce ; à 8 h. 40. Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7. Matinée de la littérature ; 10 h. 45. Questions en zigzag ; 11 h. 15. Musique contemporaine américaine ; 12 h. 5. Partit pris ; 12 h. 45. Panorama, avec D. Québec ; 13 h. 30. Musique extra-européenne ; 14 h. 5. Un livre des voix ; à le Désert de Reiz, de J. Roy ; à 14 h. 45. Les après-midi de France-Culture. Le vit du sujet ; à 16 h. 25. En direct avec R. Ailes ; à 17 h. 32. Musique contemporaine américaine ; 18 h. 30. Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25. Biologie et médecine ; 20 h. Treizième anniversaire de la mort de Bernanos ; « Sous le soleil de Satan ». Adaptation

FRANCE - CULTURE

l'avenir (La ville) ; 21 h. 30. Série documentaire : Les guerriers du soleil deuxième partie : L'aigle qui tomba, de J. Soustelle, réalisation M. Boudou.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2. Poésie : Roger Lewinter (et à 14 h. 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30. L'Europe commence au Grèce ; à 8 h. 40. Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7. Matinée de la littérature ; 10 h. 45. Questions en zigzag ; 11 h. 15. Musique contemporaine américaine ; 12 h. 5. Partit pris ; 12 h. 45. Panorama, avec D. Québec ; 13 h. 30. Musique extra-européenne ; 14 h. 5. Un livre des voix ; à le Désert de Reiz, de J. Roy ; à 14 h. 45. Les après-midi de France-Culture. Le vit du sujet ; à 16 h. 25. En direct avec R. Ailes ; à 17 h. 32. Musique contemporaine américaine ; 18 h. 30. Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25. Biologie et médecine ; 20 h. Treizième anniversaire de la mort de Bernanos ; « Sous le soleil de Satan ». Adaptation

FRANCE - CULTURE

l'avenir (La ville) ; 21 h. 30. Série documentaire : Les guerriers du soleil deuxième partie : L'aigle qui tomba, de J. Soustelle, réalisation M. Boudou.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2. Poésie : Roger Lewinter (et à 14 h. 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30. L'Europe commence au Grèce ; à 8 h. 40. Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7. Matinée de la littérature ; 10 h. 45. Questions en zigzag ; 11 h. 15. Musique contemporaine américaine ; 12 h. 5. Partit pris ; 12 h. 45. Panorama, avec D. Québec ; 13 h. 30. Musique extra-européenne ; 14 h. 5. Un livre des voix ; à le Désert de Reiz, de J. Roy ; à 14 h. 45. Les après-midi de France-Culture. Le vit du sujet ; à 16 h. 25. En direct avec R. Ailes ; à 17 h. 32. Musique contemporaine américaine ; 18 h. 30. Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25. Biologie et médecine ; 20 h. Treizième anniversaire de la mort de Bernanos ; « Sous le soleil de Satan ». Adaptation

FRANCE - CULTURE

l'avenir (La ville) ; 21 h. 30. Série documentaire : Les guerriers du soleil deuxième partie : L'aigle qui tomba, de J. Soustelle, réalisation M. Boudou.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2. Poésie : Roger Lewinter (et à 14 h. 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30. L'Europe commence au Grèce ; à 8 h. 40. Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7. Matinée de la littérature ; 10 h. 45. Questions en zigzag ; 11 h. 15. Musique contemporaine américaine ; 12 h. 5. Partit pris ; 12 h. 45. Panorama, avec D. Québec ; 13 h. 30. Musique extra-européenne ; 14 h. 5. Un livre des voix ; à le Désert de Reiz, de J. Roy ; à 14 h. 45. Les après-midi de France-Culture. Le vit du sujet ; à 16 h. 25. En direct avec R. Ailes ; à 17 h. 32. Musique contemporaine américaine ; 18 h. 30. Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25. Biologie et médecine ; 20 h. Treizième anniversaire de la mort de Bernanos ; « Sous le soleil de Satan ». Adaptation

FRANCE - CULTURE

l'avenir (La ville) ; 21 h. 30. Série documentaire : Les guerriers du soleil deuxième partie : L'aigle qui tomba, de J. Soustelle, réalisation M. Boudou.

M. Manoff. Avec J. Faubert, F. Durbon, M. Dalhry ; 23 h. 30. Nuits magnétiques ; à 23 h. 35. Clichés ; à 23 h. 50. Le cinéma est fantastique, à Avoriaz ; 23 h. 50. Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 30. Noire et blanche ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; Claude Debussy ; à 10 h. Musique en vie ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 15. Stéréo service ; 14 h. Radio scolaire ; 14 h. 15. Divertimento ; 14 h. 30. Vocales ; à 15 h. 15. Stéréo service ; 15 h. 30. Musiques françaises d'aujourd'hui... Orchestre national de France, Direction M. Soustrot ; M. Chana, J.-C. Eloy, C. Ballu ; 17 h. 15. Postlude ; 18 h. 2. Musiques magazine ; 18 h. 15. Jazz live ; 19 h. 45. A la manière ; « Espagnole » ; 20 h. 30. Entrée de jeu, avec L. Rosset, soprano, F. Kimm, contralto, P. Tillard, piano ; « Deux » (Rostrop) ; « Six lieder » (Schubert) ; « Quatre duos » (Mendelssohn) ; « Quatre duos (Dvorak) ; « Quatre mélodies » (Dvorak) ; « Cinq duos » (Brahms) ; 22 h. 30. France-Musique la nuit ; actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5. Strophes musicales ; 1 h. Paysages imaginaires ; Jungles.

FRANCE - MUSIQUE

(Aranjuez) ; 22 h. 30. Nuits magnétiques ; à 23 h. 35. Clichés ; à 23 h. 50. Le cinéma est fantastique, à Avoriaz ; 23 h. 50. Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 30. Noire et blanche ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; Claude Debussy ; à 10 h. Musique en vie ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 15. Stéréo service ; 14 h. Radio scolaire ; 14 h. 15. Divertimento ; 14 h. 30. Vocales ; à 15 h. 15. Stéréo service ; 15 h. 30. Musiques françaises d'aujourd'hui... Orchestre national de France, Direction M. Soustrot ; M. Chana, J.-C. Eloy, C. Ballu ; 17 h. 15. Postlude ; 18 h. 2. Musiques magazine ; 18 h. 15. Jazz live ; 19 h. 45. A la manière ; « Espagnole » ; 20 h. 30. Entrée de jeu, avec L. Rosset, soprano, F. Kimm, contralto, P. Tillard, piano ; « Deux » (Rostrop) ; « Six lieder » (Schubert) ; « Quatre duos » (Mendelssohn) ; « Quatre duos (Dvorak) ; « Quatre mélodies » (Dvorak) ; « Cinq duos » (Brahms) ; 22 h. 30. France-Musique la nuit ; actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5. Strophes musicales ; 1 h. Paysages imaginaires ; Jungles.

FRANCE - MUSIQUE

(Aranjuez) ; 22 h. 30. Nuits magnétiques ; à 23 h. 35. Clichés ; à 23 h. 50. Le cinéma est fantastique, à Avoriaz ; 23 h. 50. Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 30. Noire et blanche ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; Claude Debussy ; à 10 h. Musique en vie ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 15. Stéréo service ; 14 h. Radio scolaire ; 14 h. 15. Divertimento ; 14 h. 30. Vocales ; à 15 h. 15. Stéréo service ; 15 h. 30. Musiques françaises d'aujourd'hui... Orchestre national de France, Direction M. Soustrot ; M. Chana, J.-C. Eloy, C. Ballu ; 17 h. 15. Postlude ; 18 h. 2. Musiques magazine ; 18 h. 15. Jazz live ; 19 h. 45. A la manière ; « Espagnole » ; 20 h. 30. Entrée de jeu, avec L. Rosset, soprano, F. Kimm, contralto, P. Tillard, piano ; « Deux » (Rostrop) ; « Six lieder » (Schubert) ; « Quatre duos » (Mendelssohn) ; « Quatre duos (Dvorak) ; « Quatre mélodies » (Dvorak) ; « Cinq duos » (Brahms) ; 22 h. 30. France-Musique la nuit ; actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5. Strophes musicales ; 1 h. Paysages imaginaires ; Jungles.

FRANCE - MUSIQUE

(Aranjuez) ; 22 h. 30. Nuits magnétiques ; à 23 h. 35. Clichés ; à 23 h. 50. Le cinéma est fantastique, à Avoriaz ; 23 h. 50. Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 30. Noire et blanche ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; Claude Debussy ; à 10 h. Musique en vie ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 15. Stéréo service ; 14 h. Radio scolaire ; 14 h. 15. Divertimento ; 14 h. 30. Vocales ; à 15 h. 15. Stéréo service ; 15 h. 30. Musiques françaises d'aujourd'hui... Orchestre national de France, Direction M. Soustrot ; M. Chana, J.-C. Eloy, C. Ballu ; 17 h. 15. Postlude ; 18 h. 2. Musiques magazine ; 18 h. 15. Jazz live ; 19 h. 45. A la manière ; « Espagnole » ; 20 h. 30. Entrée de jeu, avec L. Rosset, soprano, F. Kimm, contralto, P. Tillard, piano ; « Deux » (Rostrop) ; « Six lieder » (Schubert) ; « Quatre duos » (Mendelssohn) ; « Quatre duos (Dvorak) ; « Quatre mélodies » (Dvorak) ; « Cinq duos » (Brahms) ; 22 h. 30. France-Musique la nuit ; actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5. Strophes musicales ; 1 h. Paysages imaginaires ; Jungles.

FRANCE - MUSIQUE

(Aranjuez) ; 22 h. 30. Nuits magnétiques ; à 23 h. 35. Clichés ; à 23 h. 50. Le cinéma est fantastique, à Avoriaz ; 23 h. 50. Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 30. Noire et blanche ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; Claude Debussy ; à 10 h. Musique en vie ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 15. Stéréo service ; 14 h. Radio scolaire ; 14 h. 15. Divertimento ; 14 h. 30. Vocales ; à 15 h. 15. Stéréo service ; 15 h. 30. Musiques françaises d'aujourd'hui... Orchestre national de France, Direction M. Soustrot ; M. Chana, J.-C. Eloy, C. Ballu ; 17 h. 15. Postlude ; 18 h. 2. Musiques magazine ; 18 h. 15. Jazz live ; 19 h. 45. A la manière ; « Espagnole » ; 20 h. 30. Entrée de jeu, avec L. Rosset, soprano, F. Kimm, contralto, P. Tillard, piano ; « Deux » (Rostrop) ; « Six lieder » (Schubert) ; « Quatre duos » (Mendelssohn) ; « Quatre duos (Dvorak) ; « Quatre mélodies » (Dvorak) ; « Cinq duos » (Brahms) ; 22 h. 30. France-Musique la nuit ; actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5. Strophes musicales ; 1 h. Paysages imaginaires ; Jungles.

FRANCE - MUSIQUE

(Aranjuez) ; 22 h. 30. Nuits magnétiques ; à 23 h. 35. Clichés ; à 23 h. 50. Le cinéma est fantastique, à Avoriaz ; 23 h. 50. Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 30. Noire et blanche ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; Claude Debussy ; à 10 h. Musique en vie ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 15. Stéréo service ; 14 h. Radio scolaire ; 14 h. 15. Divertimento ; 14 h. 30. Vocales ; à 15 h. 15. Stéréo service ; 15 h. 30. Musiques françaises d'aujourd'hui... Orchestre national de France, Direction M. Soustrot ; M. Chana, J.-C. Eloy, C. Ballu ; 17 h. 15. Postlude ; 18 h. 2. Musiques magazine ; 18 h. 15. Jazz live ; 19 h. 45. A la manière ; « Espagnole » ; 20 h. 30. Entrée de jeu, avec L. Rosset, soprano, F. Kimm, contralto, P. Tillard, piano ; « Deux » (Rostrop) ; « Six lieder » (Schubert) ; « Quatre duos » (Mendelssohn) ; « Quatre duos (Dvorak) ; « Quatre mélodies » (Dvorak) ; « Cinq duos » (Brahms) ; 22 h. 30. France-Musique la nuit ; actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5. Strophes musicales ; 1 h. Paysages imaginaires ; Jungles.

كندا من الأصل



SOCIETE

MUSIQUE (EN BOITE)

Attention à vos réflexes!

Aux Etats-Unis, on appelle cela de la *canon music*, musique en boîte, enregistrée, inodore, inodore, qui sert de fond sonore aux grands magasins, supermarchés, aéroports. En France, elle n'a pas de nom particulier, mais elle sévit tout au long de nos jours. Dans cette ambiance sonore des magasins, nombreux sont ceux qui font des achats, errent d'un endroit à l'autre, oubliant le but de leur visite. Nombreux sont ceux et elles qui s'y sentent coincés, n'ont pas de cesse de penser à leur voiture, mais le résultat est à l'abri de certaines politiques de vente. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire un article déjà publié dans la revue *Hommes et Commerce*, d'avril 1971.

Créer l'ambiance...

Voilà, d'après cet article, et dans les grandes lignes, les raisons pour lesquelles on sonorise les magasins : — La musique élimine les bruits désagréables, les parasites de base : machines enregistrees, sonneries, etc., ainsi que le bruit des conversations. Les paroles échangées, la chaleur humaine, sont dans cette optique, franchement gênantes par rapport à l'acte essentiel : l'achat ; — Ce qui doit être facilité, au contraire, c'est le contact entre la clientèle et le produit. La sonorisation s'y emploie par la création d'une ambiance de fête toute l'année, ambiance qui s'adresse à la clientèle et la retient captive dans le magasin ; — Entraînée par la musique, la clientèle ne sent plus le temps passer, et ce n'est plus, dit l'article, « une série d'instants séparés », elle fait plus de pas dans les rayons, ce qui multiplie les occasions d'achat ; — L'ambiance musicale détend les femmes. Celles-ci éprouvent, paraît-il, des sentiments de cou-

PEINTURE (DE CARACTERE)

Adieu monsieur Courbet!

Faire visiter l'exposition Courbet, au Grand Palais, à un collègue étranger, ne réserve en principe aucune surprise. Jeunes et moins jeunes passent assez vite devant les autoportraits, mais semblent fascinés par les grandes toiles, qu'il s'agisse des *Coris* dans le péloponnèse de la forêt, de l'Entrement ou de l'Asinar du palmier. Juste devant nous, un groupe d'une cinquantaine de personnes suivent une visite officielle, conduites par une femme qui, une liasse de notes en main, retraçait l'histoire des œuvres. Notre attention fut vite attirée par la composition systématiquement hostile qu'elle donnait de celles qui se rapportaient à des thèmes obscurs. Courbet progressait. Surtout pas ! L'aimait les grands bourgeois qui avaient de l'argent.

Arrivée devant la toile de 1855, *L'Atelier du peintre*, allégorie réelle, qui montre Courbet au travail, avec un résumé de toute sa vie, entouré de ses amis, de Baudelaire, un peu à l'écart, et surtout des pauvres, elle fit remarquer au groupe la présence d'un « huf à cigarette qui se rapportait à des thèmes obscurs. Courbet progressait. Surtout pas ! L'aimait les grands bourgeois qui avaient de l'argent.

Outre par ces propos, je fis remarquer au guide que non seulement ses commentaires des toiles de Courbet étaient tendancieux, mais qu'elle ne cessait de proférer des mensonges et que, d'ailleurs, on s'étonnait qu'une visite « officielle » de l'exposition serve de prétexte à ces diatribes constantes contre le socialisme. Sans même me regarder, elle dit au groupe que je ne savais sans doute pas qui était Marx et Courbet, et elle exposa à ses auditeurs que Marx était un « théoricien communiste et antisémite, partisan d'un Etat centralisé où il n'y aurait pas de place pour les juifs ».

Après lui avoir fait remarquer que j'avais moi-même enseigné les arts plastiques à la Sorbonne, elle répondit, toujours au groupe, que

LITTÉRATURE (DE CLASSE)

La lavandière et le professeur

ENCORE un professeur qui écrit. Combien de fois leurs dièses dans les vers p à t s'agissent de l'interrogation écrite, dissimulant derrière une pile de manuels accumulés sur le bureau le cahier honteux sur lequel ils ébauchent leurs états d'âme ? Sans compter les heures passées au café, comme il se doit, à débiter de l'alexandrin au lieu de corriger des copies. Combien d'enfants innocents ont souffert de la coupable indulgence de Mallarmé pour son art ? Un enseignant désemparé, ce petit Mallarmé, je vous le dis, madame !

Il n'y a pas que les professeurs qui écrivent. Les prostituées, les mineurs de fond, les lavandières et les concierges écrivent aussi. Oui, mais en retraite. Voilà des gens qui ont trouvé la solution au problème du troisième âge. Ils occupent intelligemment des loisirs mérités par une dure vie de labeur. Comment se fait-il que les professeurs, dont tout le monde sait, depuis Zola, qu'ils n'ont choisi leur métier que pour les avantages de la retraite (et les vacances), ne peuvent eux aussi attendre et s'empressent de noircir des pages, s'ils ne tiennent pas un poche, et parfois même un vent ?

Ils ont le temps. C'est que les professeurs, en bons fonctionnaires, sont réalistes et précoces. Ils savent qu'une lavandière cote beaucoup plus qu'un enseignant. C'est la loi du marché : il paraît qu'il y a beaucoup trop de professeurs. Aussi bien s'attache-t-il à la carrière de lavandière une aura, un glamour divinisés les Américains, qui manque gravement à l'enseignement, et qui n'est que l'on rencontre en toute occasion et sous tous les climats, et qui se reproduit jusque dans les banlieues les plus impropres à la consommation.

Quelle image, vous ces gens venus, en cette soirée de Noël, voir l'exposition, gardant-ils de Courbet ?

JEAN-MICHEL PALMIER.

UNE FEMME A SA FENÊTRE

Chômeuse de luxe

(Suite de la page 19.) « Peu à peu, nos habitudes de vie ont changé. Puisque je ne travaillais pas (même si je gagnais autant, en déjeunant sur le transport et de déjeuner), j'attendais que je prenne sur moi les tâches ménagères. Mes heures de loisir ont vite rétréci. » Elle pointe au chômage, elle va à l'agence pour l'emploi, elle répond aux petites annonces, elle se présente parfois aux employeurs. L'emploi proposé lui aurait toujours fait descendre l'échelle des qualifications. Pourquoi l'accepter ? Elle le dit très simplement à l'employeur, et chaque fois, les réponses l'habituent : « Mais, madame, pour une femme, ce n'est pas une mauvaise

Une névrosée du travail. Jenny ne s'était jamais sentie féministe et trouvait les militantes « de vrais clowns ». Et voilà soudain que leurs arguments, lui par-ci, par-là, lui sautaient aux lèvres. Au P.-D.G. inconnu — et ahuri, — elle parle de la fin des discriminations, de la ségrégation, du sexisme. « Je n'aurais pas pu parler comme ça si j'étais devant un poste de télévision. »

Le soir, elle raconte l'affaire à son mari. Elle l'entend répondre : « Quand on cherche du travail, tu sais, il faut être diplomate. » Pour la première fois en dix ans, de se sentir disputée pour des idées ; la discussion a fini en scène de ménage. A la fin, Jenny a dit qu'elle ne redeviendra pas la tête du foyer (qu'elle n'a jamais été) et que le rôle de Cendrillon n'est pas dans son registre. Il jette qu'il s'en est aperçu.

Et soudain la chômeuse de luxe s'est sentie rejetée par la société qui ne voulait plus d'elle, par l'homme aimé qui ne comprenait pas qu'il ne la traitait plus en égale. Ce que, pendant deux mois, elle avait nommé loisir devenait brusquement inaction. Un nouveau style de vie s'instaurait. Les enfants ne rangeaient plus leur chambre et, si elle grondait, soupiraient, boudeurs : « Mais, maman, puisque tu restes là. » Le mari ne s'occupait plus de la maison. Rentré, il recon-

tail sa journée. Il ne demandait pas : « Et toi, comment ça s'est passé ? » Il était sûr que rien ne se passait, d'autant que ces heures sans affrontement.

Peu à peu, la chômeuse de luxe s'est sentie comme dévalorisée. Moins les journées sont organisées, moins elles sont pleines, et l'on ne fait aujourd'hui que ce qu'on ne peut pas remettre parce que le lendemain presse de son poids de nouveaux devoirs. Quand elle travaillait, le samedi matin suffisait pour liquider, à deux, les courses et le marché de la semaine. A présent, elle découvre constamment des achats urgents qui la poussent dehors, des prétextes, des manières de se donner l'illusion d'être pressée.

Et ce temps d'apprendre, ce temps de lire, ce temps de la musique, elle ne le trouvait plus. Une amie écologiste et féministe, qui avait renoncé à un emploi ennuyeux mais sûr pour vivre d'irregularités (leçon de culture physique, perçait) : « Tu es une névrosée du rendement, une inconnue du boulot-métro ; gagner sa vie n'est tout de même pas un but en soi. » Jenny a tâté du bénévolat des associations de parents d'élèves, pour s'apercevoir que, là encore, les courses et le marché de la semaine, les travailleuses se montraient plus rapides, plus efficaces, plus organisées que les femmes de loisir.

Au huitième mois, Jenny n'aimait plus sa liberté. S'apercevait qu'elle avait aimé son travail si souvent maudit, parce qu'elle se sentait participer non plus seulement à sa cellule familiale mais à la société, si dire, si hostile, si noire que celle-ci. Elle accepta un travail à horaires réduits — et à salaire proportionné — dans une organisation d'échange d'étudiants. « Je respire. Le soir quand je me hâte, l'espèce de choses à raconter. Pendant huit mois, les petits appartements ratés de l'école, mon mari l'air du labeur, et moi l'air l'impression d'être soufflée de ne rien apporter. Je sais, je dois être une névrosée du travail. »

DOMINIQUE DESANTI.

HUMEUR

La mégalomanie a fait son temps

De temps en temps, au hasard du journal parlé, crochonné par la radio, on capte une de ces infamies qui ont de quoi servir les esprits critiques au mépris. Ainsi, récemment, cette annonce saïe au vu : il semblerait que de remplacer la Marianne nationale sculptée à l'église de Brignoles par une Marianne qui aurait les traits de Mireille Mathieu. De B.B. à M.M., tout un programme ! Un programme de récession, inutile de le nier. On estimait, en effet, que la Marianne B.B. porte trop évidemment la marque des années 60 et qu'une Marianne fidèle à l'esprit de M.M. se rapprocherait davantage de l'équilibre de la Française moyenne des années 70. Soit une jeune femme plus représentative de cette société libérale avancée, d'où un programme de banalité efficace que de beaux gracieux.

Information anodine, certes, mais en filigrane, quel beau sujet d'analyse pour un nouveau philosophe ou pour un sociologue dans le vent ! En 1960, on osait encore miser sur le prestige, l'insolence grandeur du panache chrétien. En 1978, on estime qu'il serait plus prudent de voir tenir au lieu même, au tonnerre, un médicard, donc à l'humilité.

En 1960, on imposait aux mariages religieux une Marianne inspirée par l'un des plus beaux visages de notre cinéma français, mais un visage si peu folklorique qu'on aurait pu le prendre pour celui d'une Calicutienne ou d'une Scandinave de choc. En 1978, en revanche, on pense français, il faut consacrer (marqué, fabriqué français, et Marianne, produit français) doit avoir un type moyen de Française moyenne, celle-là même qu'on peut reconnaître dans le miroir en-

18 heures et 19 heures. A se demander si, dans cette volonté de donner la vedette au plus banal, il n'y a pas eu des opportunités de représenter Marianne sous les traits de la Mère Denis.

Mais, au fil de cette politique de changements dans la connotation et de continuité politique dans les changements, ne pourrions-nous pas jeter un vent d'urges suggestions ? Ni plus importantes ni moins stupides que le remplacement d'une Marianne par une autre Marianne-pose-pose-moi ?

L'Élysée, par exemple. Ceux nobles demeurent évoque trop évidemment un palais royal au sein d'une France plus soucieuse de faire des affaires que de donner des fêtes. La mer l'empêche. Pour la remplacer par une résidence de haut standing style Party-II que l'on pourrait éventuellement baptiser « la Giscardière ». Ça fait chic et rassurant.

L'invalide-Store. L'Arc de Triomphe se semble pas moins déplacé en plein cœur d'une époque où « nation » rime richement avec « promotion ». Cet édifice symbolique devient choquant, dans sa grandeur, planté à un endroit où le centimètre carré immobilise vers une femme. Tout cela deviendrait plus fonctionnel et plus admissible si l'on changeait ce bloc inutile en un hôtel de luxe qui bénéficierait d'un site unique, d'une vue imprenable et, bien entendu, d'un moins quatre étoiles.

Le cas de l'Opéra n'est pas moins net. Ce gigantesque gisement de pierre coûte une fortune, encore plus coûteux qu'un musée, ne déroute même pas les tas d'années, alors que si la Gaumont, entre autres, pouvait le racheter, cette active société en ferait un labyrinthique assez célèbre pour abriter une bonne ce-

taine de petites salles de cinéma, bref un énorme tiroir-caisse.

Autre monument de prestige dont la valeur promotionnelle semble fort discutable : les Invalides. Ce site vaguement historique n'a rien de des bleds hantés par un passé complètement dépeuplé et prend une place considérable en bordure d'un quartier résidentiel où les magasins sont singulièrement rares. Nul ne peut donner du succès considérable et de l'efficacité économique que consacrer l'Invalides-Store devant un ensemble commercial de boutiques, de snacks et de cafés dans un milieu de quelques arbres et d'un peu de gazon.

On peut tenir le même raisonnement en examinant avec quelque lucidité le Parc et le Grand Palais, ces énormes hangars trop démesurés pour n'abriter, de temps à autre, que des tableaux qui ne font jamais plus de 1 mètre de haut. Deviennent une énorme superficie en plein centre de la capitale, on gagnerait sa change et on ferait le bonheur de tous en reconstruisant en garages et parkings ces deux bâtiments qui ne méritent aucun sentiment.

Et la tour Eiffel ? Elle a fait son temps, elle est encombrante, on ne change même plus son charme. Elle sert d'annexe de télévision, de cinéma-on. Soit. Mais pourquoi ne pas l'utiliser comme serraie de la même télévision en la jachant au sommet d'une tour résidentielle qui naviguerait de haut les admirables constructions du Front de Seine 2000 érigées sur la même rive ?

Et ainsi de suite. Car Paris est riche en superflu, en signes extérieurs de richesse qui n'ont plus cours. Et il ne suffit pas de changer Marianne en Française de tous les jours, encore faut-il que la France de tous les jours soit digne de sa nouvelle Marianne.

JACQUES STERNBERG.

Le Monde  
Service des Abonnements  
2, rue de Valenciennes  
75277 PARIS - CEDEX 09  
R.C.P. 0207-03  
ABONNEMENTS  
3 mois 6 euros 9 mois 12 euros  
FRANCE - D.O.M. - R.O.M.  
115 F 215 F 285 F 405 F  
TOUTS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
255 F 395 F 515 F 705 F  
PAR AVION  
(sur demande)  
X - BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAYS-BAS - SUISSE  
145 F 255 F 385 F 515 F  
II - SUISSE  
120 F 245 F 365 F 505 F  
Par voie aérienne  
Sur demande  
Les abonnements qui paient par chèque postal (trois volets) vous sont bien joints et chèque à leur demande.  
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.  
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.  
Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les montants par chèques et chèques postaux.







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées
Centre Pompidou : Maximilien Robespierre (sam., 20 h. 20 ; dim., 18 h.)

Les salles municipales
Châtelet : Concert Colonne, dir. Claude Rieu (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30)

Les autres salles
Alte l'ère : Poèmes en liberté (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30)

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

Samedi 14 - Dimanche 15 janvier

Rituel Pascal (sam., 21 h. ; dim., 18 h.)
Théâtre de Paris : Viva Henri IV (sam., 18 h. et 21 h. ; dim., 15 h.)

Les chansonniers
Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30 et 21 h.)

Les concerts
Lucernaire : S. Davidson, chansons françaises du quatorzième siècle à 1900 (sam. et dim., 18 h.)

La danse
Lucernaire : Danas masquée de Ball (sam., 18 h. ; dim., 21 h.)

cinémas

DEUX SUPER-FLICS (A. v.j.)
Mercury, 9 (22-75-80) ; Max-Land, 10 (22-75-80) ; Paris-Platz, 11 (22-75-80)

Le Cinéma-thèque
Chaillot, sam. Regard sur l'Inde, l'œuvre de Satyajit Ray, 15 h. ; dim., 18 h.

Les exclusivités
L'AMI AMERICAIN (ALL. v.o.) (\*\*)
Studio Galva, 9 (93-89-22)

LES AVENTURES DE BERNARD ET BEATRICE (A. v.o.), en soirée : Normandie, 9 (39-41-10) ; v.l. : Rex, 9 (28-89-23)

LES AVENTURES DE BERNARD ET BEATRICE (A. v.o.), en soirée : Normandie, 9 (39-41-10) ; v.l. : Rex, 9 (28-89-23)

LES AVENTURES DE BERNARD ET BEATRICE (A. v.o.), en soirée : Normandie, 9 (39-41-10) ; v.l. : Rex, 9 (28-89-23)

LES AVENTURES DE BERNARD ET BEATRICE (A. v.o.), en soirée : Normandie, 9 (39-41-10) ; v.l. : Rex, 9 (28-89-23)

LES AVENTURES DE BERNARD ET BEATRICE (A. v.o.), en soirée : Normandie, 9 (39-41-10) ; v.l. : Rex, 9 (28-89-23)

LES AVENTURES DE BERNARD ET BEATRICE (A. v.o.), en soirée : Normandie, 9 (39-41-10) ; v.l. : Rex, 9 (28-89-23)

LES AVENTURES DE BERNARD ET BEATRICE (A. v.o.), en soirée : Normandie, 9 (39-41-10) ; v.l. : Rex, 9 (28-89-23)

LES AVENTURES DE BERNARD ET BEATRICE (A. v.o.), en soirée : Normandie, 9 (39-41-10) ; v.l. : Rex, 9 (28-89-23)

POURQUOI PAS (Fr.) (v.o.) : D.G.C. Opéra, 9 (201-50-32) ; City-Opéra, 9 (202-20-12) ; Studio des Ursules, 9 (203-20-17) ; Bonaparte, 9 (203-12-12) ; Biarritz, 9 (723-69-23)

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE (It. v.o.) : U.G.C. Odéon, 9 (239-42-62) ; Marabout, 9 (225-47-19) ; v.l. : Studio Raspail, 14 (320-39-29)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMOUR VIOLE, film français de Jean-Jacques Beineix, 1977 (33-55-46) ; Quartier-Latin, 9 (228-84-83) ; 14 Juillet, 9 (228-84-83)

LUCINDA CHILDS ET ROBERT WILSON IN I WAS SITTING ON MY PATIO THIS GUY APPEARED I THOUGHT I WAS HALLUCINATING DU 16 AU 29 JANVIER A 21 H THEATRE DE LA RENAISSANCE 20 BD ST-MARTIN 101 208 18 50

VITTORIO GASSMAN GRAND PRIX DU FESTIVAL DU FILM D'OR DE CHAMBOISE S'EN VA-T'AUX CROISADES SAINT-GERMAIN HUCHETTE VO - ÉLYSÉES LINCOLN VO ENTREPOTS VO - IMPÉRIAL

En version originale UGC MARBEUF - VENDOME - UGC ODÉON "Un homme qui déteste les animaux et les enfants ne peut pas être foncièrement mauvais." W.C. FIELDS

W.C. Fields and Me UNE PRODUCTION JAY WESTON UN FILM DE ARTHUR HELLER W.C. FIELDS AND ME ROD STEIGER VALERIE PÉRIENE

VOTRE TABLE CE SOIR Ambiance musicale - M. Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J.L. ouvert jusqu'à h.

DINERS DS&KA 260-66-01 103, rue Saint-Honoré, 101, T.J.L. Ancienement 6, rue du Helder, 9, jusqu'à 23 h. 30. Cuisine japonaise.

Palais de l'Opéra d'Otis Redding

ILHEN ROBESPIÈRE

Palais de l'Opéra

Palais de l'Opéra

MERcredi 18 Après Andreï Roublev LE MIROIR le nouveau film d'Andreï Tarkovsky Un chef-d'œuvre du cinéma important pour notre destin. Maurice Clavel Gaumont



Le Monde

régions

Ile-de-France

Un plan de redressement pour la SEMIBO

Les conseillers généraux des Yvelines se prononcèrent, le mercredi 13 janvier, sur les modalités d'un plan de redressement destiné à renouer la Société d'économie mixte immobilière de la banlieue ouest (SEMIBO) dont le déficit atteignait le chiffre impressionnant de 55 millions de francs au 31 décembre 1976.

« Spécialisée depuis quinze ans dans la construction de logements locatifs de type H.L.M., la SEMIBO s'est détournée de sa mission sociale à partir des années 1970 et elle est sortie de son rôle de société d'économie mixte en construisant, sous l'influence de ses puissants commanditaires, des logements de moyen standing, inaccessibles aux primes et aux prêts du Crédit foncier ».

Quartier Italie : « le gâchis ». — Mme Gisèle Moreau, députée communiste du troisième arrondissement de Paris, a critiqué, vendredi 13 janvier, au cours d'une réunion de presse, la rénovation du quartier Italie, qui a conduit à une transformation chaotique du quartier et à un gâchis généralisé.

U status du pont de l'Alma sur l'autoroute de l'Est. — Le Chasseur de Vincennes, statue commandée par l'Etat en 1897 au sculpteur Charles-Auguste Arnaud, et qui ornait l'ancien pont de l'Alma, va être réinstallée très prochainement sur l'autoroute A-4 (autoroute de l'Est) dans la traversée du bois de Vincennes, après avoir passé plus de cinq ans en pièces détachées dans un terrain vague de Saint-Maurice (Val-de-Marne).

HAUTE-NORMANDIE

Les marins-pêcheurs normands contre la pollution de la baie de Seine. — Venu de tous les ports du Calvados, les marins-pêcheurs normands ont annoncé, vendredi 13 janvier, en manifestation devant la direction des affaires maritimes du Havre, qu'ils étaient prêts à barrer une fois de plus l'accès de ce port si des mesures sérieuses n'étaient pas prises pour réduire la pollution dans l'estuaire de la Seine.

1977 a été pour l'aménagement du territoire une bonne année, a déclaré, le 12 janvier, M. François Baugé, délégué à l'aménagement du territoire. De janvier à novembre, 327 primes de développement régional ont été accordées débouchant sur la création de 38 800 emplois.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

CULTURE CONTRE CULTURES

Les exploitants agricoles du massif des Dentelles de Montmirail s'opposent à une instance de classement

De notre correspondant

Avignon. — « Ce président est un gauchiste ! », c'est M. Conser, sous-préfet de Carpentras, qui s'est exprimé de la sorte, après avoir reçu une délégation de l'Association de défense des propriétaires et exploitants agricoles du massif des Dentelles-de-Montmirail.

Gauchiste, M. de Menthon ne l'est certainement pas. C'est pourtant lui qui préside l'association créée voilà deux mois à la suite de l'ouverture par le ministre de la culture et de l'environnement d'une instance de classement du massif des Dentelles-de-Montmirail.

La région, par son caractère sauvage et montagneux, attire de nombreux touristes, randonneurs et varappeurs. Dans sa notification, le préfet du Vaucluse souligne la nécessité de préserver le site.

Mais les écologistes vauclusiens et notamment les membres de l'Association des amis des Dentelles-de-Montmirail que préside M. Liotier, maire du Barroux, abourent dans le sens de la décision ministérielle. Il est vrai que, dans un passé récent, de graves atteintes ont été portées au site.

L'association de M. de Menthon regroupe neuf cent quatre-vingt-trois adhérents sur les mille exploitants concernés. Elle se dit prête à la concertation avec les pouvoirs publics dès que ceux-ci auront abandonné leur projet de classement.

Mais les écologistes vauclusiens et notamment les membres de l'Association des amis des Dentelles-de-Montmirail que préside M. Liotier, maire du Barroux, abourent dans le sens de la décision ministérielle. Il est vrai que, dans un passé récent, de graves atteintes ont été portées au site.

Les électeurs ruraux

Fortes de l'appui des protecteurs de l'environnement, dont le plus part des associations adhérentes à la puissante union régionale Vie et Nature (U.R.V.N.), l'administration paraît résolue à appliquer la loi dans toute sa rigueur. A ce propos, le préfet du Vaucluse est très précis : « Il nous est désormais interdit, écrit-il aux propriétaires, d'apporter la moindre modification à l'état des lieux ou à leur aspect pendant un délai de douze mois, sauf autorisation spéciale du ministre de l'environnement et sous réserve de l'exploitation courante

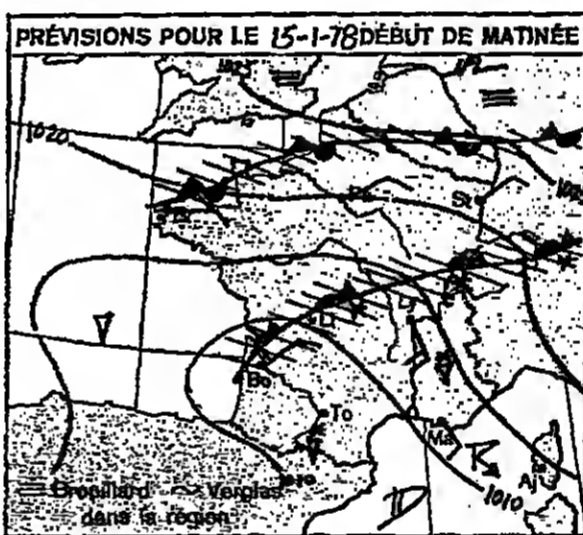
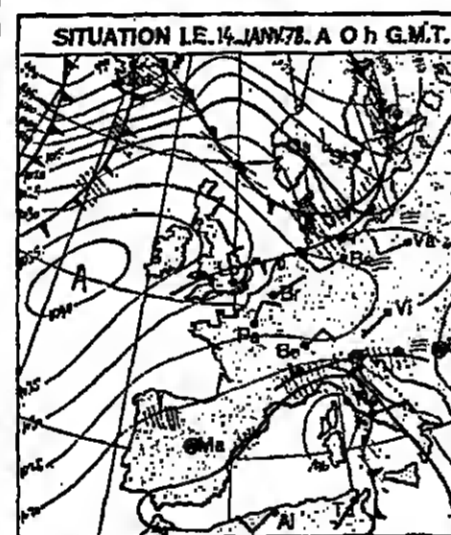
des fonds ruraux et de l'entretien des constructions. Les infractions seront punies d'une amende de 5 000 à 100 000 F. Vous aurez l'occasion de donner votre avis au cours de l'enquête préalable à la décision de classement du site. »

Tiraillés entre leur souci de satisfaire un nouvel électoral écologiste et celui, plus traditionnel et plus fidèle, des électeurs ruraux, les conseillers généraux observent une prudente réserve. L'Assemblée départementale a tout de même, sur proposition de M. Camille Pare, communiste, président de la commission de l'agriculture, un vœu, afin que soient sauvegardés les intérêts des exploitants agricoles du massif des Dentelles.

JEAN FAURE.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 janvier à 9 heures et le dimanche 15 janvier à 24 heures : Temps nuageux et pluvieux.

aux Alpes et à la Corse, le temps sera très nuageux avec des pluies intermittentes.

des brouillards parfois gênants sur le Nord-Ouest, le Nord et le Nord-Est.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1971. A crossword puzzle grid with numbers 1-11.

branche principale : Totallement idiotes. — 3. Reçoit de tendres épanchements. — 4. Point répété ; Pièce de bois au conditionnement (graphie admise).

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14).

Solution du problème n° 1970

Horizontalement : I. Fochard ; Mineur. — II. Audace ; Prison. — III. Uranie ; Ester. — IV. Rote ; Jéna ; Séva. — V. Yu ; Esterail ; Est. — VI. Dés ; Rima. — VII. Erotique ; Eumée. — VIII. Balé ; URSS ; Pomme. — IX. Risé ; Epineux. — X. Etend ; Eorin ; Nec. — XI. Stoa ; Sté ; CT. — XII. Vist ; Mineurs ; Rd. — XIII. Is ; Réels ; Vissée. — XIV. Rimeurs ; Cruesée. — XV. Asés ; Odense.

Verticalement : I. Pachyderme ; V. O ; Océra ; Isla. — 3. O. D. ; Soirées ; Mé. — 4. Hanté ; Titulaires. — 5. Acres ; S.D.N. ; Eu. — 6. Réa ; Toqué ; Amère. — 7. Me ; Urée ; Is. — 8. Pierres ; Cera. — 9. Réal ; Sora ; CD. — 10. M. ; Alme ; Pieuvre. — 11. Ise ; Taupin ; Rén. — 12. Ross ; Mon ; Ossus. — 13. Entièrement ; SSE. — 14. Sva ; Erus. — Réa. — 15. Rotté ; Escodée.

Circulation

Baisse des tarifs sur l'autoroute Paris-Strasbourg. Les tarifs de l'autoroute Paris-Strasbourg baisseront à partir du dimanche 15 janvier sur deux tronçons représentant une trentaine de kilomètres, en Moselle et dans le Bas-Rhin.

Journal officiel

Est publié au Journal officiel du 14 janvier 1978 : UN DECRET. — Fusionnant les zones de défense Sud-Est et Sud.

Visites, conférences

- DIMANCHE 15 JANVIER. VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h. 2, rue Royale, Mme Lamy-Lessalle : « Les salons du ministère de la marine ». — 10 h. 30, place Colette, Mme Le-marchand : « Les collages de la Comédie-Française ». — 14 h. 57, rue Saint-Martin, Mme Oswald : « Centre Georges-Pompidou ». — 15 h. 17, rue Saint-Vincent, Mme Bacheler : « Le Musée de Montmartre ». — 15 h. 52, rue Saint-Antoine, Mme Legros : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, ball Guisard, côté Saint-Hippolyte, Mme Hulin : « Le château de Malson-Laffitte ». — 17 h. 15, Palais de Chaillot, Mme Saint-Giron : « Le château d'Aost de Diane de Poitiers » (Calcaire nationale des monuments historiques).

LUNDI 16 JANVIER

- VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 9 h. 30, métro Châteauboulevard-Députés, Mme Lamy-Lessalle : « Connaissance de Bouffrand ». — 10 h. 30, place de la Sorbonne, Mme Guillier : « La Sorbonne ». — 10 h. 30, métro Opéra, statue de la France, Mme Puchat : « L'Opéra de Paris » (Galerie nationale des monuments historiques). — 10 h. 30, rue Pierre-Lescot : « Le Marais » (A travers Paris). — 15 h. Grand-Palais : « Exposition Bobana » (Mme Espar). — 15 h. musée des monuments français : « La Bourgogne romane ». — 15 h. 30, métro Opéra, statue de la France, Mme Puchat : « L'Opéra de Paris » (Galerie nationale des monuments historiques). — 15 h. 30, rue de la Boétie, docteur Michel-Valentin : « Maximilien de Beauharnais » (Les Artisans de l'Estrie). — 17 h. 30, salle du Musée Guimet, place d'Iéna, M. Pierre de Arceus : « Bangkok-Thaïlande » (projections).

LA PENSÉE UNIVERSELLE. essais : « UN DÉTENU VOUS PARLE », « UN PASSÉ TROP PROCHE ». romans : « LA FÉMINITÉ EST-ELLE JAPONAISE ? », « L'ITINÉRAIRE DE MODESTE HELMOT », « CINQ ROSES ET LEURS PIQUANTS ». contes et nouvelles : « LES CONTES DE CHOUCHANE », « MIROIRS EMBUÉS ». théâtre : « L'OFFRANDE ».

كذا من الأصل

Unité syndicale

Les protestations de militants de la C.G.T. contre les déclarations de M. Seguy







# ÉCONOMIE

## Les terres promises

(Suite de la première page.)

Politique « suicidaire » renforçant la concurrence que ces pays du tiers-monde peuvent ensuite porter à l'Europe ? Une telle appréciation ne semble valable que si l'industrie du Vieux Monde restait campée sur ses positions. Si elle choisit d'attaquer, tout change. Encore ne faut-il pas se tromper de créneau.

Trop longtemps, les pays européens, et notamment la France, n'ont vu dans le commerce outre-mer que le moyen d'écouler leurs surplus en tous genres. Agir encore ainsi serait la meilleure façon de voir se fermer peu à peu ces nouveaux marchés.

A l'inverse, se lancer à la conquête industrielle du tiers-monde comme on le ferait du voisin allemand serait gros de déboires. Près de la moitié des usines « clés en mains » construites dans les pays en voie de développement ne fonctionnent pas ! Les autres marchent à moins de 50 % de leur capacité.

Ce qui frappe dans ces expériences de coopération avec le tiers-monde, c'est le rôle de plus en plus important des « services » dans les exportations vers les pays en développement (3). Les besoins considérables d'importation de savoir-faire dans ces pays devraient amener un plus grand nombre d'entreprises françaises à explorer ces marchés. Et aussi inciter l'Etat à favoriser ces activités, alors que c'est l'inverse qui est vrai aujourd'hui. L'accès aux garanties de la COFACE

teurs qui veulent travailler avec le tiers-monde sont beaucoup mieux persuadés qu'il appartient à chaque pays hôte de définir son propre modèle de développement. Ainsi les responsables occidentaux sont plus sensibles que ceux du tiers-monde à la « dimension internationale » de leur activité. Cet imprévisif n'est pas forcément celui du pays hôte et il faut s'en rendre compte.

L'entreprise française peut avoir à intervenir comme participant minoritaire tant dans le capital qu'en conseil d'administration. Même dans ce cas, sa « capacité à gérer » lui permettra de guider le développement de ses interventions outre-mer. Deux contraintes enfin : le manque d'encadrement, qui est le plus gros handicap des pays du tiers-monde ; le développement bureaucratique qui l'empêche sur le développement économique. Ce qui engendre mille et une difficultés quotidiennes.

Parlant des pièges des « transferts de technologie », qui sont devenus un peu la « tarte à la crème » du dialogue Nord-Sud, M. Sivalain Seurat, président d'un « opérateur industriel » de J.-C. Gardiner en Afrique lui fait dire aujourd'hui que la « coopération industrielle » doit agir à tous les niveaux de l'acte industriel, c'est-à-dire des hommes, des matières premières, des techniques, des marchés et des capitaux.

Un groupe de travail de l'Institut de l'entreprise animé par MM. Jean Audibert (président de la Chambre syndicale des industries minières) et Olivier Leclair (P.-D. G. de Lafarge) a recueilli des témoignages, étudiés des cas pratiques de développement et interviewés une cinquantaine de chefs d'entreprise pour en tirer une leçon valable pour l'avenir.

### La progression des ventes d'« immatériel »

Ce qui frappe dans ces expériences de coopération avec le tiers-monde, c'est le rôle de plus en plus important des « services » dans les exportations vers les pays en développement (3). Les besoins considérables d'importation de savoir-faire dans ces pays devraient amener un plus grand nombre d'entreprises françaises à explorer ces marchés. Et aussi inciter l'Etat à favoriser ces activités, alors que c'est l'inverse qui est vrai aujourd'hui. L'accès aux garanties de la COFACE

même date et fort éloignée de celle de l'Allemagne fédérale où plus de la moitié des exportations était composée de produits de cette branche. C'est le Japon à progressivement transformé ses structures industrielles pour mieux répondre à la demande mondiale, c'est d'abord parce qu'il a mieux su former. Dans ce pays, comme en Allemagne, les sociétés de commerce international jouent à cet égard un rôle très important, alors qu'en France, où elles sont peu développées, elles ont essentiellement une mission de courtage. Les dix plus grandes « maisons de commerce » nipponnes emploient plus de soixante mille personnes et disposent de quatre cent quarante agences au Japon et d'un millier d'agences outre-mer. Grâce à cette gigantesque machinerie les entreprises peuvent tirer très vite les renseignements sur un appel d'offre émis en l'importe quel point du globe et apprécier l'évolution de la demande future.

La « spécialisation » internationale, si son vent la « loi des avantages comparatifs » de Ricardo, ne peut être poussée jusqu'au bout. Pour des raisons stratégiques, sociales, voire culturelles. La France ne peut laisser tomber certaines productions même si elles sont moins « rentables » qu'ailleurs. Nous avons à maintenir une agriculture prospère et à développer une industrie prospère de l'Europe verte.

D'autre part, la « spécialisation internationale » a un coût pour les pays industrialisés (4) : concurrence très dure dans certains secteurs comme on le voit aujourd'hui (acier, construction navale), d'où chômage plus sévère à ces points névralgiques, fuite des investissements vers le tiers-monde, dépendance accrue pour les produits dont la fabrication a été abandonnée à d'autres nations. Cela dit, la refus d'une « spécialisation ordonnée » conduirait la France à une situation beaucoup moins enviable, celle du protectionnisme généralisé, et donc de la baisse du niveau de vie de toute la nation. Sans doute, dans la France à venir, faudra-t-il bien poursuivre d'une façon ou d'une autre entre le Nord et le Sud, la volonté de répartir de façon plus profitable les productions dans le monde, dans les zones qui ont le plus de chances de réussir un développement plus harmonieux des diverses zones de la planète. Mais ce n'est pas parce que les intérêts convergents existent, il faut donc ne pas prendre en compte les actifs incorporés (de know-how) ?

PIERRE DROUIN.

### L'expérience du Japon

Le rôle de l'information est également capital. Français le Japon. Il était encore en 1960 largement engagé dans l'industrie textile, déjà en déclin. Ses exportations de produits mécaniques et électriques représentaient un quart du total de ses exportations manufacturières, part comparable à celle de la France à la

(2) Ces chiffres et les explications qui suivent sont développés dans le livre de Pierre Drouin, Le Pari industriel de l'Europe, Paris, France-Empire, 1977.  
(3) Voir l'étude de Claude Fontaine, Les chiffres clés de l'Europe, du 15 décembre 1977 (44, rue François-Ier, Paris-8<sup>e</sup>).  
(4) Voir l'article d'André Orjuela, Les coûts de la spécialisation internationale, dans le tiers-monde d'avril-juin 1977.

## Faits et chiffres

**Affaires**  
● La société d'ingénierie Technip va réaliser au Sénégal une usine de production de ciment d'une capacité annuelle de 60 000 tonnes aux termes d'un contrat signé à Dakar avec le Consortium africain pour la fabrication et l'exploitation de la chaux (CAFEC) et d'un montant de 60 millions de francs. (A.F.P.)

**Préval.** — A la suite de la session par Ferrier d'une partie de ses intérêts dans la société laitière Préval, quatre représentants de l'Union laitière normande (U.L.N.), MM. Auguste Grandin, président de l'U.L.N., André Van Broyneke, directeur général, Damay et Maître, sont entrés au conseil d'administration. Ultérieurement, le conseil d'administration de Préval sera complété par l'entrée des représentants de la CCBAB et de la Société des producteurs.

**ITALIE**  
● Le bilan des paiements de l'Italie a enregistré en 1977 un excédent de 3 044 milliards de lire. Ce bilan avait été déficitaire de 1 038 milliards de lire en 1976. Le renversement de situation est lié à un afflux record de touristes et à une baisse des importations de biens d'équipement de la croissance. En décembre, l'excédent a été de 322 milliards de lire et les réserves s'élevaient à 18 080 milliards de lire contre 10 880 milliards l'année précédente. — (A.F.P.)

**STATS-UNIS**  
● Le taux d'expansion des investissements américains risque de diminuer fortement. Selon le dernier sondage du département du commerce, les entreprises envisagent d'accroître leurs investissements de 10 % en 1978, les retombant à 15,9 milliards de dollars, alors qu'elles les avaient augmentés de 13,7 % en 1977 (137 milliards de dollars). Compte tenu d'une hausse des prix estimée à 5,5 % en 1978 comme en 1977, le taux d'expansion réel des dépenses en capital devrait donc tomber de 3,2 % l'an dernier à 4,5 % cette année. Les investissements augmenteraient de 10,5 % dans l'industrie de transformation (au lieu de 16 % en 1977) et de 10 % dans le commerce et les services (11,5 %).

**SUISSE**  
VILLARS-SUR-OLLON  
altitude 1.300 m  
**A VENDRE**  
dans domaine privé avec environnement protégé  
APARTEMENTS DE LUXE dans  
CHALET TYPIQUES de 5 à 10 appart. seulement  
VUE PANORAMIQUE  
Crédit 70 % sur 20 ans, intérêt 6 %  
Directement du constructeur  
IMMOBILIÈRE DE VILLARS SA  
Case postale 62  
CH-1884 VILLARS-SUR-OLLON  
Tél. 25/31039 et 32206.

**LA LOTERIE NATIONALE**  
et  
**EUROPE 1**  
au  
**SALON DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE**  
(du 12 au 23 Janvier)  
A l'occasion du tirage de la Tranche de la Navigation de Plaisance, la Loterie Nationale et Europe 1 assurent à leur stand pendant toute la durée du Salon, une animation permanente avec :  
● le manipulateur Jean DAVIS  
● les animateurs d'Europe 1 : Denise FABRE, François DIWO, Christian MARIN et Viviane  
● et des tombolas gratuites

# LA SEMAINE FINANCIÈRE

## SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

### REMOUS SUR LE DOLLAR — FAIBLESSE DE LA LIRE

De vifs remous ont à nouveau été enregistrés sur le DOLLAR, qui, après son réajustement spectaculaire de la semaine précédente, a amorcé une nouvelle chute, rapidement stoppée par les interventions des banques centrales, essentiellement celle des Etats-Unis. Ailleurs, le fait saillant a été la faiblesse de la LIRE, en raison de la gravité de la crise politique en Italie.

En début de semaine, le comportement de la monnaie américaine restait relativement satisfaisant. Mais tout allait se gâter mercredi. Tout d'abord, les cambistes estimaient que les interventions des autorités monétaires américaines, dont le principal avait été décidé la semaine précédente, n'étaient pas très vigoureuses. Ensuite, des rumeurs couraient selon lesquelles la réunion des gouverneurs des banques centrales lundi 9 janvier à Bâle avait mis en évidence les désaccords des participants sur le sort du DOLLAR. M. Leutwiler, président de la Banque nationale suisse, démentait vigoureusement, en insistant sur le climat harmonieux des entretiens de Bâle. Plus, l'Arabie Saoudite faisait savoir qu'elle envisageait de demander à ses pétroliers de ne pas payer non plus sur la base DOLLAR, mais sur celle d'un « dollar » de monnaie. Enfin, et surtout, M. Michael Blumenthal, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, faisait une déclaration « rassurante », et le DOLLAR s'élevait.

Il faut bien le dire, M. Blumenthal n'a pas de chance : dès qu'il ouvre la bouche, la monnaie américaine fléchit, ce qui est l'effet recherché comme on a déjà vu l'été, lorsqu'une hausse des monnaies fortes (DEUTSCHEMARK, YEN) était vivement souhaitée, ou que ce soit un humour involontaire des officiels américains. Qu'avait donc dit M. Blumenthal ? Tout simplement « qu'à la suite des mesures prises par les autorités américaines (intervention sur les marchés des changes et relèvement du taux d'escompte) « la fièvre était tombée » et que des conditions « ordonnées » étaient retablies sur le marché (après le désordre des semaines précédentes). Mais le secrétaire au Trésor, en réponse à une question posée, s'était refusé à indiquer si la monnaie américaine était en dessous duquel il ne laisserait pas tomber le DOLLAR. Les milieux financiers en conclurent immédiatement que le seul et véritable motif de la déclaration était de rassurer et ordonné à Disonn tout de même, à la décharge du secrétaire au

Trésor, que préciser un cours d'intervention dans un régime de changes flottants, est « suicidaire ». C'est indiquer à la spéculation à quel niveau elle peut opérer en toute sécurité. La ventes n'en reprirent pas cours massivement et le DOLLAR tomba, tomba, pour se rapprocher

opposant au projet présidentiel notamment en ce qui concerne le prix du gaz, pourrait se montrer plus conciliant. Rappelé que le Congrès se réunit à par du 19 janvier prochain, et que Jimmy Carter sait bien que la crédibilité de sa politique et confiance dans le dollar sont po

### Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre (la ligne intérieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	\$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Unité
Londres	—	1,9300	9,0900	3,211	4,864	63,4578	4,3007	1760
New-York	1,9300	—	21,2311	50,5050	47,1142	3,8355	43,9568	6,1
Paris	9,9035	4,7100	—	237,87	221,90	14,3161	207,83	1,21
Zurich	3,2111	1,9300	42,0357	—	93,2982	6,0183	57,0325	1,2
Frankfurt	4,8641	2,1250	45,9636	107,1958	—	6,4513	53,2967	1,2
Bruxelles	63,4578	32,9000	6,9831	16,1611	15,5003	—	14,6113	1,71
Amsterdam	4,3007	227,50	45,2014	114,5888	107,1849	6,5149	—	2,5
Milan	1760	896,60	189,11	417,47	417,43	25,2500	389,65	—

Sous reproductions dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemark de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 liras.

jeudi matin de ses plus bas niveaux historiques : à Francfort, il touchait 2 085 DM et à Zurich 1 200 francs. Le DOLLAR a baissé de 1,89 PS de la semaine précédente. A Paris, il touchait un moment 4,66 F. Les banques centrales intervinrent à nouveau, la Banque de France achetant 150 millions de dollars mercredi, dit-on. A Tokyo, la Banque du Japon absorba plusieurs centaines de millions de dollars pour « tenir » le cours de 250 yens.

Dès l'après-midi de jeudi, et surtout vendredi, la monnaie américaine se redressait grâce à l'action des autorités monétaires américaines, qui manœuvrèrent assez habilement pour obliger les opérateurs européens à se couvrir à la veille du week-end. D'une semaine à l'autre, le DOLLAR a finalement peu fléchi, le cours de 250 yens a été nouveau été chaude. Pour les cambistes, les problèmes de fond ne sont pas réglés, et le président Carter ne s'y trompe pas, qui adjure le Congrès de voter le projet de loi sur l'énergie. A cette occasion, le New York Times laissait entendre lundi que le sénateur Jackson, président de la commission sénatoriale de l'énergie et principal

une bonne part fonction du vu de cette fameuse loi sur l'énergie. La tenue du FRANC FRANÇAIS vis-à-vis des monnaies fortes a été fonction de celle du dollar, se raffermissant lorsque la monnaie américaine était orientée à la hausse, et fléchissant dans le cas contraire.

Quant à la LIRE, elle a sensiblement baissé vis-à-vis de toutes les monnaies, y compris le DOLLAR, dont le cours est passé de 874 à 888 liras (et plus de 900 liras au marché noir). A Paris, la parité est tombée à 5,31 F pour 1 000 liras contre 5,41 F précédemment, et 5,55 F ces derniers mois. L'ampleur de la crise politique qui secoue l'Italie ne peut qu'accentuer ces mouvements. Sur le marché de l'or, le cours de l'once a bondi de 171 à un peu plus de 174 dollars, pour revenir à 172 dollars environ en fin de semaine, suivant ainsi la courbe de la confiance dans la monnaie américaine. Il est à remarquer que ce sont les marchés livres-Us Etats-Unis, New-York et Chicago, qui ont donné l'impulsion.

FRANÇOIS RENARD.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### Baisse du cuivre

CAOUTCHOUC. — Lépre progressif de 100 000 tonnes a été reporté en Chine. METAUX. — Repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, malgré la légère diminution des stocks britanniques de métal, qui retombèrent à 690 000 tonnes (700 000 tonnes). L'opportunité d'une réduction de la production mondiale de métal en vue d'enrayer l'accroissement des stocks mondiaux a été exercée d'influence sur le marché. L'étain a consolidé son avance précédente tant à Londres qu'à Pennant. Le conseil international de l'étain se réunit la semaine prochaine à Genève. Le représentant de la Bolivie demandera un relèvement des prix plancher et plafond. Sur le marché libre de Londres, les cours du platine ont atteint leur niveau le plus élevé depuis février 1974, à 101,85 dollars l'once. Aux Etats-Unis le prix du platine a été porté à 185 dollars (+ 3,25 dollars) l'once. Le marché mondial, estimant les spécialistes, devrait rester raisonnable, mais l'absence d'offre de métal précieux constitue un facteur de soutien pour le marché. Aussi, les producteurs d'Afrique du Sud envisagent-ils de relever leurs prix de 10 %.

## MARCHÉ MONÉTAIRE

### Stabilité

Aucun changement n'a été pratiquement observé sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour est resté fixé à 3 7/8 %, revenant un seul jour (mercredi) à 3 3/4 %. La Banque de France a contribué à fournir les liquidités nécessaires en adjuvant 4 milliards de francs à 8 3/4 %, soit une baisse de 1/8 %, également appliquée aux pensions sur bons du Trésor. La tenue relativement satisfaisante du franc sur les marchés des changes ne laisse pas redouter, dans l'immédiat, une élévation du taux. Même à l'échéance de six mois, c'est-à-dire au-delà des échéances électorales, la tension reste très modérée. Ce n'est donc pas en France qu'il faut chercher, cette semaine, l'actualité, mais aux Etats-Unis, où le relèvement du taux d'escompte et de celui des *federal funds*, décidé le vendredi 6 janvier 1977 pour soutenir le dollar, a été diversement apprécié. On a appris que l'augmentation du taux d'escompte, porté de 6 % à 6,5 %, n'avait pas été déclinée à l'unanimité (quatre voix pour, deux voix contre) par les sept gouverneurs composant le Federal Reserve Board. L'un des opposants a fait valoir que cette augmentation pouvait être dangereuse pour l'économie américaine, dont la vitalité reste encore précaire. De fait, pour la première fois depuis dix ans, une telle mesure a été prise uniquement pour soutenir le dollar, et non pour freiner la progression de la masse monétaire, qui se maintient, pour l'instant, dans les limites fixées de fait, conformément observé en fin d'année est attribué aux opérations traditionnelles de « habillage des bilans » en Trésorerie.

En ce qui concerne l'évolution future des taux, on observe que le principe d'une intervention officielle américaine sur les marchés des changes peut avoir pour conséquence la poursuite de la hausse. L'an dernier, les banques centrales étrangères qui achetaient massivement des dollars, les ont remplacés non moins massivement en bons du Trésor américains, contribuant à financer, à hauteur de 30 milliards de dollars, un déficit budgétaire de 50 milliards de dollars. Si ces banques interviennent moins, laissant cette tâche à l'once Sam, ledit Trésor devra lever davantage d'emprunts sur le marché américain, ce qui fera monter les taux. Ce n'est encore qu'une prévision. En tout cas, le président Carter précise : « Je soutiens une baisse des taux d'intérêt, et je suis sûr que tel est aussi le désir de « FED » du président Burns (son successeur). » Une affaire à suivre. P R

épargner l'épargne quand elle s'investit

مكتبة من الأصغر



50

LA REVUE DES VALEURS

ANCIÈRE DES CHANGES FAIBLESSE DE LA

Les cours de change de la semaine dernière ont été marqués par une certaine stabilité...

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Une fois encore, l'attention des investisseurs s'est portée sur les Fonds d'Etat indexés...

Renauges, assurances, sociétés d'investissement

La Banque Rothschild pourrait prendre une participation dans la Cie européenne de Services...

Bourse de Paris

Quand la politique donne des ailes

SEMAINE DU 9 AU 13 JANVIER 1977. S'EDUIT par les propos de M. Barre, irritée des nouveaux éclats de M. Chirac...

évaluée à 16,19 millions de francs contre un déficit de 25,88 millions en 1976...

Table of stock prices for various companies like Auzil d'Entrepre, Bouygues, etc.

Peintures, textiles, matras

Au cours de l'exercice clos le 31 août 1977, Dickson-Constant a enregistré un bénéfice net de 4,3 millions de francs...

Table of stock prices for companies like Dollfus-Mieg, Sommar-Alibert, etc.

Inférieurs aux prévisions, en raison des difficultés de la filiale italienne Vestro...

Le bénéfice net de S.C.O.A. pour l'exercice au 30 septembre 1977, s'est élevé à 50,6 millions de francs...

La découverte d'huile à Valaines ne sera pas exploitable, mais le président d'Esso a indiqué que cette déception passera...

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1977 chez Bois dérivés Océan présentera une perte...

Bourses étrangères

NEW-YORK

La baisse se poursuit. La seconde quinzaine de janvier n'a pas été meilleure que la première pour la Bourse de New-York...

LONDRES

Après un beau départ au début de janvier, les cours se sont repliés à la Bourse de Londres cette semaine...

FRANCOFORT

Grâce aux achats de la clientèle étrangère, les marchés allemands ont enregistré une progression qui s'est arrêtée à contre-courant des tendances enregistrées ailleurs...

celui de 1976 (10,5 millions de francs environ).

13,56 millions de francs précédemment. Le dividende global est porté de 3,58 F à 7,50 F (contre 3 F en 1975, 6 F en 1974 et 2 F en 1973).

Matériel électrique, services

Les valeurs de la construction électrique se sont, dans l'ensemble, nettement redressées cette semaine...

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1977 chez Bois dérivés Océan présentera une perte...

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Table showing transaction volumes for various terms like Terme, Compt., R. et obl., Actions.

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)

Table of daily indices for France and Foreign.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1967)

Table of exchange agents company indices.

rd. gén.

Table of general indices.

MARCHÉ DE L'OR

Table of gold market prices.

Produits chimiques

Rousselot a mis en paiement un acompte sur dividende de 25,50 F. La société allemande Hoechst va relever de 3 % à...

Métallurgie, constructions mécaniques

Pour Saclor, le chiffre d'affaires consolidé (R.T.T.) s'élève...

Bâtiment et travaux publics

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1977 chez Bois dérivés Océan présentera une perte...

THYSSEN : non à Fos, oui aux États-Unis

Thyssen, premier producteur d'acier d'Allemagne fédérale, se retire de l'usine sidérurgique de Fos et veut acheter une affaire américaine de constructions mécaniques...

spécialiste bien connu de pièces pour l'automobile, de voitures de chemin de fer, etc.

Il ne s'agit pas, pour la société ouest-allemande d'abandonner la production d'acier, près de 12 millions de tonnes en 1977, mais simplement de la réduire, en Allemagne fédérale comme à l'étranger, pour se consacrer davantage à la transformation du métal...

elle tire la leçon de la crise actuelle, marquée par une concurrence accrue de la part des jeunes aciéries; mieux vaut vendre de l'acier sous forme de biens d'équipement que sous forme de tôles ou de pontons.

PREMIÈRES

Cuivre

Le cuivre a été le plus apprécié des métaux...

MARCHÉ MONÉTAIRE

Stabilité

Le marché monétaire est resté stable...

Dégrevier l'épargne quand elle s'investit

Dans son programme de lois, M. Raymond Barre a fait figurer des projets en faveur des placements en actions. Les pouvoirs publics, en la matière, s'inquiètent de l'insuffisance des fonds propres des entreprises, et de l'insécurité qui en résulte...



# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. BELGIQUE** : « Athènes et Jérusalem », par Henri Fagot ; « L'Eglise et la bourgeoisie », par Jean-Marie Meyer ; « La culture catholique aujourd'hui », par Paul Poupard.
- 3. ÉTRANGER**
- 4. EUROPE** : « Portugal : l'arrestation de M. Edmundo Pedro complique le rôle de M. Soares ».
- 4. PROCHE-ORIENT** : Le président Sadat estime que le processus des négociations est en danger.
- 5-14. LA CÔTE-D'IVOIRE, PÔLE D'ATTRACTION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**
- 15. AMÉRIQUES**
- 15. ÉTATS-UNIS** : mort de Hubert Humphrey.
- 15. ASIE**
- 15. AFRIQUE**
- 16. POLITIQUE**
- 17. SOCIÉTÉ** : « Les mille et une réformes Haby », par Catherine Arditi et Roger Com.
- 18. SPORTS**
- 18. JUSTICE**

**LE MONDE ADOURÉ**  
Pages 19 à 25

- Au III de la semaine : Le pire des systèmes, par Pierre Viansou-Ponté.
- Lettre de Sanyo (Japon), par Philippe Pons.
- Humour : La mégalomanie a fait son temps, par Jacques Sternberg.
- RADIO-TELEVISION : La pacotille Otchenski, par Jacques Stiller ; « Dou Cates » de la semaine à l'écran, par Robert Solé ; Les mutations de la télévision chère, par Mathilde La Bardonnie.

- 26-27. CULTURE**
- MUSIQUE** : le testament lyrique de Bizet.
- ROCK** : le « soul » d'Otis Redding.
- 28. RÉGIONS**
- 29-30. ÉCONOMIE**
- 31. LA SEMAINE FINANCIÈRE**

**LIRE ÉGALEMENT**  
RADIO-TELEVISION (19 à 22)  
Carnet (18) ; Informations pratiques (28) ; Journal officiel (28) ; Métrologie (28) ; Mots croisés (28).

### La fin de la visite du président de la République en Côte-d'Ivoire

## MM. Giscard d'Estaing et Houphouët-Boigny ont évoqué le problème du prix des matières premières

Au terme d'une visite officielle de cinq jours en Côte-d'Ivoire, le président de la République et Mme Valéry Giscard d'Estaing étaient attendus dimanche soir 15 janvier, à 22 heures, à Orly, venant de Yamoussoukro, village natal du président Félix Houphouët-Boigny, où ils séjourneront depuis vendredi matin.

**De notre envoyé spécial**

Yamoussoukro. — Au cœur du pays Baoulé, à 280 kilomètres au nord-ouest d'Abidjan, Yamoussoukro, village natal du président Houphouët-Boigny, est devenue une ville de 45 000 habitants, dont le chef de l'État ivoirien a entrepris de faire un centre de développement régional, en même temps que le mémorial de sa nation. C'est là qu'il tenait à accueillir M. Giscard d'Estaing, arrivé d'Abidjan vendredi 13 janvier en fin de matinée. Les deux présidents ont eu un premier entretien de soirée, un premier entretien en tête à tête.

La conversation a porté d'abord sur la situation économique internationale et le dialogue Nord-Sud. M. Giscard d'Estaing et Houphouët-Boigny ont procédé à un premier examen détaillé de la question du prix des matières premières et des denrées alimentaires. La Côte-d'Ivoire milite pour l'établissement d'un système de garanties de ressources pour les pays du tiers-monde par la stabilisation des cours des matières premières. La France est favorable à ce principe, mais M. Giscard d'Estaing n'était pas parvenu lors de la conférence de Paris, en décembre 1976, à obtenir l'accord de ses partenaires occidentaux sur la « globalisation » de ce problème et de celui de l'aide aux pays en voie de développement.

M. Giscard d'Estaing a ensuite informé son hôte des conversations qu'il avait eues à Paris avec le président des États-Unis. L'entretien a porté notamment sur la situation dans la corne de l'Afrique ; MM. Giscard d'Estaing et Houphouët-Boigny ont constaté, selon le porte-parole français, la « convergence » de leurs analyses sur cette question. Les deux chefs d'État ont également examiné le problème du Proche-Orient.

**Président honoraire de l'Association des chefs coutumiers**

Deux cent mille personnes ivoiriennes, mobilisées par le parti unique étaient venues à Yamoussoukro pour saluer M. Giscard d'Estaing. L'accueil qu'il a reçu le long des rues du « village » a paru plus chaleureux encore qu'à Abidjan. La piste de l'aéroport avait été prolongée pour que puisse y atterrir le D.C.-10 qui amenait le président français et sa suite.

### L'ÉTAT VA PRÊTER 500 MILLIONS DE FRANCS DE PLUS À LA SIDÉURGIE

Le gouvernement a décidé de maintenir son soutien à la sidérurgie française en lui accordant, pour l'exercice 1978, un nouveau prêt de 500 millions de francs sur les ressources du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), qui s'ajoutera au 1,3 milliard de francs prêt en 1977 dans le cadre d'un plan acier. L'aide globale de l'État à cette industrie, sous forme de crédits remboursables s'éleva donc à un peu moins de 3 milliards de francs, sur un endettement à long terme dépassant 40 milliards de francs fin 1977.

### Aux Comores UN COMPLICITÉ CONTRE LE PRÉSIDENT SOILLIH AURAIT DÉJOUÉ

Moroni (Reuters). — Plusieurs personnes ont été arrêtées à la suite de la découverte à Moroni d'un complot contre le président Ali Soilih. M. Soilih a annoncé samedi 14 janvier la radio comorienne. Parmi elles figurent les trois instigateurs présumés du complot, M. Ali Mohamed, attaché de presse à la présidence de la République, cheikh Adass, important propriétaire dans la capitale, et cheikh Ahmed, professeur d'arabe au lycée local.

### L'internationalisation des conflits dans la corne de l'Afrique s'accroît

L'internationalisation du conflit qui, autour de l'Éthiopie, affecte l'ensemble de la corne de l'Afrique, s'accroît depuis quelques jours, alors que l'armée d'Assandjé a été démantelée en mesure de passer à la contre-offensive, aussi bien sur le front sud, contre la Somalie, qu'en Érythrée, où les villes contrôlées par les forces libérales sont désormais régulièrement bombardées. L'Éthiopie, il est vrai, a bénéficié depuis le 26 novembre de livraisons d'armes massives de la part de l'U.R.S.S., grâce à un pacte signé par Moscou et Addis-Abeba, qui prévoit que vingt-cinq avions de transport (12 % de la capacité totale de la flotte aérienne soviétique). Dans le même temps, les Soviétiques auraient lancé un satellite de reconnaissance militaire, Cosmos-964, qui pourrait avoir joué un rôle dans le contrôle de cette vaste opération logistique.

### Prêt-A-Porter HOMMES - DAMES - JUNIORS CLUB DU SAMEDI CCB

PLACE NETTE = SOLDES MONSTRES DES ARTICLES DÉMARQUÉS DE 10 % A 40 % JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS D'HIVER

- Monture 75 % cachemire homme ..... 540 F soldé 432 F
- 3/4 mousseline retournée homme ..... 880 F 704 F
- Costume 3 pièces pure laine ..... 545 F 490 F
- Pulls ..... 69 F 51 F
- Monture femme 50 % poil de chameau ..... 440 F 290 F
- Robes ..... 219 F 165 F
- Pulls shératon ..... 219 F 35 F

Remise de 5 % supplémentaire à la caisse sur présentation de ce bon  
Valable jusqu'au 28 janvier 1978

« CLUB DU SAMEDI »  
17, rue d'Aboukir, PARIS - Métro Sentier - Tél. 233-42-59  
Du Lundi au Samedi, de 9 h à 19 h. Nocturne Mardi jusqu'à 21 h.

### En Corse Un commando fait exploser un des postes de radar de la base militaire aérienne de Solenzara

Un groupe d'hommes armés a attaqué, samedi matin 14 janvier, vers 2 h 30, un des postes de radar de la base militaire aérienne 126, à Solenzara, sur la côte orientale de la Corse, à 100 km au sud de Bastia. Le personnel de garde a été neutralisé. Le commando a ensuite placé des charges explosives sur les installations radar. Ces charges, dont certaines ont explosé, ont détruit une partie des installations.

La base de Solenzara s'étend sur une superficie de 600 hectares. Il s'agit de la plus importante base aérienne française hors du continent. Ses objectifs sont d'entraîner au tir réel les escadrons aériens venant de différentes bases de métropole.

### Les autorités soulignent le courage des marins de Sein, lors du sauvetage de l'escorteur « Duperré »

Brest. — L'escorteur d'escadre Duperré a été remorqué, vendredi 13 janvier, à Brest, où il est arrivé en fin d'après-midi. Il était halé par un autre navire de la marine nationale, le Chamois. Le Duperré a aussitôt été placé en cale sèche et son équipage a repris sa place à bord.

Aucune victime n'est à déplorer après l'accident au cours duquel le navire a touché (à la suite d'une erreur de navigation) un haut fond dans le raz de Sein, les marins, qui avaient été regroupés sur la plate-forme d'envol de l'hélicoptère du navire, quittèrent le bord par les propres moyens de sauvetage du Duperré. Ils furent recueillis par le bâtiment que la préfecture maritime de Brest avait dépêché sur les lieux.

### DÉMENTIS...

Cascade de démentis après la publication par « le Monde » daté du 13 et du 14 janvier, d'un article rapportant les propositions de la section Jean-Moulin de la police parisienne. Le président diffusé par l'A.F.P. vendredi après-midi, indiquait : « La fédération de Paris du parti socialiste affirme que le document de réflexion sur la fonction de police et la transition au socialisme n'est pas une initiative individuelle qui n'a rien à voir à elle-même ni avec le parti socialiste, ni avec la section Jean-Moulin. »

Cette dernière, dont la création remonte à mars 1977, démentit, dès samedi matin, que'elle eût été démantelée. Reconnaissons par ailleurs de la fédération de Paris, on apprendrait d'abord que celle-ci, n'était pas couverte de rien.

Finalement, la fédération a démenti à son tour, de démentir le document diffusé par l'A.F.P. en indiquant, ce samedi 14 janvier en fin de matinée : « L'A.F.P. a la suite d'un entretien téléphonique, a fait état d'un communiqué qui émanerait du parti socialiste de Paris du parti socialiste. Le texte élaboré et publié par la section de la police parisienne Jean-Moulin, la fédération de Paris du parti socialiste tient à préciser que comme tout document de réflexion élaboré par un groupe de militants dans un parti démocratique comme le parti socialiste, il n'est ni la propriété de Paris ni le parti, tant que ses organes statutaires n'en ont pas débattu et voté. Ce n'est qu'un document de proposition d'une section socialiste pour ce qui la concerne. Tout devient clair. »

### La crise khméro-vietnamienne Les opérations militaires contre le Cambodge sont des « mesures de légitime défense » affirme l'ambassadeur du Vietnam à Paris

C'est entouré de photos d'« atrocités » cambodgiennes et de cartes montrant l'agression « des forces de Phnom-Penh que l'ambassadeur du Vietnam à Paris a présentée vendredi 13 janvier la position de son gouvernement sur le conflit khméro-vietnamien. « Le peuple vietnamien, le P.C. et le gouvernement ont toujours fait tous leurs efforts pour préserver la solidarité militante avec le peuple khmer », a-t-il dit. Mais Phnom-Penh ayant abusé de la « patience » de Hanoi, « nous avons été obligés, à contre-cœur, de prendre des mesures militaires pour chasser les forces du Kampuchéa démocratique hors du Vietnam ».

Il s'agit uniquement de « légitime défense » et les forces vietnamiennes « n'ont occupé aucun poste du territoire khmer », que le Vietnam ne revendique pas. Interrogé sur la présence de troupes vietnamiennes au Cambodge, sur un « droit de suite » ou sur des combats en territoire cambodgien, M. Sung s'est borné à répéter qu'il s'agissait de « mesures militaires de légitime défense » et « après plusieurs années de refus ».

M. Sung a réaffirmé que son gouvernement était prêt à négocier l'importation et l'exportation quand avec Phnom-Penh, accusé de se refuser à toute discussion. Si l'ambassadeur vietnamien a dit qu'il « s'abstient de faire des commentaires sur la situation politique intérieure au Cambodge », il a néanmoins déclaré, reprenant des accusations publiées dans les documents remis à la presse, que :

« Le conflit du Sahara occidental. — Deux camions civils ont été saisis le 11 janvier, dans la région de Tan-Tan, par une « bande armée venue d'Algérie », a annoncé vendredi 13 janvier le ministre marocain de l'Intérieur. Trois personnes ont été tuées au cours de l'attaque qui a eu lieu à une cinquantaine de kilomètres de la frontière algérienne et sept autres, dont

se en Halle P...  
... donne  
... mission

LES GRILLES  
Entretien de  
— Énergie —

Comment pa...  
bourgeois à u...  
directe, s...  
dans l'état...  
Nicos Poul...  
le pouvoir, le

Les livres des P...  
...

سكنا من الأصل